



## **Schéma 2 de Lecture Publique** (2024 – 2028)

**Médiathèque départementale du Loiret**



## Contenu

INTRODUCTION.....	5
Un contexte en évolution : La loi Robert .....	6
<b>PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC de TERRITOIRE.....</b>	<b>9</b>
1. ENVIRONNEMENT et CONTEXTE GENERAL.....	10
PORTRAIT du LOIRET .....	10
<i>Le 45 en chiffres</i> .....	10
Géographie .....	10
Contexte démographique.....	10
Vieillesse de la population .....	10
Urbain ou rural ? .....	11
Poids des EPCI dans la population départementale .....	12
Contexte socio-économique .....	13
Contexte de mobilité .....	13
Politique de la ville.....	14
Contexte éducatif et culturel .....	16
2. LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE LOIRET .....	18
Etat des lieux du rapport des usagers à la lecture en France .....	18
2.1 Le réseau départemental de bibliothèques .....	19
2.2 La Médiathèque départementale du Loiret.....	25
L'Organisation interne de la MDL.....	29
La Situation géographique de la MDL.....	32
Le bâtiment de la MDL .....	32
L'évolution du bâtiment .....	33
MISSION 1 : LE CIRCUIT DU DOCUMENT .....	34
L'équipement des documents.....	35
Les emprunts .....	35
Les modalités de prêts .....	40
Les outils d'animation.....	42
Le Prix Manga Loiret .....	43
MISSION 2 : L'INGENIERIE .....	45
MISSION 3 : LA FORMATION .....	47

Offre de formations de la Médiathèque départementale du Loiret .....	47
La Journée professionnelle du réseau : Les rendez-vous du livre et de la Lecture .....	48
MISSION 4 : LE NUMERIQUE .....	50
L'Informatisation : .....	50
L'Inclusion numérique .....	50
Les Ressources numériques .....	51
L'espace partenaire .....	54
MISSION 5 : OZELIR .....	55
MISSION 6 : L'OBSERVATOIRE .....	57
Veillotek .....	57
La gazette des 170 médiathèques et bibliothèque du réseau .....	57
Le rapport d'Activité de la Lecture Publique .....	58
LE DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE .....	68
ATOUPS .....	68
FAIBLESSES .....	68
OPPORTUNITES .....	69
MENACES .....	69
LES AXES ET ORIENTATIONS .....	70
<b>SECONDE PARTIE : FICHES ACTIONS .....</b>	<b>72</b>

# INTRODUCTION

## **La lecture publique : une politique de proximité avec les territoires**

Le Conseil départemental du Loiret a fait de la proximité avec les territoires et les habitants sa préoccupation première. Celle-ci passe par le lien de confiance et de qualité de service établi avec les collectivités. En matière de lecture publique, la Médiathèque départementale a pour mission de porter les actions dédiées à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en direction des territoires et des Loirétains, et d'animer le réseau des 161 médiathèques et bibliothèques du territoire.

Proximité des relations avec les équipes des partenaires, agilité dans la circulation des milliers de documents, simplicité des processus d'organisation de la logistique, diversité des conseils prodigués aux partenaires dans le cadre de l'accompagnement, richesse des formations, accompagnement des projets d'ingénierie des territoires et action culturelle départementale, telles sont les missions qui constituent son cœur de métier.

Ces actions visent à apporter des réponses à un certain nombre de fractures : fracture sociale, territoriale et numérique, affaiblissement de l'esprit critique, individualisme et tendance au repli sur soi.

## **Les missions de la Médiathèque départementale**

Au-delà des aides et du soutien apportés aux intercommunalités et aux communes au titre de leurs bibliothèques par le dispositif « *Mobilisation en faveur des territoires* », portés par le Sate et les développeurs territoriaux, le Département, par sa Médiathèque départementale, exerce la compétence obligatoire de lecture publique. Les services de cette direction sont organisés pour répondre au mieux aux besoins des territoires et des élu(e)s, des équipes de salariés et aux bénévoles investis, mais aussi aux partenaires avec lesquels de belles synergies sont en voie de construction ou de consolidation : les partenaires éducatifs, sociaux, médico-sociaux et culturels. La lecture publique se situe désormais au croisement de logiques d'aménagement du territoire, d'équité territoriale et d'égalité d'accès à la culture et à l'information. Ainsi, la Médiathèque départementale s'inscrit dans de nombreux projets, en transversalité, avec d'autres services du Département (Direction de la jeunesse, Direction de l'insertion, des services informatiques, de la communication, de la culture, des Archives départementales, etc).

## **Le Schéma 2 de Lecture publique**

Au terme du « *Schéma 1 (2017-2021)* », le présent document « *Schéma 2 (2024-2028)* », a pour vocation de présenter les grandes orientations retenues pour le mandat, en termes de lecture publique. Ces orientations sont issues de valeurs, c'est-à-dire de principes généraux qui sous-tendent l'ensemble des réflexions, et qui sont définis par la Loi<sup>n°</sup> 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite « *Loi Robert* ».

- Garantir une égalité d'accès à la lecture, aux fonds physiques et numériques, aux savoir, à l'information, à l'action culturelle
- Les bibliothèques sont des services publics, lieux de pluralisme, mutabilité, neutralité
- Les bibliothèques ont un rôle social à jouer face aux grands bouleversements sociétaux avec un accent mis sur les droits culturels, la lutte contre l'illettrisme et contre l'illectronisme, l'accessibilité et la diversité des publics

- l'ingénierie avec l'incitation à une mise en réseau des établissements, et une mutualisation des ressources.

Toutes ces missions s'articulent autour de deux entrées identifiées : l'utilisateur et les territoires.

## **Méthodologie de construction du Schéma 2**

Ce document est issu d'un processus partagé à partir d'une méthodologie qui aura permis de combiner :

- Une enquête menée auprès du réseau
- Une réflexion avec les têtes locales de réseaux de lectures publiques
- Une rencontre avec le réseau de la ville d'Orléans
- Un échange avec les élu(e)s de la Commission Culture,
- Des temps de réflexion avec l'équipe interne de la médiathèque départementale
- Des rencontres en territoires, secteur par secteur
- Des séances de travail avec la DRAC, et plus particulièrement, la Conseillère livre et lecture, Michèle Prévost-Monoury que nous remercions vivement pour son accompagnement.

Après un diagnostic de territoire (Partie 1,) ce schéma présente les grands axes (Partie 2) qui structureront les cinq années à venir dans le champ de la lecture publique, tant en matière de consolidation de la proximité et de l'équité territoriale (Chapitre I), que du rapprochement des publics éloignés (Chapitre II), du renforcement de l'agilité de l'organisation interne des services de la Médiathèque départementale (Chapitre III), ou encore, d'évolution de l'offre numérique (Chapitre IV).

## **Un contexte en évolution : La loi Robert**

**La Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite Loi Robert donne un cadre législatif précis aux bibliothèques municipales et départementales dans le code du patrimoine. Dans ses articles 9 et 10, elle conforte leur rôle et leurs missions et le développement de la lecture publique. Les bibliothèques sont aujourd'hui le premier équipement culturel public.**

*Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :*

- *De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;*
- *De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;*
- *De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;*
- *De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;*
- *D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale.*



# LOI ROBERT: POUR QUOI FAIRE?

© OLIVIER SIMPSON

BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES

COLLECTIONS DE DOCUMENTS (PHYSIQUES OU NUMÉRIQUES): LIVRES, OBJETS...  
Outils, services, activités...

**1 DÉFINIR NOS MISSIONS:**  
GARANTIR UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS À

DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE

CULTURE  
SAVOIRS  
ÉDUCATION  
INFORMATION  
LOISIRS  
RECHERCHE  
MÉDIATION  
ACTION CULTURELLE

**2 RAPPELER QUE LA BIBLIOTHÈQUE EST UN SERVICE PUBLIC**

PLURALISME  
ÉGALITÉ D'ACCÈS  
MUTABILITÉ  
NEUTRALITÉ

**3 LÉGITIMER NOTRE RÔLE SOCIAL DANS LES GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX**

DRÔITS CULTURELS!  
CO2  
DIVERSIFICATION DES PUBLICS  
ACCESSIBILITÉ  
ILLUSTRISME  
ILECTRONISME

**4 LÉGALISER L'ÉVOLUTION DE NOS PRATIQUES SANS LES FIGER**

DÉSHERBAGE  
ORGANISATIONS: ÉCONOMIE SOLIDAIRE, ASSOCIATIONS  
DON

LIENS, C'EST POUR TOI: JE N'EN AI PLUS L'USAGE... OU TU PEUX AUSSI LES VENDRE!

**5 INCITER & ENCADRER SANS CONTRAINDRE (OU TRÈS PEU 😊)**

LIBRE & GRATUITE!

UNE COLLECTION ET UNE PROGRAMMATION SANS AUCUNE CENSURE!  
PLURALISME

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

RENOUVELÉE & ACTUALISÉE €

DE QU'ON FAIT & POURQUOI

BIBLIOTHÉCAIRE: UN MÉTIER QUALIFIÉ!

POLITIQUE DOCUMENTAIRE

**6 FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU**

MUTUALISATION  
MISSIONS DE LECTURE PUBLIQUE



# **PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC de TERRITOIRE**

# 1. ENVIRONNEMENT et CONTEXTE GENERAL

## PORTRAIT du LOIRET

### *Le 45 en chiffres*

- Date de création du département : 4 mars 1790
- Gentilé : Loirétains, Loirétaines
- Nombre d'habitants : 682 304 (estimation recensement de 2020)
- Superficie : 6 775 km<sup>2</sup>
- Densité : 100,7 hab./km<sup>2</sup>
- Chef-lieu (préfecture) : Orléans
- Autres aires urbaines : Montargis, Gien, Pithiviers
- 325 communes, 16 intercommunalités, 21 cantons, 3 arrondissements, 6 circonscriptions

### Géographie

Le département du Loiret est l'un des départements de la région Centre-Val de Loire. Il est limitrophe des départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, de l'Yonne, de la Nièvre, du Cher, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir.

Le Loiret est un département de plaine d'une altitude moyenne d'environ 100 m. L'altitude maximale est de 273 m et la minimale de 66 m.

### Contexte démographique

Le Loiret voit sa population augmenter le plus dans la Région Centre-Val de Loire après l'Indre-et-Loire. Témoin de l'attractivité du territoire, le nombre de ménages<sup>1</sup> progresse. Sa croissance démographique est soutenue. Elle est estimée à 8,5% sur la période 2015-2040, taux comparable au niveau régional mais inférieur à la projection nationale cependant.

À l'instar de la courbe démographique nationale, la population vieillit et nombreuses sont les personnes vivant seules. L'indice de vieillissement est légèrement inférieur à l'indice national.

### Vieillesse de la population

---

<sup>1</sup> Un ménage, au sens statistique du terme, correspond à l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Dans son rapport sur le vieillissement de la population française, le Haut-Commissariat au Plan souligne que « dans les dix prochaines années le nombre de français(es), âgées de 75 à 84 ans, va augmenter de 49% entre 2020 et 2030, passant de 4,1 millions à 6,1 millions. Fort logiquement, dans la décennie suivante, c'est la population des plus de 85 ans qui va connaître une véritable explosion, avec un taux de croissance supérieur même à 50%.

(...)

Une part importante de la gestion, du financement et de l'activité des associations est assurée par les personnes âgées. C'est entre 65 et 74 ans que le taux de participation bénévole dans les associations est maximal, à 27%. La forte implication des personnes âgées, leur forte présence est également manifeste en matière de gouvernance : 63% des présidents d'associations ont plus de 56 ans et les plus de 65 ans représentent 41% des présidents d'associations en 2017. 50 % des responsables associatifs toutes fonctions confondues sont retraités.

(...)

Les seniors participent également à la vie de la cité à travers un engagement politique plus important que le reste de la population. On observe en effet un regain d'intérêt pour la chose publique à partir de 60 ans, y compris dans la génération qui a eu vingt ans en 1968. Par ailleurs, bon nombre des personnes âgées vont au-delà de l'expression citoyenne par le vote en s'impliquant personnellement dans la vie publique. Aujourd'hui, 32% des maires des communes françaises sont des retraités. 60% de ces maires et 40% des conseillers départementaux ont plus de 60 ans.<sup>2</sup> »

- Le Loiret comptait en 2020, 682 304 habitants, soit 1% de la population française et 26,5% de la région Centre Val-de-Loire.
- Le département compte 35,9% de jeunes de moins de 30 ans (contre 33,4% dans la région et 36% en France)
- Le département compte 28,3% de retraités contre 27% au niveau national. Et comme au niveau national, la population ne cesse de vieillir. En 2019, le département comptait 79 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans

## Urbain ou rural ?

Le département du Loiret est un territoire dans lequel la population se concentre à plus de 80% autour des grandes aires urbaines que sont les 4 secteurs d'Orléans, Montargis, Gien et Pithiviers. La Métropole d'Orléans recense 43 % de la population totale du département en 2020, contre 9 % pour l'arrondissement de Montargis et 4 % pour celui de Pithiviers.

Toutefois le portrait démographique des communes est assez contrastée sur l'ensemble du territoire puisque sur les 325 communes que comprend le département du Loiret en 2020

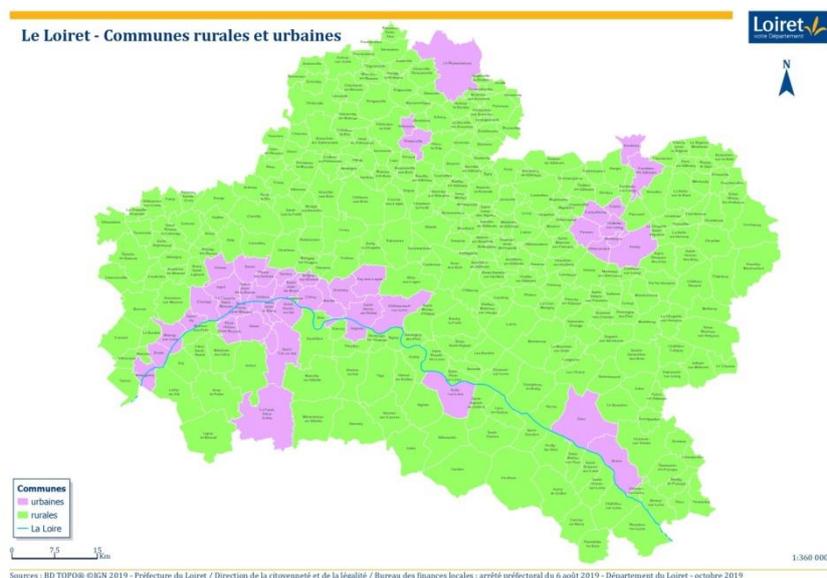
- 257 communes ont une population municipale inférieure à 2000 habitants.
- 68 communes ont une population municipale supérieure à 2 000 habitants,
- 25 ont plus de 5 000 habitants,
- 11 ont plus de 10 000 habitants et 1 seule a plus de 25 000 habitants : Orléans.

Autrement dit, 13,5% des communes du département sont classées en zone urbaine, tandis que cette part atteint 27% parmi l'ensemble des communes françaises. Plus encore, 80% des communes du Loiret ont moins de 2000 habitants, soit la taille d'un village.

---

<sup>2</sup> Extrait de Vieillesse de la société française : réalité et conséquence publié par Le Haut-commissariat au Plan. – 09 février 2023

Concrètement, la nature du maillage de la lecture publique sera ici à interroger au regard du caractère plutôt rural du département en dehors des quelques zones urbaines denses.



### Poids des EPCI dans la population départementale

Plus de la moitié des habitants du département vivent dans deux EPCI : celui d'Orléans métropole et la Communauté d'agglomération montargoise.

EPCI	Population totale 2019	Part de la population du département
Orléans Métropole	288229	45%
CA Montargoise et Rives du Loing (A.M.E.)	62517	10%
CC des Loges	42635	7%
CC du Pithiverais	29281	5%
CC Canaux et Forêts en Gâtinais	27401	4%
CC du Pithiverais-Gâtinais	25939	4%
CC du Val de Sully	24443	4%
CC Giennoises	24284	4%
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	20074	3%
CC Berry Loire Puisaye	17943	3%
CC des Quatre Vallées	17269	3%
CC de la Beauce Loirétaine	16914	3%
CC des Portes de Sologne	15440	2%
CC de la Forêt	17283	3%
CC de la Plaine du Nord Loiret	6878	1%

## Contexte socio-économique

Le département du Loiret comprend quatre zones d'emploi<sup>3</sup>. La zone d'emploi d'Orléans regroupe près de 60 % de la population pour 36 % du territoire, avec une densité de 164 habitants au km<sup>2</sup>. Cet indicateur est à rapprocher à la densité au niveau national qui est de 100,5 en 2007. Marqué par un taux d'emploi élevé, le département change de visage et voit le secteur tertiaire et les services gagner du terrain.

Avec un niveau de vie médian assez élevé (19ème rang français pour les revenus fiscaux par unité de consommation) et une part de la population vivant avec un bas revenu plutôt modérée (16,5%), le Loiret est un département relativement aisé.

Toutefois, il présente de fortes inégalités territoriales, avec une concentration des facteurs de précarité sociale à l'Est du département, ainsi que dans les quatre pôles urbains qui rassemblent à la fois des populations aisées et des populations en grande précarité, notamment dans les quartiers Politique de la Ville.

De la même manière en termes de chômage, si le taux loirétain est de 7% en 2022, (presque identique aux taux nationaux), les EPCI à fiscalité propre de l'Est – la Communauté d'Agglomération Montargoise Et des rives du Loing (AME), la Communauté des Communes Giennoises et la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye – connaissent des taux de chômage plus proches de 15%, combinés à de faibles revenus. Même si les inégalités à l'échelle du département sont inférieures à la moyenne nationale, il existe un contraste fort entre l'Est et l'Ouest du département.

## Contexte de mobilité

Les déplacements des Loirétains sont aujourd'hui fortement polarisés par l'Ile-de-France, que ce soit en matière d'accès à l'emploi ou aux services.

Ainsi 65,8% des actifs Loirétains qui quittent le département pour travailler chaque jour le font pour la région francilienne. Les zones d'emplois de Montargis et Pithiviers sont les plus impactées par ce phénomène. Un grand nombre de Loirétains se rendent également en Ile de-France pour avoir accès à des services structurants, notamment dans le domaine culturel et sportif, ce qui tend à limiter le développement d'une offre similaire localement.

Les fortes interactions avec l'Ile-de France sont facilitées par la structuration du réseau routier (autoroutes A10 et A77) et ferroviaire (lignes Paris-Orléans et Paris-Nevers, via Montargis et Gien).

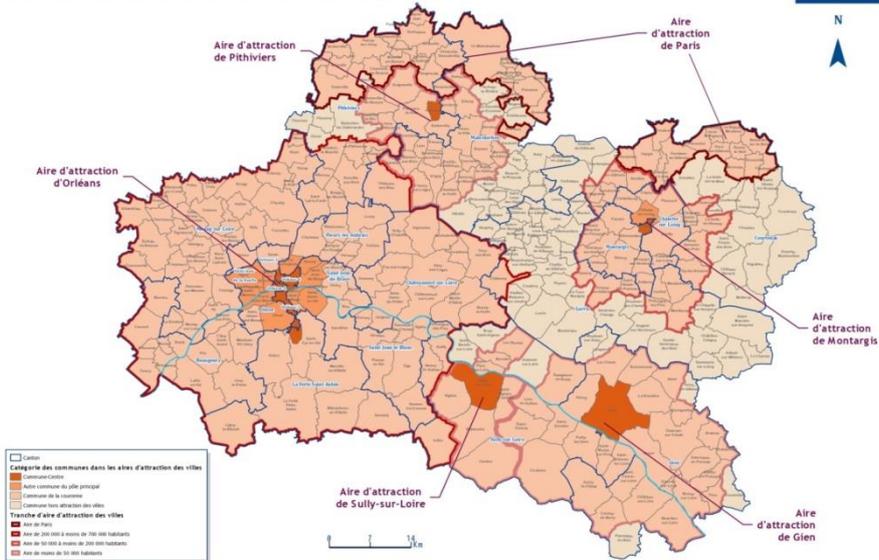
Les communes éloignées des axes ferroviaires présentent naturellement un potentiel de mobilité plus restreint.

Au sein du département, le territoire d'Orléans Métropole concentre les principaux flux de déplacements tant en termes d'emplois que de services. La ville-centre polarise très fortement sa périphérie mais Orléans Métropole échange par ailleurs un grand nombre d'actifs avec les villes majeures environnantes : Paris, Tours, Blois etc. Globalement, les déplacements pendulaires s'effectuent à l'échelle des intercommunalités entre les centres urbains (Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien en premier lieu) et leurs périphéries.

Une diagonale nord-ouest - sud-est moins bien reliée par les transports en commun, avec une dépendance encore forte à la voiture individuelle malgré une politique départementale volontariste ces dernières années en matière de transports publics.

---

<sup>3</sup> La zone d'emploi illustre un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.



En dépit de ces volontés, on constate des écarts territoriaux en termes de potentiel de mobilité publique. Plus on s'éloigne des pôles urbains denses et des axes autoroutiers et ferroviaires moins le potentiel de mobilité publique est grand : on voit se dessiner une diagonale, majoritairement rurale, du nord-ouest au sud-est dans laquelle les habitants connaissent un enclavement relativement plus important.

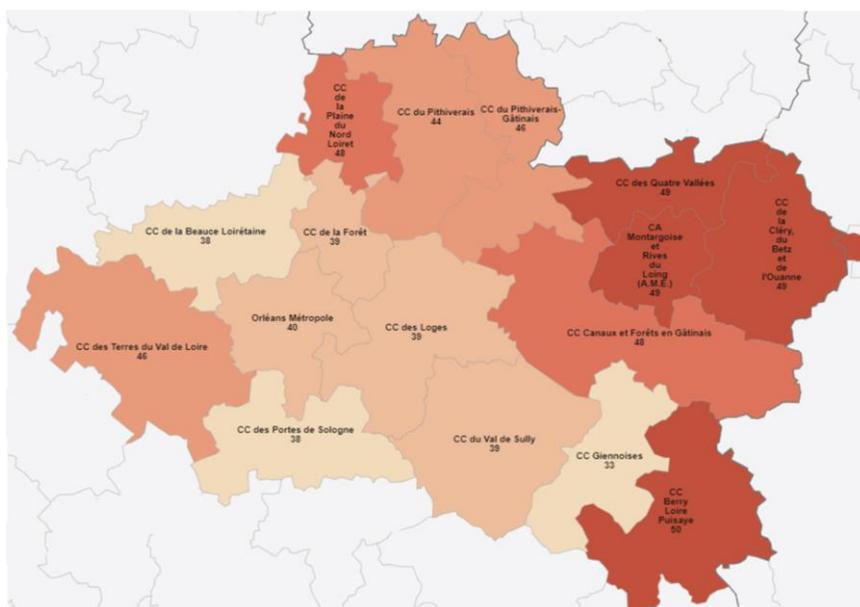
### Politique de la ville



Le Loiret dénombre 19 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), contre 52 en Centre Val de Loire, et 1441 en France en 2020. Représentant 1% de la population française, il serait attendu seulement 14 QPV dans le Loiret. La plus forte part de ces quartiers prioritaires cumule des difficultés que ce soit sous l'angle sociologique, économique ou sous l'angle de l'enseignement scolaire.

A noter que la moitié des QPV est située dans la Métropole d'Orléans. Cette information est à rapporter à d'autres données comme la lutte contre l'illettrisme et les indicateurs de pauvreté. On pense notamment à la QPV à La Source qui est la plus peuplée du Loiret à plus de 11 000 habitants.

### Part des demandeurs d'emploi de longue durée 2019



Le caractère contrasté du Département du Loiret se repère également si l'on considère le nombre de demandeurs d'emploi. Ainsi, en 2023, c'est plus de 53 000 de demandeurs d'emploi que comptabilisait le Loiret<sup>4</sup>. France Travail comptabilise en 2023, parmi cette population de demandeurs d'emploi loirétaine, 13% de bénéficiaires du RSA, 6% de Demandeurs reconnus porteurs de handicap (RQTH), et 13% résident en QPV.

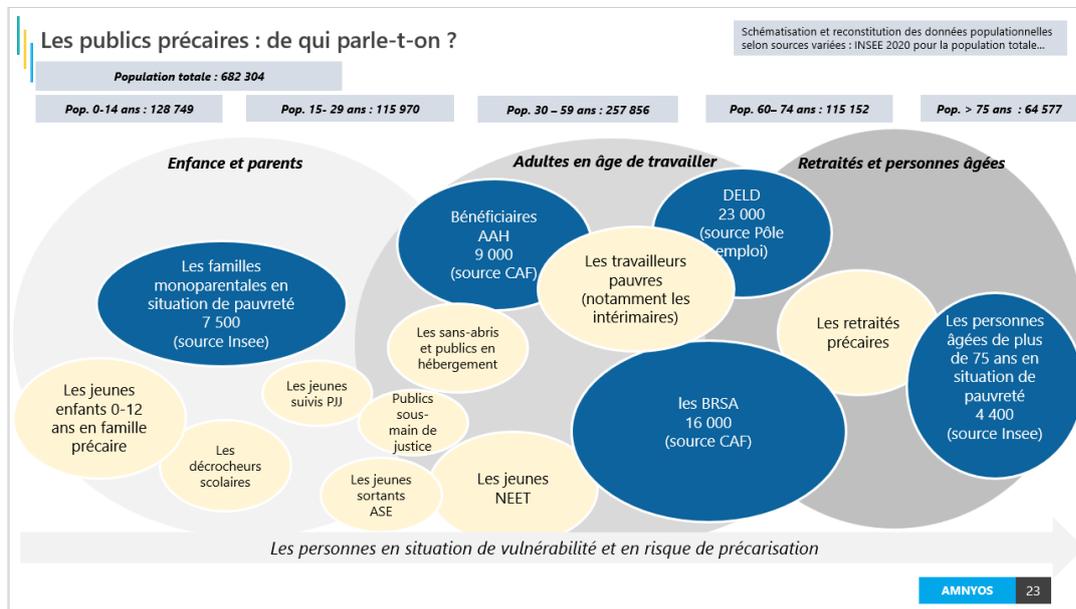
La carte ci-dessus montre que la part des demandeurs d'emploi de longue durée se situe essentiellement à l'Est du Département, une zone déjà identifiée comme assez sinistrée, si l'on croise les différentes statistiques disponibles sur ces parties de territoire, notamment en ce qui concerne la poursuite d'études post-bac, les indicateurs économiques et les CSP.

En termes de lecture publique, l'Est et le Nord-Est du Département avaient déjà été identifiés lors du Schéma 1 de Lecture publique comme nécessitant une attention spécifique. Le Contrat Territoire Lecture Itinérance avait donc ciblé des actions spécifiques sur cette partie du territoire. Il est à conserver cet axe géographique en l'accentuant vers le Sud-Est, sans l'ériger en exclusivité au détriment d'autres parties du Département qui méritent d'être accompagnés à partir de projets ciblés.

---

<sup>4</sup> Catégorie A, B et C

## Plus globalement, de qui parlons-nous en évoquant les « publics précaires » ?



Infographie Cabinet Amnyos

La monoparentalité est un indicateur également intéressant à suivre : ainsi, ce sont plus de 27 600 familles monoparentales comptabilisées dans le Loiret, dont plus de 7 500 vivent sous le seuil de pauvreté. La part des familles monoparentales augmente plus rapidement dans le Loiret qu'au niveau national. Concrètement, c'est plus de 45 000 enfants qui vivent dans une famille monoparentale. Dans 80% des cas, le parent seul est une femme.

En termes de lecture publique, l'accompagnement à la parentalité pourra constituer un axe important de médiation et de formation, à partir notamment du Label « *Premières Pages* » et du dispositif « *Des livres à soi* ».

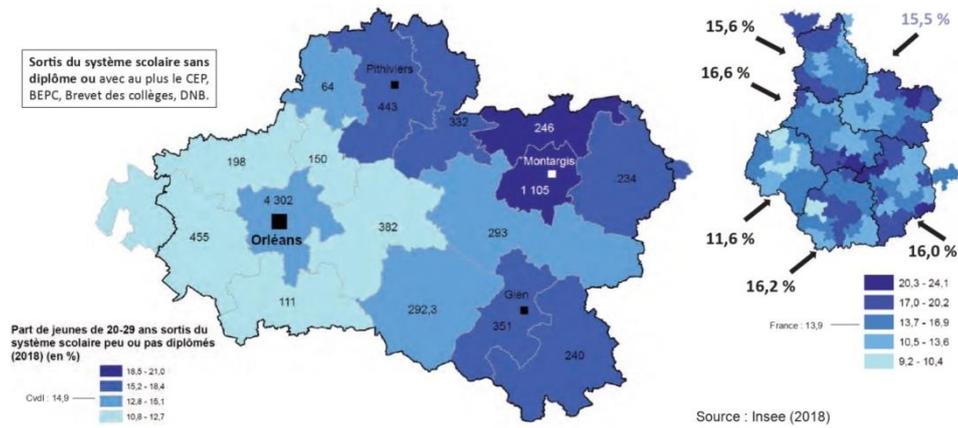
### Contexte éducatif et culturel

L'attractivité et le dynamisme du Loiret repose notamment sur la jeunesse et son niveau éducatif. À lui tout seul, le département compte près du quart des établissements scolaires de la région et plus de 530 000 élèves, étudiants et apprentis.

Toutefois, on constate, là aussi une disparité entre les zones géographiques. À l'Est, il existe une nécessité d'accompagnement des non-diplômés, qui comptent parfois jusqu'à 40% de la population locale.

Tous ces publics ont besoin d'accéder à des services spécifiques (surtout les services de solidarité et d'insertion mais aussi des services liés à la santé, au logement, à la culture etc.). De plus, cumulant parfois plusieurs difficultés, l'accessibilité de ces publics aux services peut être limitée par une faible capacité de mobilité, des difficultés budgétaires et de l'illettrisme ou et de l'illectronisme.

## Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme



## 2. LA LECTURE PUBLIQUE DANS LE LOIRET

### Etat des lieux du rapport des usagers à la lecture en France

Le ministère de la culture a consolidé les analyses à partir des données de son antenne prospective et du guide *Cinquante ans de pratiques culturelles en France* de Philippe Lombardo et Loup Wolff.

Les données nationales montrent une baisse de la lecture par les français. A la question « Avez-vous lu au moins 1 livre dans l'année, 69% répondaient oui en 1973, lorsque 64% répondent oui en 2018. Outre une baisse de 5 points, il est à souligner que 36 % des français n'ont pas lu un seul livre dans l'année en 2018.

Cette baisse et cet état des lieux peuvent interroger lorsque, sur la même période, le nombre d'élèves passant dans l'enseignement supérieur a fortement augmenté. Cette baisse se retrouve, non seulement chez les étudiants, mais aussi chez les lecteurs assidus. Le même phénomène se retrouvent également préoccupant dans le champ de la bande dessinée (41% avaient lu au moins une BD en 1973 lorsque 20% en ont lu une en 2018), alors même que s'étendent fortement différentes formes de l'offre dans le champ des Bandes Dessinées.

C'est donc une érosion globale de la lecture, tout genre confondu, que l'on observe dans les pratiques des Français (es). Plus encore, à souligner que c'est l'ensemble des CSP qui est touché. Pire les CSP + du secteur privé assument désormais le fait de ne plus lire. Autrement dit, la lecture n'est plus un marqueur social.

Parallèlement et paradoxalement la fréquentation des lieux dédiés à la lecture publique a largement augmenté. Ainsi en 1997 c'était 25,7% de la population de plus de 15 ans qui fréquentaient les bibliothèques. En 2005, c'est 35%. En 2016, c'est 40% de la population de plus de 15 ans qui ont fréquenté au moins une fois dans l'année une bibliothèque municipale. Si on y ajoute la population de moins de 15 ans, c'est un français sur deux qui fréquente au moins une fois dans l'année une bibliothèque.

A noter que si les fréquentations augmentent, c'est sans doute aussi parce que l'offre de service s'est diversifiée et s'est ouverte à d'autres supports que le livre seulement. L'attrait du numérique, des activités éducatives et culturelles ont sans doute leur part dans l'attractivité des lieux de lecture.

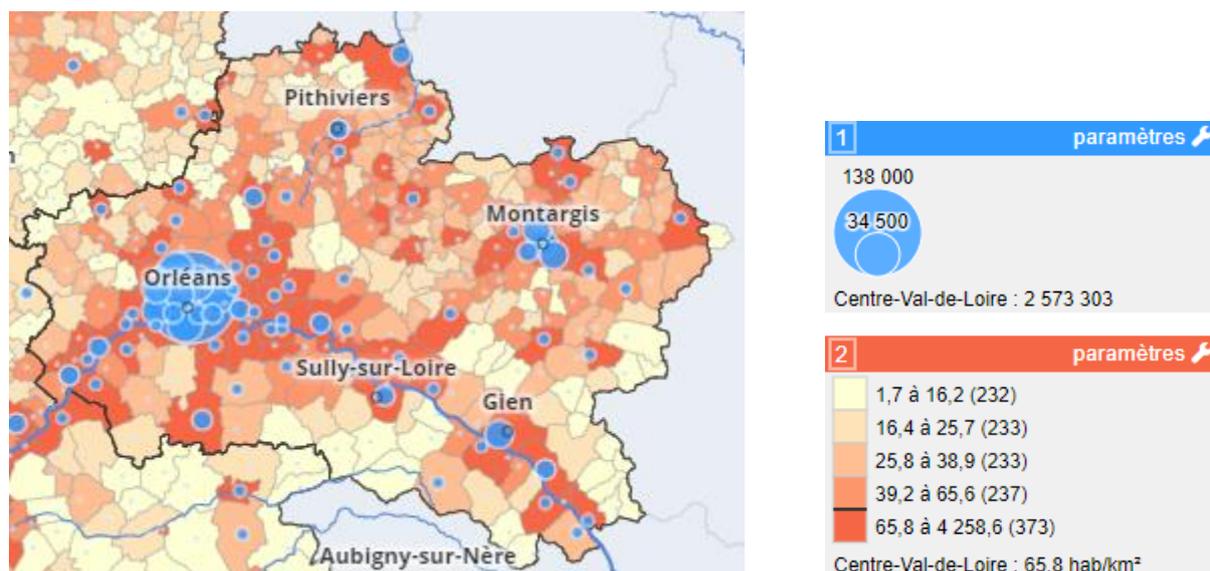
Dans le même temps, si les fréquentations augmentent, les inscriptions baissent. La bibliothèque devient donc un lieu de passage et de découverte qui se rapproche progressivement du « Tiers lieu » avec cette liberté pour l'utilisateur de s'y rendre à son gré. Les statistiques du Ministère montrent que depuis 1997, c'est 4 Millions d'utilisateurs supplémentaires qui fréquentent les bibliothèques avec, et c'est une source de satisfaction, une diversification des publics.

L'enjeu de l'extension des horaires d'ouverture reste donc central dans cette conquête des nouveaux publics.

## 2.1 Le réseau départemental de bibliothèques

Les 682 304<sup>5</sup> habitants du Loiret bénéficient d'une offre de lecture publique portée par 161 bibliothèques localisées dans 153 communes équipées d'au moins une bibliothèque. Sachant que certaines communes possèdent plusieurs bibliothèques (Orléans, Saint Jean de la Ruelle et Fleury les Aubrais) d'une part, et que, d'autre part un certain nombre de bibliothèques communales ont un rayon d'action supra communal, ce sont en tout 184 communes qui sont desservies par une bibliothèque communale ou intercommunale, soit 57% des communes du département.

Rapporté à la population, et plus précisément à la densité de population, ce sont 91 % des Loirétains qui ont un accès de proximité à la lecture publique (que la commune soit dotée d'une bibliothèque, desservie par une bibliothèque limitrophe ou par les services de la MDL).

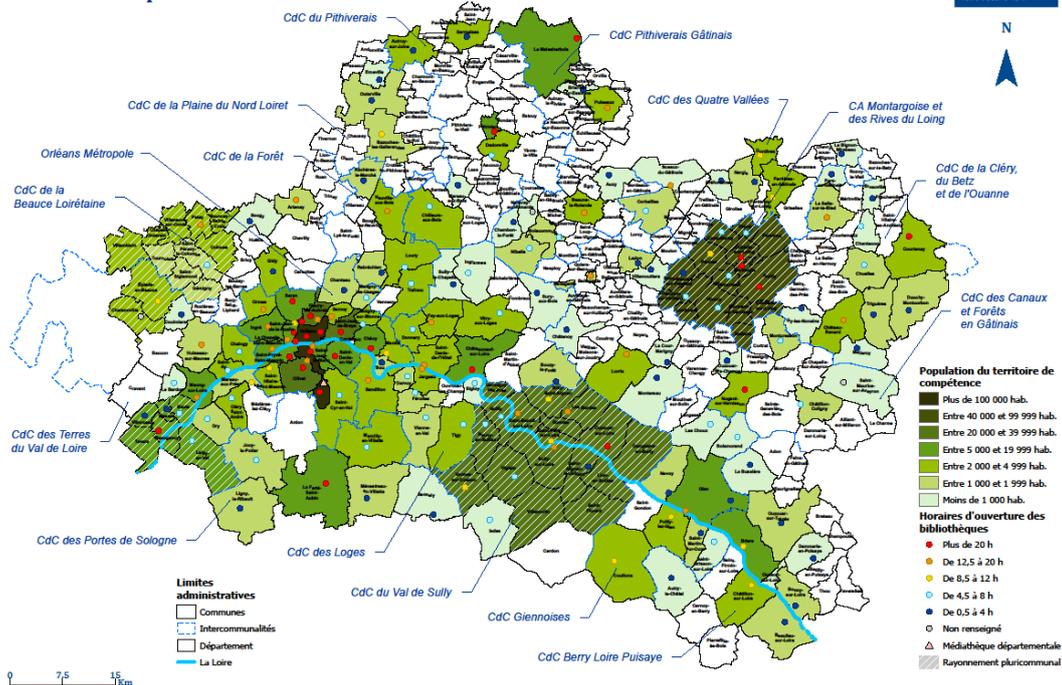


Carte – Densité de population du Loiret

SECTEUR	% des Loirétains	Nombre de bibliothèques	Nombre de communes équipées d'une bibliothèque	Nombre de communes desservies par une bibliothèque	% de la population desservie par une bibliothèque
<b>Couronne Orléanaise Est</b>	19%	21	21	21	90,6%
<b>Couronne Orléanaise Ouest</b>		26	26	31	
<b>Giennois</b>	10%	30	30	37	97,5%
<b>Montargois Est</b>	19%	25	25	44	88,8%
<b>Montargois Ouest</b>		13	13	13	
<b>Orléans Métropole</b>	43%	29	21	21	99,8%
<b>Pithiverais</b>	10%	17	17	17	55,3%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>161</b>	<b>153</b>	<b>184</b>	<b>91,20%</b>

<sup>5</sup> Dernier recensement INSEE 2020

## Les bibliothèques du réseau de lecture du Loiret



Sources : Médiathèque départementale - Ministère de la Culture, données SCRIB : collecte 2022 à partir des données d'activité 2021 - Insee, recensement 2020 : population municipale - BD TOPO@IGN 2020 Département du Loiret - Février 2023 - Reproduction interdite

## Une disparité d'équipements

Comme déjà évoqué, si 91 % des Loirétains sont desservis sur leur territoire communal ou intercommunal, on constate toutefois une grande disparité d'équipements sur le territoire.

Les bibliothèques sont évaluées selon les critères suivants :

- Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants
- Nombre de types d'actions au sein de l'établissement
- Internet et numérique
- Diversité de l'offre de collections
- Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire
- Surface
- Nombre de personnel qualifié
- Emprunteurs actifs pour 1000 habitants
- Nombre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants

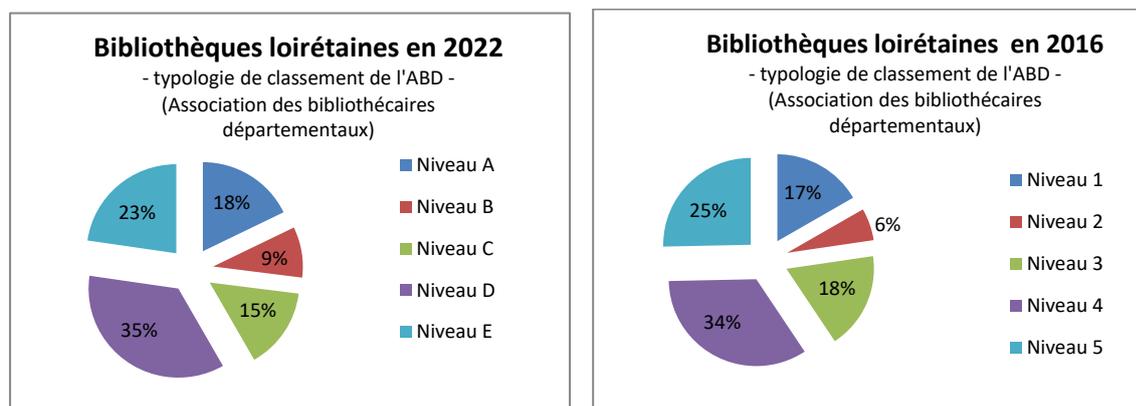
L'analyse des bibliothèques selon les critères de classement de l'ABD montre que 58% des bibliothèques du Loiret sont classées en Niveau D et Niveau E, soit en notation défavorable et très défavorable pour au moins 5 critères.

Dans ces conditions, toute commune a-t-elle vocation à conserver sa propre bibliothèque ? L'expérience montre que, lorsqu'une bibliothèque est trop petite, elle ne remplit pas vraiment sa mission dans les meilleures conditions. Inversement, une bibliothèque, même de faible surface et de

petit fonds permet de maintenir un service public pour les communes qui ont perdu leur dernier commerce.

C'est pourquoi, les idées de mutualisation des moyens et de réseau local méritent d'être posées. A rappeler le respect strict du principe de la « libre administration des collectivités » par les services de la Médiathèque départementale.

Le présent Schéma 2 est donc l'occasion de poser la question du maillage à la lumière de l'équité territoriale d'une part, et de la persistance des zones blanches d'autre part.



La comparaison de ces deux graphiques donne à voir une amélioration globale de la qualité de l'offre de lecture publique dans les territoires. On remarquera toutefois que les bibliothèques les plus équipées sont celles qui ont le plus accru leurs offres de services, tandis que les moins équipées n'ont progressé que d'un point dans l'amélioration globale de leurs offres. Cela souligne la difficulté pour un certain nombre de communes à faible population de débloquer des fonds suffisants et significatifs dédiés à la lecture publique. Il s'agit bien souvent, moins d'un choix politique que de contraintes budgétaires liées à des dépenses obligatoires et à la disparition de la taxe d'habitation non compensée.

## Les réseaux

### - Les réseaux intercommunaux

3 réseaux intercommunaux en charge du fonctionnement ou de la coordination des bibliothèques composent le paysage loirétains de la lecture publique :

- **Réseau de l'AGORAME**, autour de Montargis
- **Réseau des bibliothèques du Val de Sully**, autour de Sully sur Loire
- **Réseau balgencien des bibliothèques des Terres du Val de Loire**, autour de Beaugency

On pourra remarquer que, comparativement au Département du Calvados - dont la comparaison avec le Département du Loiret est souvent pertinente tout indicateur confondu-, le nombre d'intercommunalités ayant pris tout ou partie de la compétence Lecture publique reste encore « expérimental » dans le Loiret. En effet, seules 3 intercommunalités se sont engagées sur la compétence Lecture publique, lorsque 11 intercommunalités ont fait le pas – à un degré ou à un autre – dans le Calvados.

### - Les réseaux communaux

A cela s'ajoutent les réseaux communaux :

- **Orléans** composé des 6 bibliothèques et médiathèques (Gambetta, La Source, Les Blossières, Saint marceau, Argonne, Madeleine)
- **Saint Jean de la Ruelle** (Anna Marly, Le Chat Perché, Colette Vivier)
- **Fleury les Aubrais** (Les Jacobins, René Guy Cadou)

### - Les réseaux fonctionnels

Si ce nombre de réseaux ne tend pas à augmenter, on perçoit quelques tentatives de réseaux informels sur la gestion et le partage de collections, l'offre de médiation (programmation commune) et le partage professionnel. Il s'agit alors d'une initiative des professionnels, salariés ou bénévoles, sans formalisation systématique par les institutions.

On peut également citer l'exemple des communes de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel qui ont choisi de conventionner afin de donner accès aux deux bibliothèques pour l'ensemble des habitants des deux communes. Une circulation des collections est alors organisée entre les deux structures.

## Les axes géographiques prioritaires pour Schéma 2

Le diagnostic territorial établi à la suite des schéma 1 et CTLI donne à voir des contrastes que ce présent schéma devra prendre en compte. Ainsi, seront renforcées les actions dans le Sud-Est du département et en direction du Nord-Est. Les indicateurs sociologiques soulignent, en effet, les difficultés qui tendent à s'accumuler (en terme de taux d'illettrisme, de poursuite d'études post-bac, de CSP, d'accès à la culture....) comme le donnent à voir les cartes ci-dessous : Un « J » commençant dans les plaines de la Beauce, descendant jusqu'au Sud-Giennois remontant sous le Val de Sully, constitue en effet la zone de territoire qu'il conviendra, dans une démarche d'équité, de prioriser.

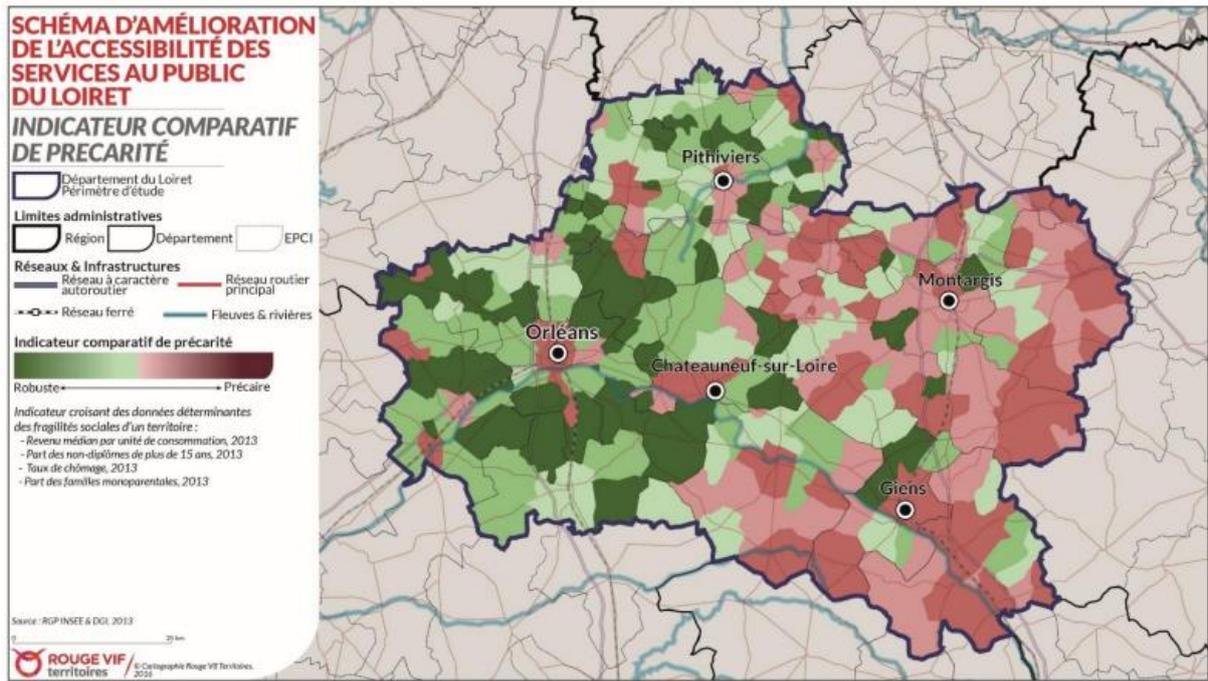


Figure 4 - Carte de Synthèse de la précarité sociale - Rouge Vif territoires

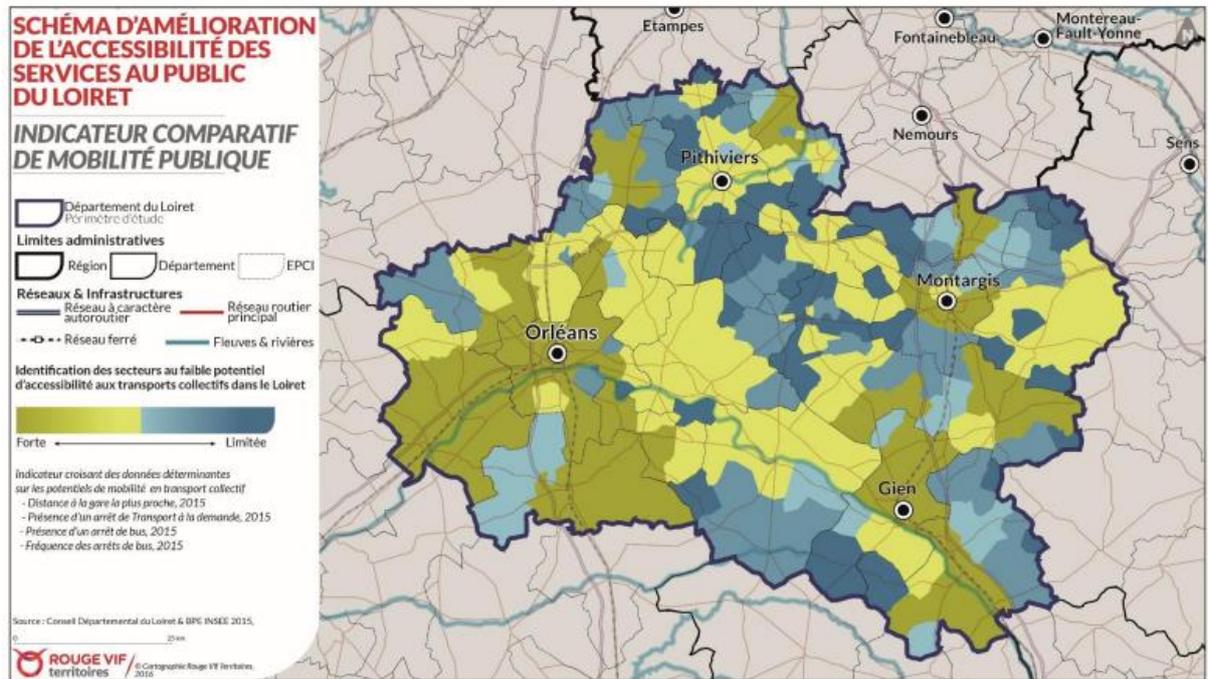


Figure 7 - Carte de synthèse du potentiel de mobilité publique - Rouge Vif territoires

## Une politique publique portée majoritairement par des bénévoles

Avec 61 % de bibliothécaires bénévoles, on constate une légère augmentation du nombre des bénévoles dans les bibliothèques du Loiret (+2%) malgré une crise générale du bénévolat (-15%) constatée au sein du tissu associatif national.

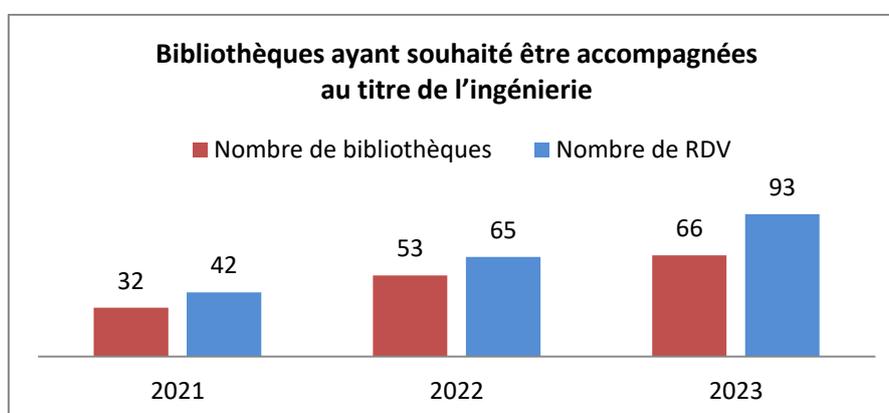
Ce ratio (près de 2 bénévoles sur 3) donne à voir qu'une compétence obligatoire du Département est portée par des collaborateurs occasionnels, c'est-à-dire des bénévoles.

- C'est pour souligner leur engagement que le Département du Loiret a introduit des *Certificats de bénévolat* en 2019, visant à valoriser l'implication discrète et dévouée de ces bénévoles, opération désormais mentionnée par l'inspection générale (IGÉSR) dans son dernier Rapport à Madame la Ministre de la culture : *La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales. N°2022-034-février 2022*.
- C'est également pour protéger ces collaborateurs occasionnels que le schéma 2 prévoit l'introduction de « Convention de bénévolat » que les communes et intercommunalités pourront mettre en place afin de garantir la responsabilité civile durant leurs activités des bénévoles (voir la Convention en annexe).
- A noter, une évolution de l'âge moyen du bénévolat qui tend à interroger la continuité de service public dans le cadre d'une délégation des missions à des collaborateurs occasionnels. En effet, la majorité des bénévoles impliqués dans les bibliothèques a plus de 65 ans, voire plus de 70 ou 75 ans.

La fragilisation de l'engagement au titre du bénévolat dans le domaine associatif et dans le champ des bibliothèques a connu une accélération depuis la crise liée à la Covid 19. Le vieillissement de la population engagée dans le bénévolat interroge donc l'avenir des conditions dans lesquelles s'exerceront une compétence obligatoire d'un Département confiée, pour près de deux tiers, à des collaborateurs occasionnels. Ce présent schéma pose le constat et prévoit de consacrer une saison des *Rendez-vous du Livre et de la Lecture* à « l'avenir du bénévolat en bibliothèque » afin d'anticiper des effets de cette érosion.

## De nouveaux projets de création

Si on constate une augmentation des demandes d'accompagnement par les bibliothèques du réseau, les raisons restent très disparates et à l'image de la disparité des équipements. Ainsi seulement 3 projets de créations sont en cours sur le département et deux d'entre eux sont sur la Métropole Orléanaise (Ingré, Chécy et Dordives).





- 1964 Création de la Bibliothèque Centrale de Prêt (BCP) et du bibliobus du Loiret
- 1968 Implantation d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> sur le campus universitaire d'Orléans La Source
- 1986 La BCP devient la Bibliothèque départementale du Loiret (BDL), service du Conseil général.
- 1992 Extension des locaux dont la surface passe à 1500 m<sup>2</sup>.
- 1998 Les collections et les prêts sont informatisés.
- 2004 Création du Pôle « Services aux publics »
- 2005 Modernisation et extension du Centre de ressources et de formations professionnelles  
Création du site Web.
- 2006 Ouverture du catalogue bibliographique en ligne et des services électroniques.
- 2007 Arrêt des tournées de bibliobus  
Instauration de livraisons mensuelles interbibliothèques,  
Ouverture des fonds spécialisés : Fonds Contes ; Fonds Patrimoine ; Fonds Territorial).
- 2008 Développement d'une offre adaptée aux publics spécifiques : bébés, ados, seniors, public handicapé
- 2010 Développement de synergies avec les acteurs du patrimoine du Loiret.
- 2011 Lancement d'une offre de ressources numériques à destination de bibliothèques du réseau.
- 2012 Renforcement de la démarche de développement durable
- 2013 La Bibliothèque départementale du Loiret devient Médiathèque départementale du Loiret.  
Lancement du projet de modernisation de l'offre numérique de la MDL dans le cadre du Schéma départemental des usages numériques.
- 2014 Cinquantenaire de la MDL, montée en charge progressive des offres et services innovants dans la perspective de la e-médiathèque (portail web, ressources numériques, e-services , outils nomades).
- 2017 Adoption du schéma 1 de lecture publique (2015-2021)
- 2019 Cérémonie de remises des Certificats de bénévoles
- 2020 Expérimentation de la sectorisation du territoire au sein de la MDL  
Réorganisation complète des services
- 2021 Création de la sectorisation au sein de la MDL et mise en place des référents de territoire  
Internalisation des tournées au sein de la MDL  
Création des rendez -vous de partage documentaire et de conseils  
Conception d'une offre de formations  
Mise en place de liens avec les partenaires médicaux sociaux  
Mise en place d'une mission ingénierie pour les travaux et aménagements  
Consolidation de l'offre Loiretek  
Création de la Newsletter  
Création du Fablab  
Label BNR : dotation d'ordinateur au titre de l'informatisation et au titre de l'inclusion numérique
- 2022 Création du festival Ozéilir  
Elaboration de la Politique documentaire
- 2023 Installation du convoyeur dans le cadre de la modernisation de la chaîne logistique  
2ème édition d'Ozéilir  
Constitution d'une équipe de chauffeurs
- 2024 3ème édition d'Ozéilir  
Analyse des fonds et domaines documentaires (Rédaction des fiches domaines)  
Aménagement d'une partie des magasins  
Schéma de Lecture publique 2 (2024-2028) ; Contrat Départemental de Lecture ; Politique documentaire ; Conventions

## 2.21 Les missions de la MDL

Ces deux orientations se déclinent autour de six missions :

1. **Le circuit du document** : La MDL met à disposition des bibliothèques loirétaines des ressources documentaires variées : livres, CD, revues et DVD et outils d'animation.

2. **L'ingénierie** : La MDL accompagne et soutient la création de bibliothèques de lecture publique dans le Loiret et conseille les communes qui souhaitent mettre en place une médiathèque. Ces conseils portent sur la construction, l'aménagement, la réhabilitation, l'organisation et la gestion de l'équipement.

3. **La formation** : La MDL propose également des sessions de formation et des journées de rencontres et d'échanges favorisant le partage des bonnes pratiques.



4. **L'offre numérique** : Les Loirétains ont accès à Loiretek, qui propose en ligne : musique, cinéma, lecture, jeux, auto-formation.



5. **L'action culturelle** : la MDL organise le **Festival Ozéilir** dédié à la lecture, à l'écriture et à leurs expressions artistiques. Ce festival regroupe des événements organisés par le département et des animations en territoires à l'initiative de communes ou des spectacles proposés par des compagnies et des associations. Elle propose également chaque année le **Prix manga Loiret** à l'attention des adolescents.



6. **L'observatoire** : Le laboratoire pour l'analyse et le partage des pratiques professionnelles se concentre sur 3 missions : La Veillotek (revue de presse professionnelle), *La gazette* (newsletter qui propose une communication transversale) et Le Rapport d'Activité de la Lecture Publique.

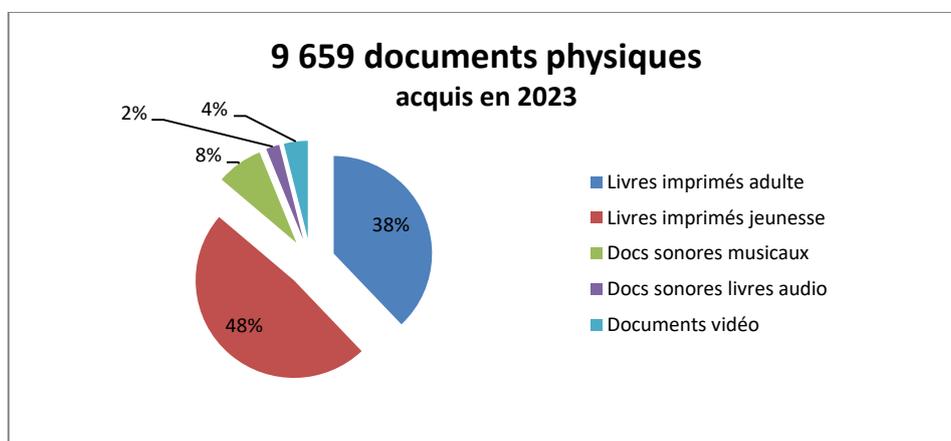
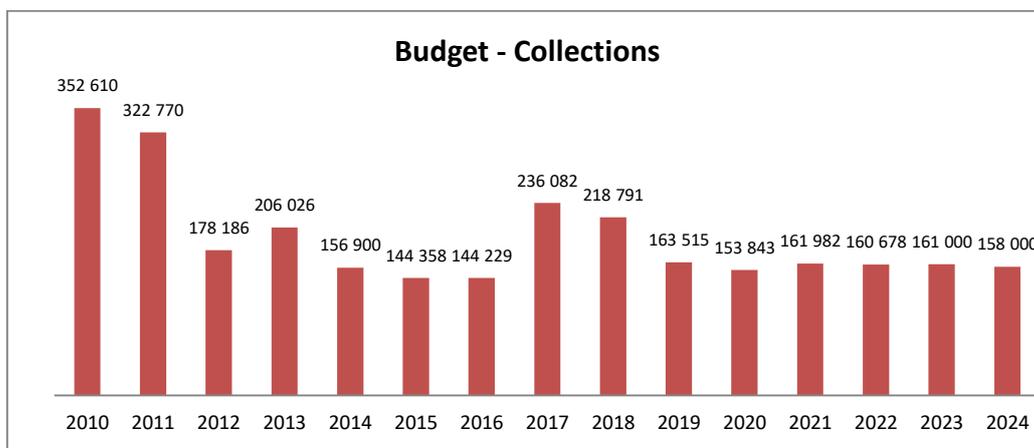
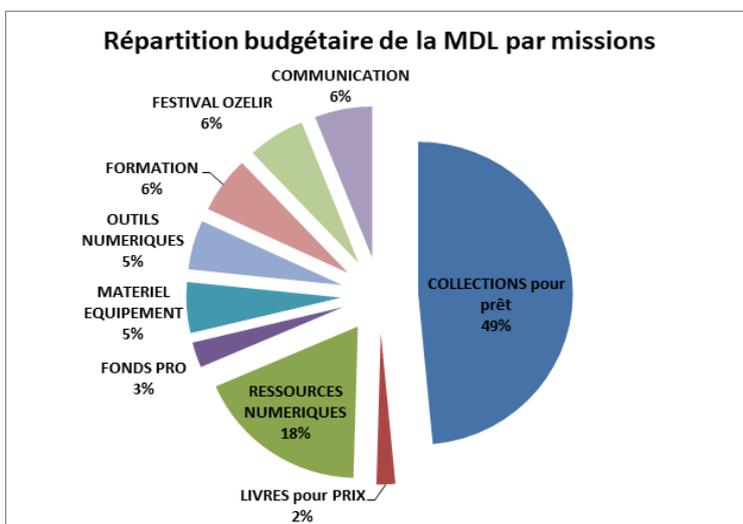


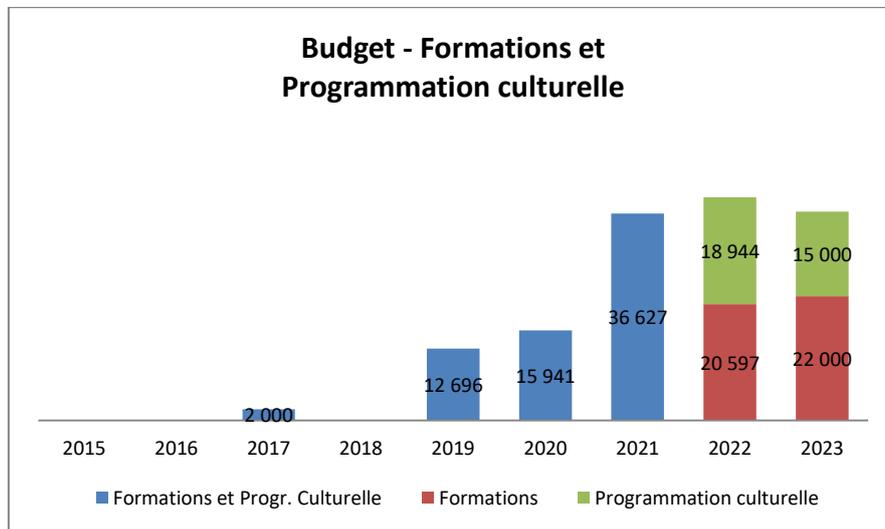
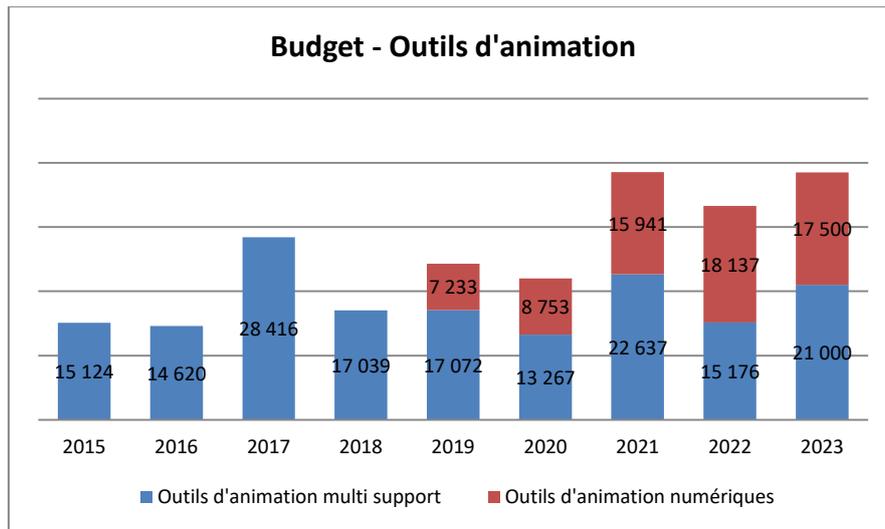
## 2.22 Les moyens de la MDL

### Le budget de la MDL

La répartition, ci-dessous a été calculée sur le budget global de la MDL (investissement et fonctionnement), à hauteur de 350 000 euros.

Le budget global se répartit comme suit, selon les rubriques collections, documents physiques, animation, formation, programmation culturelle, etc.





## L'Organisation interne de la MDL

La MDL regroupe 18 agents (17,6 ETP) aux compétences complémentaires et répondant aux besoins des 6 missions identifiées ci-infra.

L'équipe est constituée de<sup>6</sup> :

- 3 chauffeurs,
- 6 agents chargés de la gestion technique des collections (atelier),
- 5 bibliothécaires pour les collections imprimés, sonores et image,
- 2 agents chargés du développement numérique,
- 1 agent chargé de l'offre de formation,

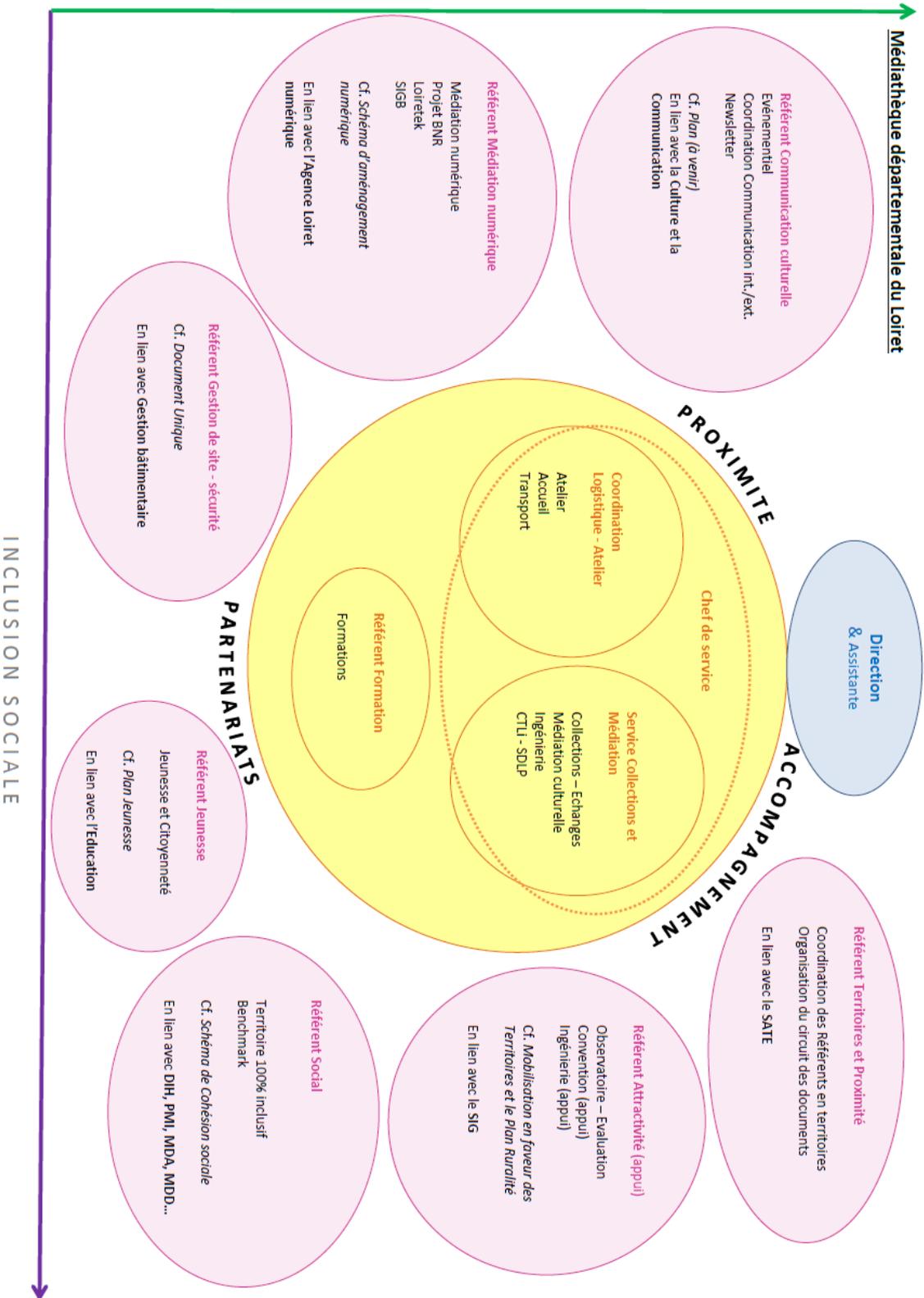
<sup>6</sup> Les agents sont chargés de plusieurs missions en parallèle

- 1 agent chargé de la programmation culturelle
- 1 agent chargé de l'observatoire et de l'évaluation de la lecture publique
- 1 chef de service
- 1 assistante de direction
- 1 directeur

Le cœur de métier est porté par le service chargé de de la diffusion et de la médiation des collections, comprenant la gestion de la logistique et de l'atelier ainsi que la politique documentaire et l'offre de formation.

Par ailleurs, afin d'entretenir un partenariat étroit et régulier avec les acteurs d'autres domaines, plusieurs missions ont été introduites, à iso budget, lors de la réorganisation complète en 2020.

- Le **référént Territoires** et Proximité en lien avec le SATE. Depuis 2019, après une année d'expérimentation (reportée pour cause de COVID) la MDL a mis en place la sectorisation du territoire dans l'objectif d'améliorer la circulation des documents (aller ET retour) et augmenter l'usage du service des réservations, d'apporter un premier niveau de conseil aux partenaires (numérique, collection, aménagement, ...) et d'instaurer une dynamique de réseau incluant réactivité et responsabilité. Dans cette optique, 7 secteurs ont été identifiés et sont animés par un référent de territoire afin de permettre une individualisation de la relation.
- Le **référént jeunesse** en lien avec la direction de L'éducation et de la jeunesse coordonne ou accompagne des actions en faveur du jeune public, via les collègues.
- Le **référént social** en lien avec le pôle citoyenneté et cohésion sociale
- Le **référént communication culturelle** en lien avec la direction de la communication
- Le **référént attractivité** en lien avec le SIG, service de cartographie du CD45.
- Le **référént numérique** en lien avec L'Agence Loiret numérique est chargé d'accompagner les réflexions liées à l'informatisation des bibliothèques du réseau et à l'évolution des modes d'accès à la culture à l'ère numérique. Cette mission passe par les trois dimensions suivantes :
  - Missions webmaster du site portail [Loiretek.fr](http://Loiretek.fr)
  - Missions référent gestion ressources numériques
  - Missions référent SIGB
- Le **référént gestionnaire de site** en lien avec la Gestion bâtiminaire



## La Situation géographique de la MDL

Située avenue du Parc Floral sur le quartier de la Source à Orléans, la Médiathèque départementale du Loiret est proche d'Orléans et de toutes les communes de la Métropole orléanaise. Elle est sur le même quartier orléanais que le bâtiment «Chateaubriand», autre site du Conseil départemental décentré au sud de la Loire qui accueillera jusqu'en 2025, entre autre le service ressource chargé du suivi financier de la médiathèque départementale et doté d'une salle informatique permettant d'organiser les formations numériques dispensées par la MDL.

A noter que, Orléans n'étant pas au centre du département, mais situé plutôt au sud-ouest du Loiret, certaines bibliothèques du réseau se trouvent éloignées d'environ 1h 30 de route de la MDL.

## Le bâtiment de la MDL

Propriété de l'état, un bâtiment de 500m<sup>2</sup> est implanté dès 1968 sur le campus de l'Université d'Orléans pour accueillir la « bibliothèque centrale de prêt ».

En 1992, une extension des locaux permet d'atteindre la superficie de 1500 m<sup>2</sup>. (Surface utile nette totale : 1509m<sup>2</sup>)

Le bâtiment est accessible au terme de la loi du 11 février 2005. Toutefois, certains espaces du bâtiment ne sont pas accessibles pour les PMR. (Magasins, rayonnages...)

Le garage de la Médiathèque départementale est utilisé pour le stockage des outils d'animation et tend de plus en plus à jouer le rôle de plateforme logistique pour le déploiement des collections auprès des bibliothèques du réseau de lecture départemental, notamment depuis l'installation en 2024 d'un convoyeur co-financé par la DRAC.

Il existe un étage, mais qui n'est accessible que par un escalier étroit. Un monte-charge encore installé n'est plus en état de fonctionnement. De fait, cet étage est utilisé exclusivement par le personnel de la MDL pour le rangement d'archives et quelques réserves de collections.



## L'évolution du bâtiment

Plusieurs chantiers d'amélioration ou d'entretien du bâtiment ont eu lieu au cours des années. Outre les travaux d'agrandissement en 1992 permettant d'ajouter une salle de formation et des mètres carrés supplémentaires pour les collections ; des travaux ont été réalisés en 2017 et 2018 pour assurer la réfection de la toiture et renouveler le dispositif du réseau d'assainissement de la Médiathèque, sans oublier une partie des huisseries, et l'installation de la viso-protection en perspective de l'installation du Centre de Rétention Administrative (CRA) qui jouxte désormais la bâtiment de la MDL.

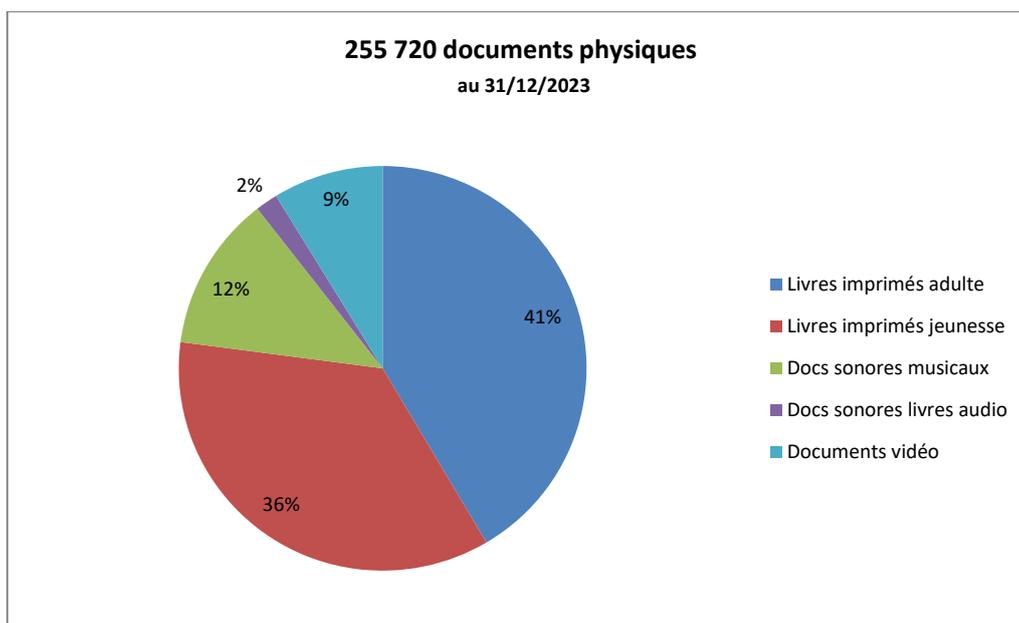
Enfin, une rénovation de la zone accueil a été effectuée afin de l'adapter à l'activité du moment. Une réflexion menée avec le service *Ergonomie* du CD45 est en cours pour concevoir un espace dédié à l'accueil des partenaires dans le cadre d'un réaménagement des magasins et des zones de travail.

## 2.23 L'activité de la MDL

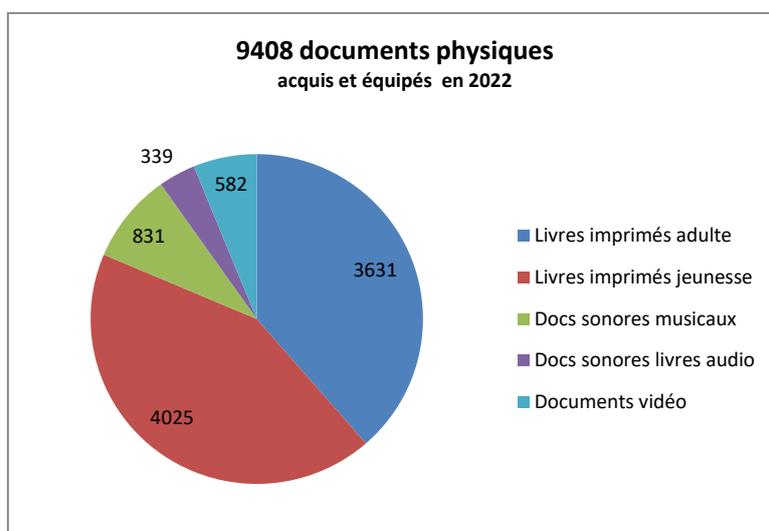
### MISSION 1 : LE CIRCUIT DU DOCUMENT

La collection est constituée de **supports physiques ou numériques, imprimés ou multimédia**.

La MDL gère un fonds de 255 720 supports physiques au 31 décembre 2023. Chaque année des acquisitions viennent abonder ce fonds selon le plan de développement des collections qui tient compte des usages, des fonds en tension et de leurs besoins de renouvellement, assorti d'un travail récurrent de désherbage des collections en partenariat avec Ammareal, une recyclerie qui s'inscrit dans le une démarche d'Economie Sociale et Solidaire. Cette convention permet désormais de générer quelques recettes liées à la revente d'une partie des collections désherbées.

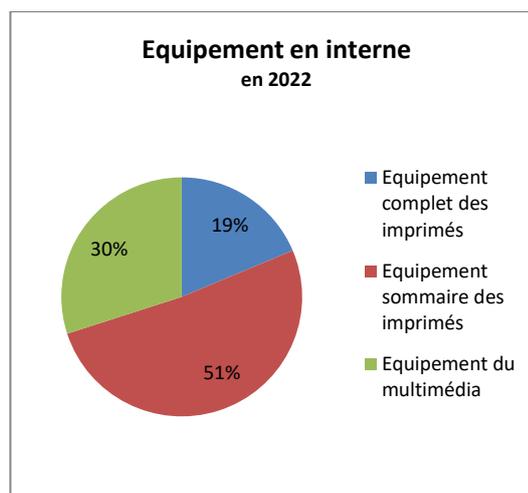
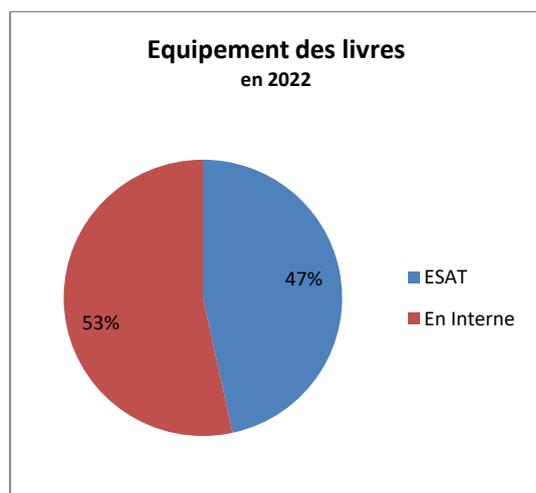


## L'équipement des documents



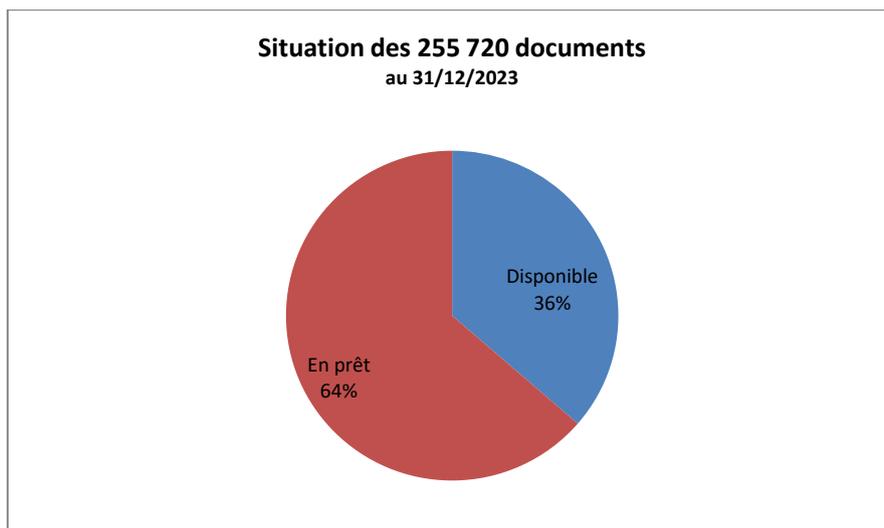
Depuis 6 années, une partie des documents acquis est confiée à un ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) afin de les couvrir et les protéger pour le prêt aux communes.

En parallèle, la MDL a développé une démarche éco responsable afin de réduire le nombre de documents à équiper et ainsi diminuer l'usage de plastique.



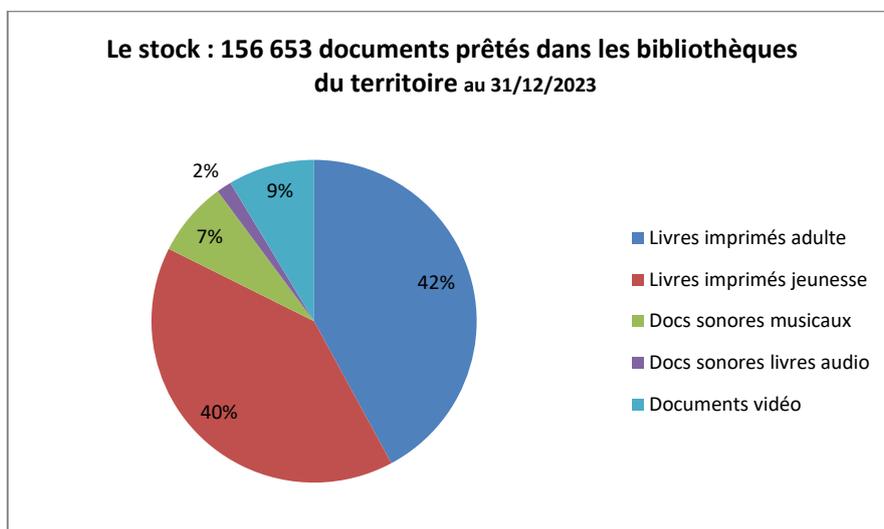
## Les emprunts

En 2023 la MDL a prêté 67 457 documents physiques, soit 26 % du fonds à 120 bibliothèques loirétaines sur les 161 recensées sur le département.



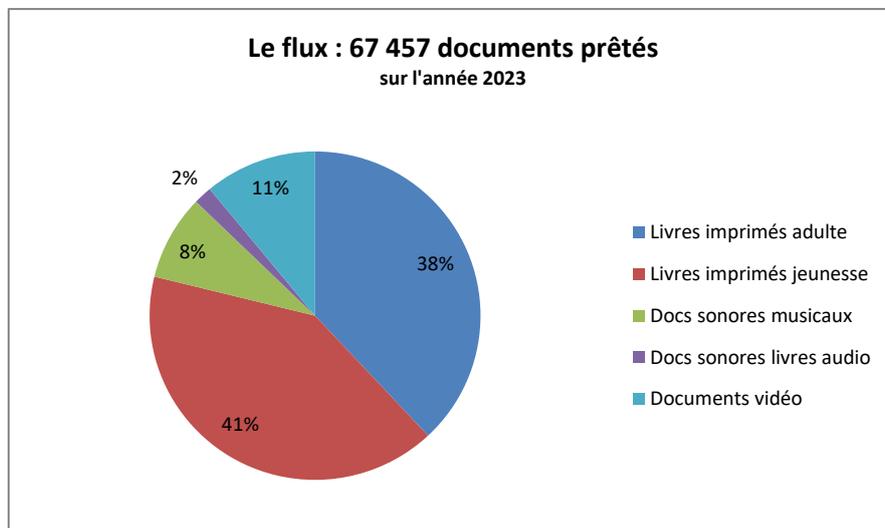
L'ensemble des collections départementales se répartit respectivement entre un tiers stocké et disponible au prêt sur le site de la MDL et deux-tiers mis à disposition des communes sur le territoire. Entre ces deux stocks (interne et externe) s'organise le flux à hauteur d'un quart des collections.

Ce roulement des collections correspond à la moyenne observée dans les différentes BDP de même strate. Que les 2/3 des collections soient en prêt dans les communes montre le dynamisme des emprunts par les partenaires, et induit une densité certaine des flux qui nécessitent la création – à iso masse salariale- d'un pôle chauffeur/ logisticiens.



Conformément à ce qui est observé à l'échelle nationale, on constate notamment un beau succès pour les mangas, dont 80% sont en prêt dans les bibliothèques du réseau, ainsi que pour les livres en gros caractères qui représentent 3,74% du fonds et sont en circulation à 77%.

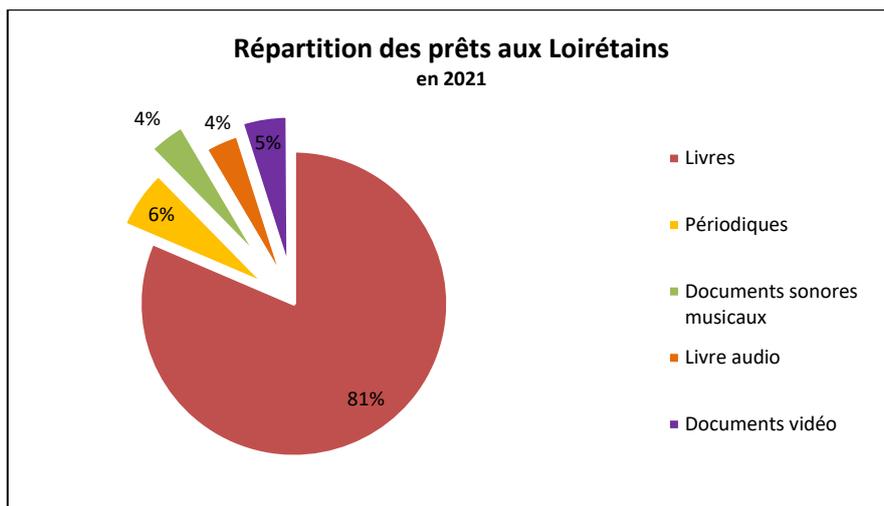
Concernant le fonds sonore, les livres audio sont en tête des prêts (57%). Les 15104 CD, sont quant à eux empruntés pour 44% de leur totalité ; ce qui donne à voir une certaine résistance de ce support face aux plateformes de streaming. L'intérêt des bibliothèques du réseau pour le jeune fonds vinyle de la MDL est également notable, avec 45% de documents en circulation, ayant permis à une dizaine d'établissements de Lecture Publique de proposer ce support au public.



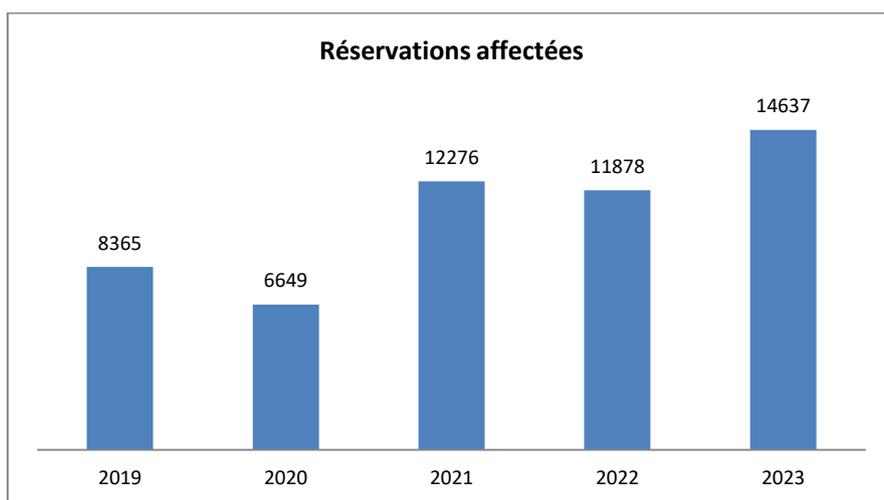
Rapporté aux chiffres du schéma 1 et plus précisément au panorama de lecture publique du Loiret en 2016, on notera que le prêt des livres représentait 91% des documents prêtés, lorsque les Cd et DVD représentaient 9%. On notera ainsi une diversification des usages en faveur des supports multi-média.

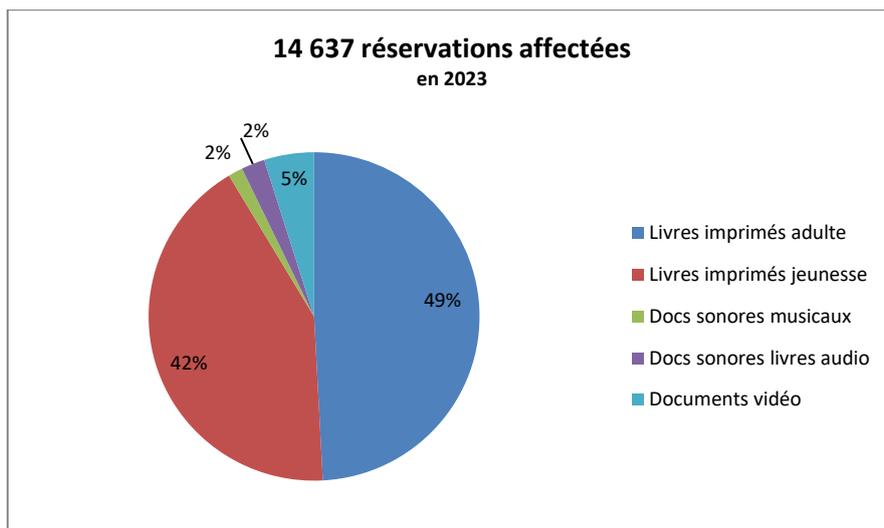
Les livres ne représentent plus que 79% lorsque les documents sonores et vidéo représentent désormais 21%.

Toutefois si l'on compare avec les pratiques d'emprunt des Loirétains dans les bibliothèques (graphique ci-dessous), on constate une nette différence concernant les DVD. Si la MDL maintient 11% de ses prêts sur les DVD, Les bibliothèques du réseau ne réalisent que 5% de leurs prêts avec les DVD. On, constate le même écart avec les CD musicaux (8% pour la MDL et 4% pour les bibliothèques). Les bibliothécaires du réseau veillent à proposer une offre diversifiée allant au-delà du simple besoin exprimé par les lecteurs afin de maintenir une collection large et pluraliste et permettre aux Loirétains de découvrir des biens culturels méconnus.



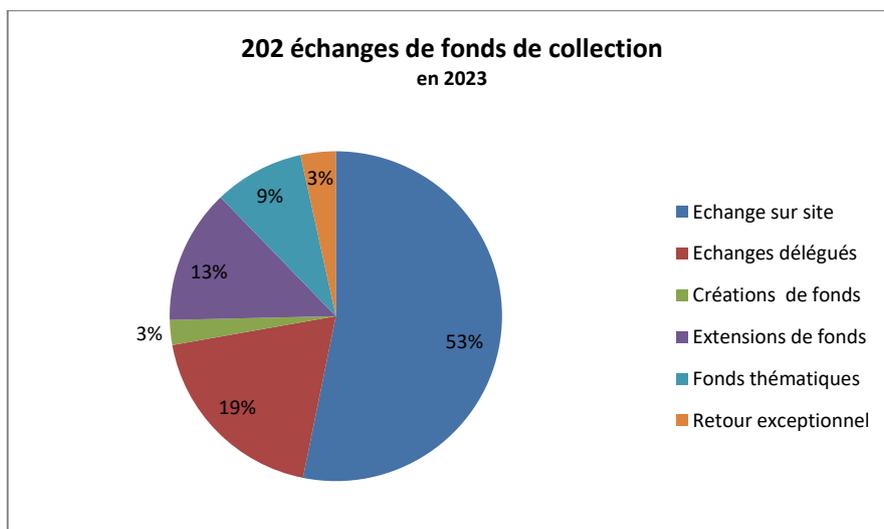
Si les bibliothécaires veillent à proposer une offre équilibrée, elles savent également répondre à la demande de leurs lecteurs grâce au service de réservations en ligne qui permet de satisfaire rapidement aux besoins exprimés, comme le montre la progression sensible des réservations dans le graphique ci-dessous.



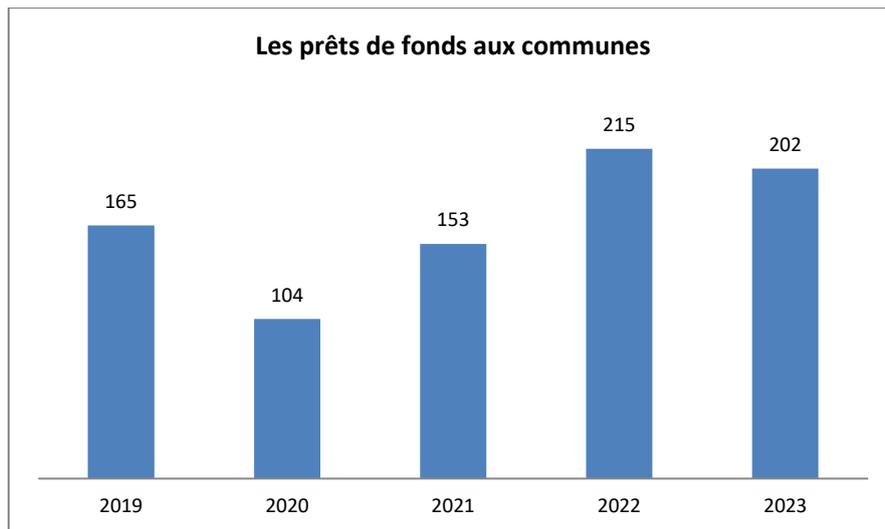


La forte progression (en dehors de la période COVID sur l'année 2020) des réservations sur ces dernières années témoigne d'une réelle augmentation de la demande des bibliothèques du territoire.

A noter la meilleure adéquation entre les demandes qui émane des bibliothèques municipales et la sélection des acquisitions, et ce, grâce à un travail de concertation renforcée, notamment en matière de politique documentaire, de politique d'acquisition et de conception partagée des priorités.



Le nombre d'échanges sur site est largement majoritaire, bien qu'il soit limité par la capacité d'accueil de la MDL, que ce soit en matière d'espace ou de temps-agent. Afin d'inciter les bibliothèques à équilibrer leurs offres et maintenir une certaine équité entre elles, la MDL incite celles-ci, depuis 2023, à effectuer des retours exceptionnels pour renouveler l'offre disponible au sein de la MDL et éviter la constitution de fonds non exploités dans les bibliothèques.

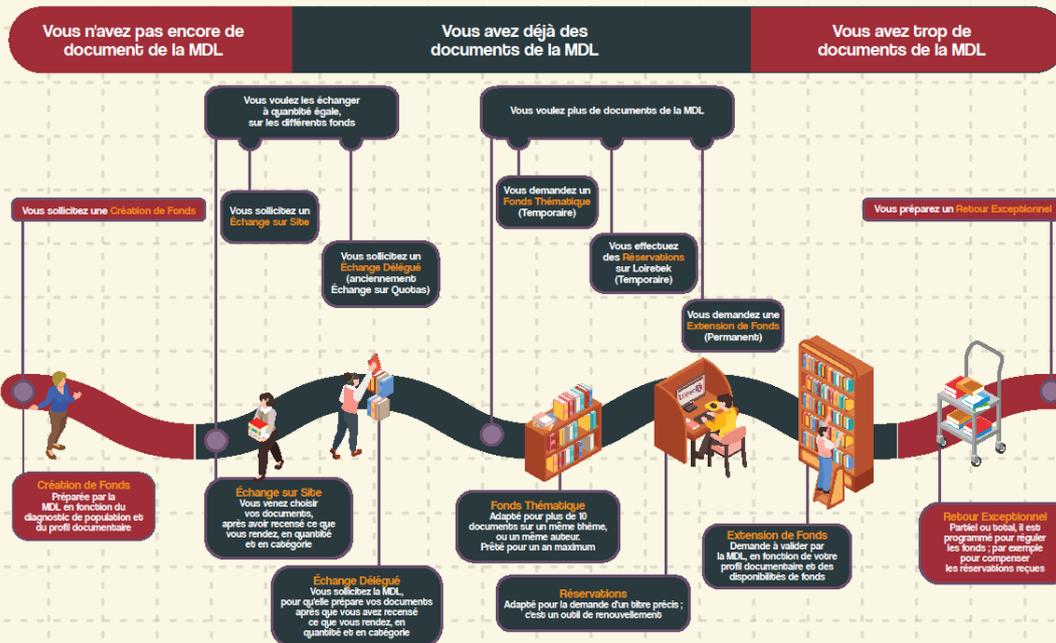


67731 documents ont ainsi été prêtés aux communes grâce à différents types d'échanges, qu'ils soient sur rendez-vous ou délégués, grâce à des créations ou extensions de fonds.

### Les modalités de prêts

Pour mettre à disposition des bibliothèques municipales ou intercommunales, une collection adaptée et renouvelée, la MDL propose plusieurs types de prêts ou d'échanges de documents adaptés aux différentes configurations des équipes de bibliothécaires (éloignement géographique, bénévole ou professionnel, solo ou en équipe...), comme le donne à voir l'infographie ci-dessous.

# Vos Emprunts à la Médiathèque départementale du Loiret



Quel que soit le moyen utilisé pour faire vivre vos collections, la MDL se garde la possibilité de réguler le volume et la répartition de vos demandes

## LES DIFFERENTS TYPES D'EMPRUNT à la MDL

Quel que soit le moyen utilisé pour faire vivre les collections, la MDL se garde la possibilité de réguler le volume et la répartition de vos demandes.  
 Durée de prêt d'un document = 3 ans - Durée de prêt d'une nouveauté = 6 mois.  
 Un document reste une nouveauté pendant 1 an.

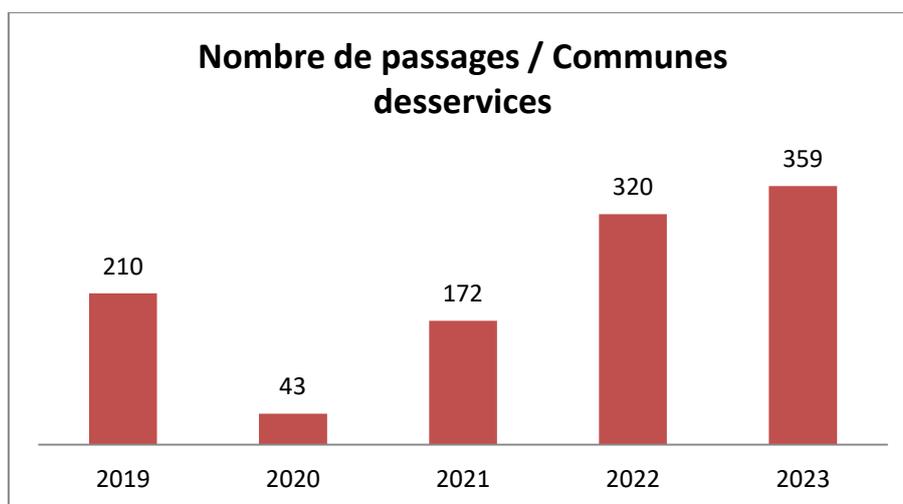
OBJECTIFS	OUTILS utilisés	CRITERES	ETAT des COLLECTIONS	QUANTITE	QUI choisit ?	MISE à DISPOSITION
Pour Créer une bibliothèque	<b>Création de fonds</b>	Demande de la commune. Validation par la MDL selon un diagnostic de population et un profil documentaire *	Une collection équilibrée et diversifiée. Notion d'encyclopédisme et d'universalisme	Définies selon un diagnostic de population et un profil documentaire (à créer)	La MDL	livraison à programmer
Pour Echanger des documents	<b>Echange sur site</b>	Un document rendu = Un document emprunté Prise de RDV sur loiretek pour une visite à la MDL	Un échange partiel de collection. Des échanges réguliers (2 fois par an)	Min 150 par RDV Max : 400 par 1/2 journée ou 700 par jour Les quantités de retours et d'emprunts sont équivalentes selon les catégories	La BM	Selon les disponibilités de créneau dans le calendrier. Prévoir une demande de RDV minimum 7 jours avant pour s'assurer de la disponibilité des équipes MDL
	<b>Echange délégué</b> (anciennement Echange sur Quotas)	Un document rendu = Un document emprunté Demande de la BM sur Loiretek	Un échange partiel de collection. Des quantités évaluées par type de document / Utilisation des formulaires de préparation Des échanges réguliers (2 fois par an)	La préparation des échanges délégués peut être échelonnée en fonction des quantités demandées	La MDL	livraison à planifier en fonction des calendriers de tournées
Avoir plus de documents	<b>Extension de fonds</b>	Validation par la MDL selon les disponibilités dans la catégorie demandée Sur site ou délégué	Prêt long	Selon les disponibilités	La MDL ou La BM	au choix
	<b>Réservations</b>	Un besoin précis répondant à un besoin identifié d'un lecteur.	Prêt temporaire.	Selon les disponibilités	La BM	en fonction des tournées
	<b>Fonds thématiques</b>	Pour accompagner un projet de médiation. Validation par la MDL	Prêt temporaire limité à un an maximum. Constitué à partir de 10 documents sur un même sujet ou un même auteur.	Selon les disponibilités	La MDL	au choix
Avoir trop de documents	<b>Retour exceptionnel</b>	Dans une logique d'équité et de circulation des collections - compenser des excès occasionnés par les fonds thématiques ou les réservations - proposer aux autres bibliothèques une offre renouvelée	ex : Fonds ancien ex : Trop grande représentation d'un même auteur ou d'une même catégorie ex : Circulation des nouveautés (durée de prêt d'une nouveauté = 6 mois)	Selon les profils documentaires (en cours d'élaboration)	La BM ou la MDL	Restitution à programmer par mail à l'adresse mdل.doc@loiret.fr

## La logistique

La MDL dispose d'une équipe de 3 chauffeurs afin de proposer une tournée hebdomadaire aux bibliothèques du territoire destinée à la livraison des réservations de documents, les fonds demandés ou les outils d'animation.

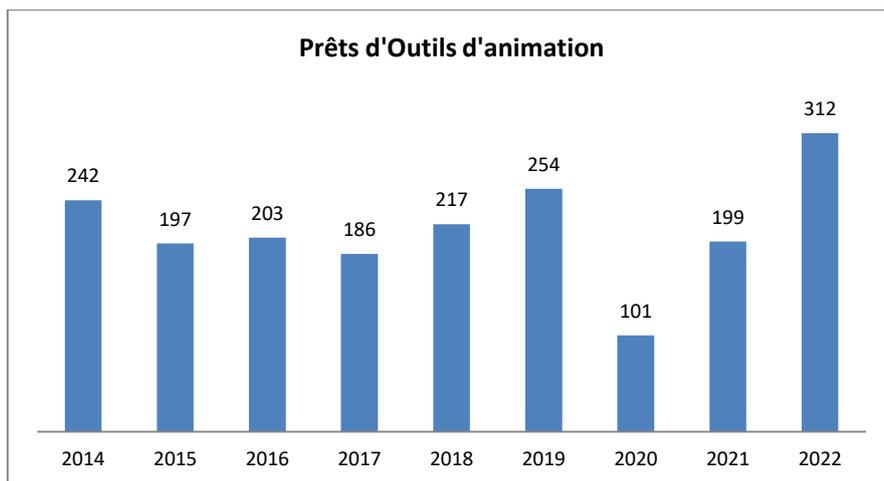
Le département, hors métropole est subdivisé en 6 secteurs géographiques qui permettent aux 90 bibliothèques desservies par la navette en 2023 (53% de l'ensemble des bibliothèques) de bénéficier d'une visite toutes les six semaines.

La MDL dispose de deux véhicules utilitaires permettant pour l'un le transport d'environ 15 cartons de livres ; pour l'autre de 30 cartons de livres. Un nouveau véhicule est prévu dans le cadre du Contrat Départemental de Lecture, en partenariat avec la DRAC.

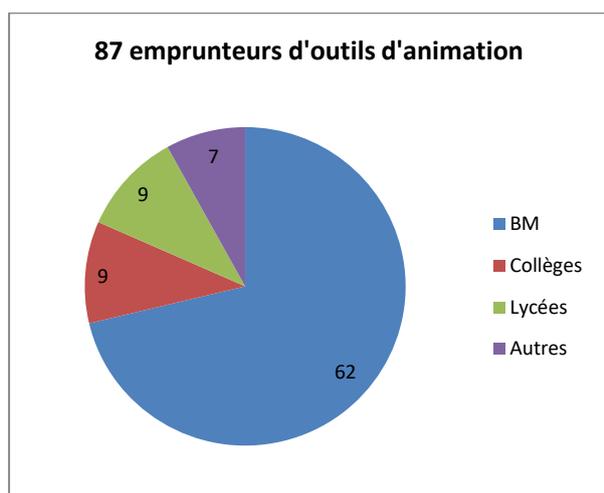


## Les outils d'animation

La Médiathèque départementale du Loiret propose à ses partenaires **des outils d'animation** (Outils textiles, expositions, sélections thématiques) qui comprennent des ressources documentaires, expositions, jeux, jouets, quiz et supports pédagogiques, afin de favoriser le lien social en bibliothèque.



La forte augmentation du nombre de demandes d'outils d'animation témoigne d'une volonté, de la part des bibliothèques du territoire, d'attirer de nouveaux public en diversifiant leurs activités. Afin de répondre à la demande et de mieux coller aux usages, un travail d'évaluation sur cette collection, a débuté depuis 2 ans afin de les rajeunir, les alléger et d'en maîtriser la quantité.



62 Bibliothèques, soit 36 % des bibliothèques du réseau, empruntent des outils d'animation. Plus précisément, ce sont 17 bibliothèques qui génèrent 50 % du total des emprunts. Une réelle piste de progression se dégage donc ici, et cet aspect est l'objet d'un groupe de travail interne à la MDL.

### Le Prix Manga Loiret

Depuis 2014, la MDL organise en partenariat avec les bibliothèques et collèges du département, un e-prix autour du manga, **MangaLoiret**, à l'attention des adolescents. Le prix MangaLoiret est un Prix littéraire qui propose aux collégiens du Loiret, essentiellement, de lire une sélection de 4 mangas autour d'un thème. A l'issue de leur lecture, ils votent pour leur manga préféré.

La MDL propose aux bibliothèques, collèges et autres structures qui souhaitent participer de s'inscrire pour recevoir un lot des 4 mangas ainsi qu'un kit de communication composé d'une affiche, d'un livret d'accompagnement, et de dépliants à distribuer.

Les jeunes qui fréquentent la structure peuvent ainsi lire et voter sur le site de la MDL, Loiretek, pour leur manga préféré.

A l'issue des votes, et pendant le Festival Ozéir, une cérémonie de clôture a lieu, invitant les jeunes votants à découvrir le manga lauréat et à participer à une après-midi festive composée de différents ateliers.

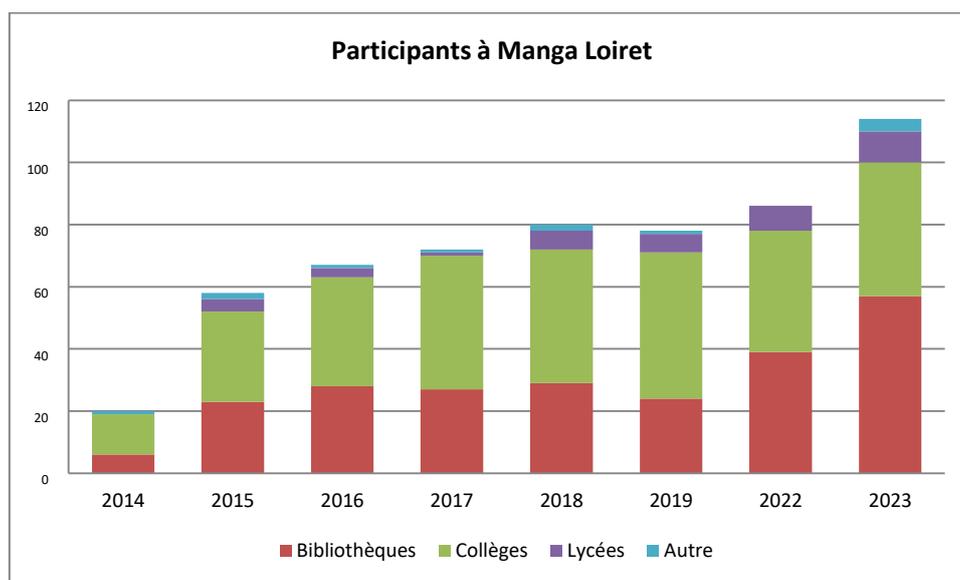
Les objectifs de Manga Loiret sont :

- Favoriser le rapport de l'adolescent à la lecture et à l'objet livre sous toutes ses formes ;
- Créer du lien entre les adolescents et les lieux de vie du livre (bibliothèques, CDI).
- Encourager les jeunes Loirétains à développer leur sens critique autour d'une œuvre littéraire ;
- Sensibiliser les adolescents au manga ;



Le graphique ci-dessous montre l'inscription de ce Prix dans le paysage culturel et éducatif loirétain.

La moyenne d'âge des votants est de 13,59 ans.



## MISSION 2 : L'INGENIERIE

Depuis 2021, la sectorisation et la mise en place des Référents de territoire ont largement permis de renouer le contact avec les partenaires du réseau communal ou intercommunal. Chaque référent a pour rôle d'entretenir des liens étroits avec chacune des équipes sur son secteur et de faire remonter les besoins vers la personne compétente au sein de la MDL. Il peut s'agir d'un besoin d'accompagnement pour :

- la gestion des collections,
- l'informatisation,
- l'accompagnement lors de la création ou rénovation d'une structure,
- la formation en intra,
- la rédaction d'un PCSES.

Autant de services qui relèvent de l'ingénierie et distingue la « médiathèque départementale » d'une « médiathèque municipale ». L'expérience a montré à plusieurs reprises que cette appellation, outre de ne plus correspondre totalement à la réalité de l'évolution des métiers, était source de nombreuses confusions dans l'esprit des partenaires et des publics. D'autres départements préfèrent l'appellation « Direction du livre et de la lecture », ou « Direction de la lecture publique », avec des appellations tout aussi sources de confusions ou de méprise.

Il conviendrait de s'interroger sur cette désignation pour, sans doute, la faire évoluer vers une visibilité plus grande de l'ingénierie culturelle au service du réseau des bibliothèques.

### Le référent Territoires et Proximité en lien avec le SATE

7 secteurs ont été identifiés et sont animés par un référent de territoire afin de permettre une individualisation de la relation.

La programmation de Rendez-vous partage documentaires permettent d'inviter tous les partenaires d'un même secteur à se rendre dans l'une des bibliothèques du secteur avec la présence de deux agents de la MDL dont leur référent.

Une rotation de la structure accueillante favorise une valorisation de chaque bibliothèque sur le secteur. Ces rencontres sont l'occasion pour les équipes locales de faire connaissance avec les collègues de communes proches, de partager l'actualité et les expériences, de partager sur des thématiques choisies et d'échanger les documents réservés.

Cette répartition s'est basée sur la cartographie du Service d'aide aux territoires (SATE). Les développeurs du SATE constituent des partenaires privilégiés pour les référents de territoire. Les informations échangées renforcent réciproquement leur connaissance des secteurs.

A titre d'exemples :

- Assistance apportée aux bénévoles de la bibliothèque de **Sury-aux-Bois**, (rouverte en 2019), dans le **renouvellement des collections, et l'appropriation du logiciel informatique encadrant la gestion documentaire.**

[Avant /Après l'intervention de la Médiathèque départementale](#)



- Plusieurs interventions réalisées à la bibliothèque de Briare pour des **conseils en désherbage et un réaménagement des espaces**. Une **extension du fonds documentaire** a aussi permis d'enrichir l'offre proposée aux usagers.

*Un nouvel aménagement des espaces de la bibliothèque de Briare*



- **Appui** en 2019 et 2020 à l'**élaboration du projet médiathèque troisième lieu à Olivet**, avec notamment une participation de la Médiathèque départementale du Loiret au Comité de pilotage et une subvention accordée par le Département du Loiret.



## MISSION 3 : LA FORMATION

### Offre de formations de la Médiathèque départementale du Loiret

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, la Médiathèque départementale accompagne le développement des compétences des professionnels bénévoles et salariés du Loiret par une offre de formations et de rencontres professionnelles variées visant à renforcer leurs pratiques métiers et à répondre à l'évolution des attentes des Loirétains.

Un important travail a été mené à partir de 2020 pour introduire une offre de formations et développer progressivement son attractivité en croisant les expertises de l'équipe de la Médiathèque départementale et les apports d'intervenants extérieurs spécialisés en lecture publique sur des thématiques ciblées.

Au printemps 2022, une enquête en direction de l'ensemble des équipes du réseau des bibliothèques du Loiret a été conduite sur leurs besoins pour bâtir l'offre de formations 2023-2027 au plus près de leurs attentes.

L'analyse des 149 souhaits exprimés a permis d'identifier 5 domaines de compétences particulièrement attendus des bibliothèques, quel que soit le profil des bibliothèques (bénévoles, salariés, équipe mixte) ; à savoir l'animation et la médiation culturelle, la valorisation des collections, l'accueil des publics et l'approche du métier de bibliothécaire, la direction d'une bibliothèque et enfin le numérique.

Ainsi que le souligne l'Inspection général des Bibliothèques (IGB) dans son récent rapport sur [Le rôle et la place des bénévoles dans les bibliothèques territoriales](#), la formation revêt un caractère essentiel pour l'acculturation des bénévoles au métier de bibliothécaire, qui représentent 60 % du réseau des professionnels du Loiret.

Les bénévoles du Loiret constituent un public hétérogène aux degrés d'implication divers qu'il convient de mieux accompagner dans l'expression et la satisfaction de leurs besoins.

Les échanges menés depuis 2021 par les Référents de territoire révèlent la nécessité de mieux prendre en compte les freins de mobilité géographique des bénévoles et les craintes ressentis par certains sur leur légitimité ou leur capacité à se former. Le manque de disponibilité constitue également un facteur important, les bénévoles étant déjà très impliqués dans l'accueil des publics, la gestion et l'animation de leur bibliothèque.

Afin de prendre en compte leurs besoins spécifiques, la Médiathèque départementale proposera dès 2024 des ateliers à la demande en territoires pour un accompagnement sur mesure sur la gestion et l'organisation d'une bibliothèque. Les bibliothèques pourront à tout moment solliciter leur référent de territoire pour bénéficier d'un atelier sur l'une des 5 thématiques suivantes :

- Classer et cataloguer les documents
- Evaluer et désherber ses collections
- Construire un projet d'animation
- Utiliser la Loiretek pour la gestion de ses prêts avec la MDL
- Promouvoir les ressources numériques de la Loiretek.

D'une durée de 2 à 3h, ces ateliers, seront organisés *in situ* et pourront, le cas échéant, associer les professionnels intéressés, situés à proximité de la bibliothèque demandeuse. Animée par l'équipe de

la Médiathèque départementale, chaque atelier s'appuiera sur des mises en situation concrète permettant aux participants d'interroger leurs pratiques et leurs souhaits. Ces ateliers pourront également être l'occasion de favoriser les synergies entre les bibliothèques d'un même territoire.

## La Journée professionnelle du réseau : Les rendez-vous du livre et de la Lecture

Dans le cadre orientations fixées par le Schéma de lecture publique I (2015-2021), la Médiathèque départementale du Loiret réunit chaque année les acteurs agissant en faveur du développement de la lecture pour échanger sur l'évolution des pratiques métiers dans le cadre des *Rendez-vous du livre et de la lecture*.

Cette journée professionnelle s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent renforcer leur stratégie et réfléchir aux enjeux sociétaux de la lecture, des lieux du livre et à leur mutation.

Chaque rencontre propose une programmation riche pour répondre de manière concrète tant aux objectifs communs qu'aux besoins spécifiques des champs professionnels de la Culture, du livre, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.

Près de 1000 personnes ont participé en présentiel ou à distance aux 5 éditions proposées par le Département du Loiret.



### Edition 1

#### Lire pour s'évader, se connecter, s'enrichir, s'épanouir dans un itinéraire culturel au cœur du Loiret

L'affirmation du rôle social des bibliothèques, la complémentarité des différents supports de lecture (livre papier et livre numérique), l'importance de faire vivre les collections de DVD et jeux vidéo dans les médiathèques, faire sortir les livres des lieux de lecture.

### Edition 2

#### Renaissance & bibliothèques

Le Département du Loiret a souhaité proposer une rencontre exceptionnelle avec Bernard Pivot, Président de l'Académie Goncourt et sa fille Cécile Pivot journaliste, auteure.

Offrant une illustration contemporaine du renouveau des bibliothèques, la seconde table ronde a été l'occasion de questionner le concept de « troisième lieu » qui s'est développé massivement dans les bibliothèques depuis 10 ans.



### Edition 3

#### L'accueil des personnes dyslexiques en bibliothèques

Experts, auteurs, adultes dyslexiques ont apporté leur témoignage pour mieux comprendre et accompagner les personnes dyslexiques vers le plaisir de lire.

La rediffusion en ligne des rencontres a profité à un large public du Loiret (familles, bibliothécaires, orthophonistes, enseignants...) avec plus de 500 vues dans l'année.



### Edition 4

#### Ensemble pour la lecture

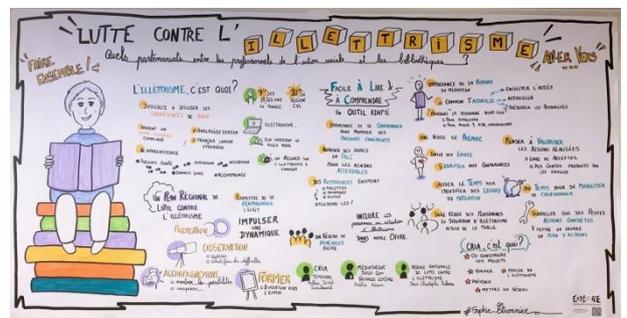
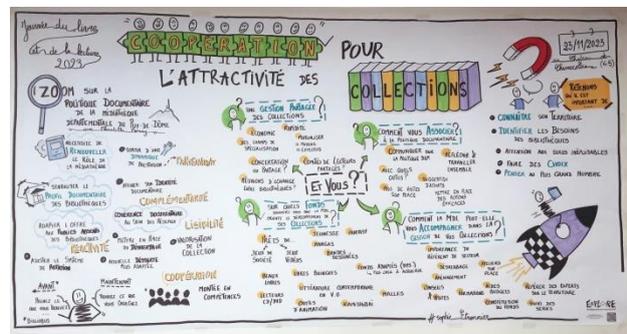
L'Atelier Musée de l'Imprimerie (AMI), de Malesherbes, a accueilli la 4<sup>ème</sup> édition des *Rendez-vous du livre et de la lecture*, organisé dans le cadre du festival Ozelir. Placée sous le thème de la lecture grande cause nationale, la journée a été l'occasion d'interroger la place du livre, de la lecture et des lieux du livre, en présence de Thierry Claerr, en charge du Bureau de la Lecture Publique au Ministère de la Culture. Bâtie en partenariat avec l'Education nationale, les questions du rapport des jeunes à la lecture, des partenariats entre bibliothèques et collèges, du rôle social des Etablissements de Lecture Publique en France ont été abordées.

### Edition 5

#### Collections & lutte contre l'illettrisme

Le développement concerté des collections a accompagné les travaux des bibliothécaires bénévoles et salariés réunis pour l'occasion par bassins de territoire.

Les professionnels de l'insertion et de la formation professionnelle ont rejoint l'après-midi les bibliothécaires du réseau pour une table ronde consacrée à l'illettrisme. Jean-Christophe RALEMA, Chargé de mission coordinateur régional pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et deux professionnels de terrain ont partagé leurs expériences pour mieux comprendre les enjeux actuels de la lutte contre l'illettrisme, les atouts des bibliothèques et les partenariats possibles avec les professionnels de l'action sociale.



## MISSION 4 : LE NUMERIQUE

Dans le contexte du Label BNR (Bibliothèque Numérique de Référence) remis en octobre 2020 par le Ministère de la Culture, la Médiathèque départementale a déployé les trois axes de ce programme :

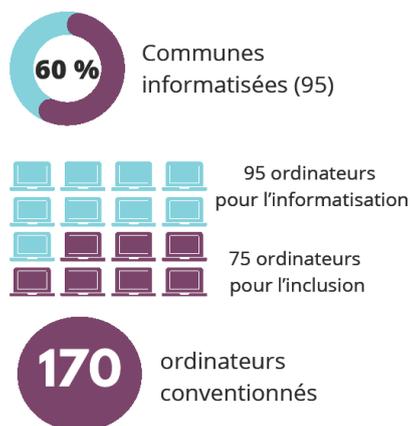
- Informatisation des bibliothèques,
- Acquisition de nouvelles ressources numériques, notamment dédiées aux publics empêchés,
- Inclusion numérique dans les bibliothèques.

Le budget global sur les 3 ans s'est élevé à **272 800 € HT**, soutenu à hauteur de **50% par la DRAC**.

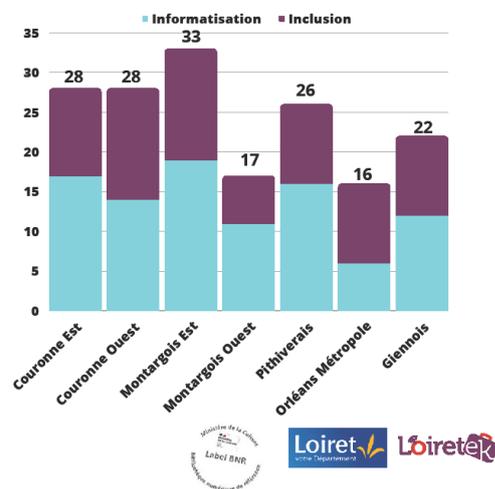
### L'Informatisation :

#### BNR 2021 - 2024 : Répartition des dotations

160 bibliothèques partenaires



Répartition sur les 7 secteurs loirétains



### L'Inclusion numérique

Pourquoi l'inclusion numérique en Bibliothèque ?

- Le réseau des bibliothèques constitue par excellence un service public de proximité connu et repéré,
- Le réseau des bibliothèques est le maillage le plus fin des départements qui s'étend bien souvent jusque dans les villages : c'est le 1<sup>er</sup> réseau culturel de France.
- Les bibliothèques se prêtent d'autant mieux à l'inclusion numérique qu'elles sont des lieux d'échanges et de rencontres entre usagers et avec des professionnels.
- Les bibliothèques prennent en charge leur part dans l'inclusion numérique pour faire suite à leur contribution à l'inclusion sociale
- Les bibliothèques du Loiret offrent déjà un portail numérique aux loirétains : Loiretek
- Les bibliothèques se tournent désormais naturellement vers le numérique par la médiation numérique

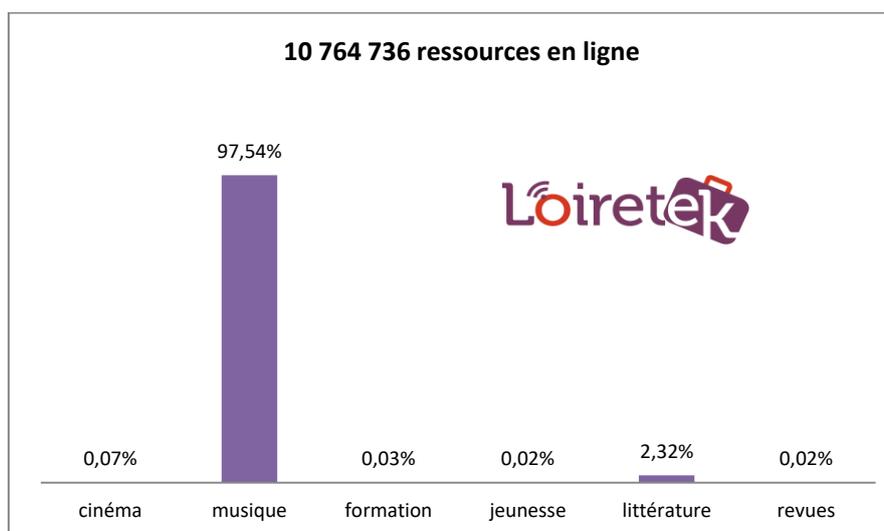
Après avoir déployé le plan numérique (BNR) au titre de l'inclusion numérique, vient le temps avec le présent schéma de la médiation numérique. A ce titre, le département du Loiret fait le choix du recrutement d'un médiateur dédié à la valorisation des ressources numériques et de l'inclusion numérique, en lien avec le Service d'Aide aux Territoires (SATE)

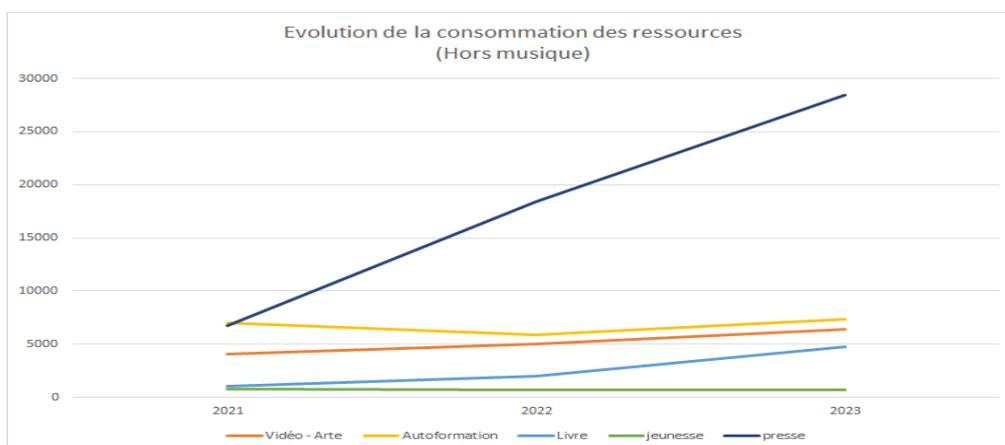
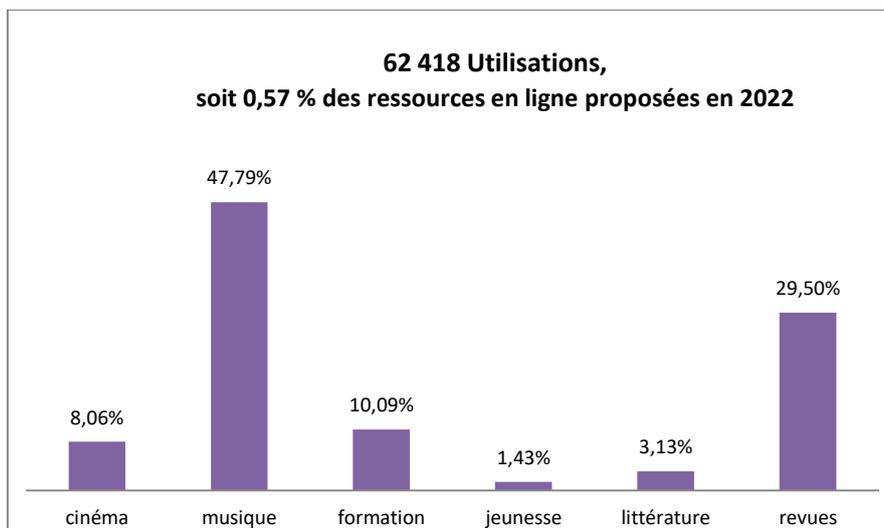
Il s'agit, en effet de favoriser l'appropriation et l'acculturation des nouveaux usages et services numériques pour éviter l'exclusion numérique qui vient parfois s'ajouter à l'éloignement et à l'isolement, afin de garantir un égal accès aux droits des usagers, à la santé, à l'éducation et à l'information.

## Les Ressources numériques

Le site internet [Loiretek](#) ou portail WEB de la MDL du Loiret possède deux volets distincts.

Les Loirétains ont accès depuis novembre 2014 à la médiathèque numérique, la Loiretek. Elle est conçue pour offrir aux personnes inscrites dans une bibliothèque loirétaine des ressources numériques gratuites avec ou sans téléchargement et légales. L'offre est constituée de vidéo, d'autoformation, grand public et publics spécifiques, de presse, de musiques, de livres et d'une offre spécifique jeunesse.

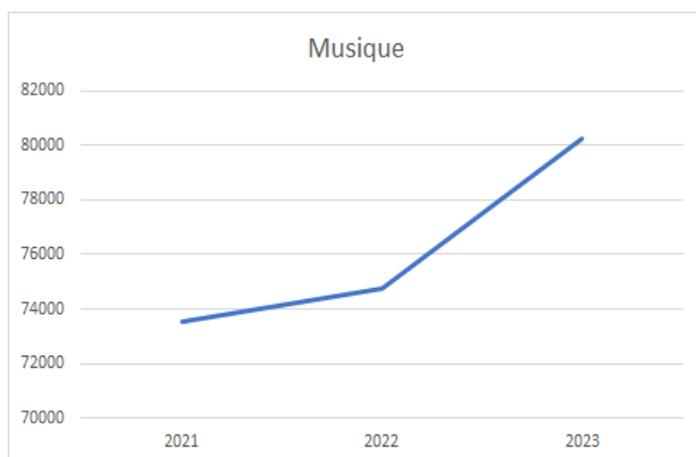




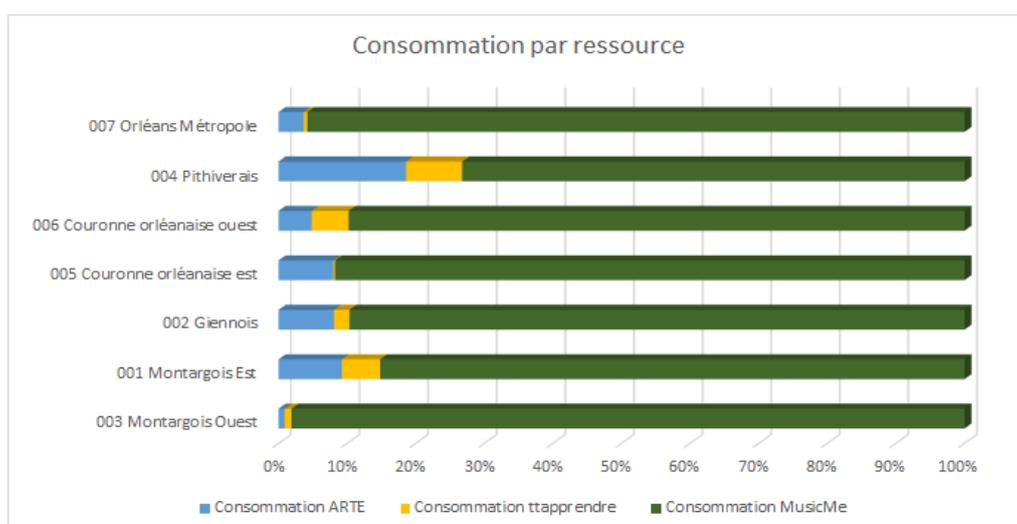
On notera, les consultations de musique mises à part, la sensible baisse de l'autoformation, la forte avancée de la presse, la progression lente mais continue de la vidéo. Le produit ciblé jeunesse ne rencontre manifestement pas son public.

Le livre marque un bon début. L'introduction du PNB prévue dans ce présent schéma et le Contrat départemental de lecture qui y est associé permettra de rendre accessible le livre numérique, et de rééquilibrer ainsi davantage les ressources consultées.

Pour la musique (nombre de titres écoutés)



## Répartition de la consultation par secteur géographique



A noter que le Pithiverais, et dans une moindre mesure le Montargois, sont de grands consommateurs de Vidéo à la demande et d'autoformation par rapport au reste du territoire. Alors qu'Orléans Métropole est concentré sur la musique.

La répartition de la consultation par secteur montre la nette prédominance de la musique parmi toute l'offre de la plateforme Loiretek. Une communication sur la diversité de l'offre numérique est indispensable et attendue.

Comme dans l'ensemble des départements, les ressources numériques rencontrent un réel problème de communication et de visibilité. Nécessaire pour la diffusion des connaissances, l'accès au savoir, l'éveil à la citoyenneté, les ressources numériques relèvent d'un choix éthique et politique, notamment sur l'angle de l'équité territoriale. Le Loiret n'échappe pas à la difficulté de faire connaître les ressources, ce qui explique qu'à ce jour, on ne compte que 2212 inscrits actifs<sup>7</sup> sur le portail Loiretek, soit 0,4% de la population loirétaine, hors Orlean et Montargis qui proposent une offre numérique propre.

<sup>7</sup> Qui se sont connectés sur une ressource au moins 1 fois dans l'année



Le présent schéma propose d'introduire un chantier de réflexion dédié à la mutualisation des ressources numériques entre le département, le Réseau Orléanais et l'agglomération montargoise.

## L'espace partenaire

Loiretek met à disposition des bibliothécaires du Loiret un outil permettant de gérer les échanges quotidiens avec la MDL. L'espace partenaires permet de gérer ses collections en ligne, de s'inscrire aux formations et de trouver des pistes et des ressources pour animer sa bibliothèque.

Accueil > Espace partenaires > Gérer ses collections

### ESPACE PARTENAIRES

- Se former et apprendre
- S'informer
- Gérer ses collections
- Animer sa bibliothèque
- Etre accompagné
- Agenda des formations

### A VOIR AUSSI

- Tous les formulaires
- Tuto / réserver une maille

### Gérer ses collections

Afin de vous permettre d'offrir un fonds attractif à vos lecteurs, vous avez la possibilité de :

- réaliser un échange de documents dans les locaux de la Médiathèque départementale du Loiret ou vous serez accueillis puis conseillés dans votre choix de manière personnalisée.
- faire réaliser par l'équipe de la Médiathèque départementale du Loiret, une sélection de documents adaptée à votre besoin, sur quotas.
- faire évoluer votre fonds documentaire en effectuant une demande de prêt de documents spécifiques ou d'extension de fonds.

#### ECHANGE DE DOCUMENTS SUR SITE

Vous avez la possibilité de faire un échange documentaire sur le site de la Médiathèque départementale. Vous serez accompagnés par l'équipe de la Médiathèque départementale pour vous...

[Lire la suite...](#)

#### ECHANGE DE DOCUMENTS SUR QUOTAS

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, l'équipe de la Médiathèque départementale constituera une sélection de documents selon les besoins spécifiés dans les formulaires...

[Lire la suite...](#)

#### EVOLUTION DE VOTRE FONDS DOCUMENTAIRE

Vous souhaitez enrichir vos fonds documentaires ?

[Lire la suite...](#)

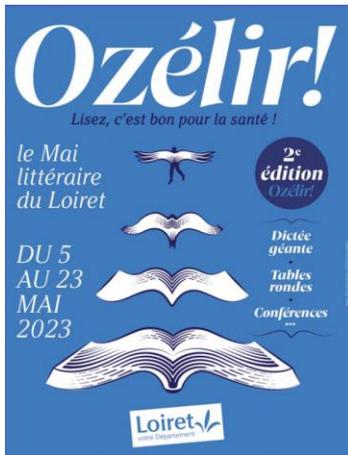
## MISSION 5 : OZELIR

Festival Ozelir, le Mai littéraire du Loiret, une animation fédératrice autour de la lecture.

Le Conseil Départemental du Loiret a créé **Ozélir**, un festival multi-acteurs qui mobilise autour d'un thème commun des bibliothèques, des associations, des institutions, des auteurs, des libraires, des artistes, des éditeurs, des établissements médico-sociaux et d'enseignements afin de créer dans les territoires une effervescence culturelle de proximité bénéficiant à tous les Loirétains.

Les objectifs en sont les suivants :

- Lutter contre l'illettrisme persistant.
- Remettre la lecture et l'écriture au cœur des préoccupations.
- Proposer une alternative aux écrans.
- Promouvoir l'offre des bibliothèques et médiathèques, souvent insuffisamment connue.
- Créer des synergies fructueuses entre les acteurs de la chaîne du livre.
- Aller vers les publics et les territoires.



### Laurence Bellais, vice-présidente à la culture au Département « C'est un événement innovant et unique en France »

Du 5 au 23 mai prochains, le Département organise son deuxième grand rendez-vous de la lecture dans le cadre du festival Ozélir. Laurence Bellais, vice-présidente en charge de la culture, a répondu à nos questions.

**Quelle est la philosophie de cette deuxième édition ?**  
Nous avons voulu créer un festival car la lecture doit être quelque chose de vivant. Nous souhaitons que la littérature soit destinée de ce qu'elle implique d'émotion. Ce qu'il faut avoir en tête c'est que nous voulons donner un éclairage sur les différents thématiques de ce festival Ozélir cela passe par des tables rondes, des ateliers théâtre, du spectacle vivant, au de la lecture en pleine nature avec les partenaires de l'enseignement. C'est un événement innovant et unique en France.

**Quel retour faites-vous sur la première édition du festival ?**  
Nous avons trouvé que la première édition avait couru sa lignée d'abord parce qu'elle se déroulait dans le cadre de la grande cause nationale qui touchait la lecture publique. Pour les grands temps forts organisés par le Département, la participation était timide mais c'était une première édition. En revanche, les



Laurence Bellais, vice-présidente en charge de la culture. (PHOTO : DÉPARTEMENT DU LOIRET)

différentes manifestations des territoires étaient mises en lumière et renforcées.

**Quels sont les domaines qui seront concernés par Ozélir ?**  
Il y a plusieurs portes d'entrée à la lecture parce que ce festival se veut transversal. Il y a cette notion de santé, du handicap des personnes qui sont éloignées de la lecture, mais également le côté social. Nous avons aussi intégré la notion d'insertion en milieu scolaire et là aussi d'ailleurs il y aura quelques identifiants qui seront partagés lors de la soirée d'ouverture.

**En quoi consistera la dîctee géante ?**  
Nous l'avions déjà faite l'année dernière mais cette année nous espérons une grande participation. Nous

aurons une première grande dîctee qui sera à destination des collèges qui aura lieu le 3 mai et qui sera diffusée depuis le collège Montaigne d'Orléans, mais que les autres élèves pourront suivre en vidéo transmission. La dîctee pour tous sera, elle, retransmise depuis le hall du Département le 17 mai et sera aussi retransmise dans des chambres d'hôpital, dans les centres médico-sociaux et dans quelques EHPAD pour ceux qui le souhaitent.

**Quelle part les nouvelles habitudes de lecture occupent dans la programmation ?**  
Il faut faire l'équilibre entre l'objet qui représente le livre et le monde numérique qui tout en faisant en sorte que la lecture reste encore. Nous voulons garder au cœur l'ouvrage, même si nous n'écartons pas le fait que la lecture peut se faire avec des tablettes ou d'autres types de créations.

**Les plus proches, mais pas seulement, sont invités du 5 au 23 mai à participer à la deuxième édition du festival. Au programme de nombreuses activités, en plus de la lecture, de la rencontre, de la médiation culturelle.**

### le courrier du Loiret

**Festival Ozélir : lire, c'est bon pour la santé !**



Les plus proches, mais pas seulement, sont invités du 5 au 23 mai à participer à la deuxième édition du festival. Au programme de nombreuses activités, en plus de la lecture, de la rencontre, de la médiation culturelle. (PHOTO : DÉPARTEMENT DU LOIRET)

## LA SOURCE

### Un millier de jeunes se prend au jeu de la dictée

Rachid Santaki a dicté un texte au collège Montesquieu, mais pour 1.000 élèves du Loiret, par visioconférence.

Dans le cadre du festival Ozéir, organisé par le conseil départemental, Rachid Santaki, organisateur de dictées géantes, avait préparé un texte d'une dizaine de lignes, dans laquelle il s'est fait un malin plaisir d'insérer le mot hippopotomonstrosesquippédaliophibie.

Avant de dicter le texte, il a demandé aux cinquante élèves de la sixième à la troisième du collège Montesquieu : « Est-ce que vous aimez la dictée ? » À la majorité, le non l'emportait...

Pourtant, plusieurs d'entre eux n'ont fait qu'une, voire deux fautes. Et Rachid Santaki les a applaudis : « Ce travail d'organisateur de dictées géantes

complète mon métier de romancier et de scénariste. C'est une forme de média, qui rassemble aussi bien les adultes que les jeunes. Certains jeunes m'ont fait remarquer qu'il n'était plus nécessaire de savoir écrire grâce aux correcteurs d'orthographe sur Internet. »

**Du plaisir car il n'y avait pas de note**

La concentration des adolescents pendant la dictée a impressionné Laurence Bellais, vice-présidente du conseil départemental en charge de la culture, de l'attractivité des territoires et du tourisme : « Les jeunes ont pris du plaisir car il n'y avait pas de notation et ils se sont pris au jeu ». ■



Labellisé **Prix Territoria** Argent au titre de la culture pour l'année 2023, labellisé **Olympiades culturelles** par le comité officiel Olympiques des Jo Paris 2024, sélectionné par le Centre Pompidou (PBI) au titre de la journée « innovation frugale » au côté de l'Allemagne, de l'Espagne et des Pays Bas, le festival s'inscrit progressivement dans le paysage culturel départemental. Le présent schéma prévoit un déploiement supplémentaire à partir de nouveaux axes (professionnalisation, nouveaux territoires, nouvelles actions, etc).

Ces nouvelles actions seront l'objet de dispositifs spécifiques d'accompagnement dans le cadre du Contrat Départemental de Lecture (CDL).

## MISSION 6 : L'OBSERVATOIRE

L'observatoire est un laboratoire pour l'analyse et le partage des pratiques professionnelles

### Veillotek

La Médiathèque départementale du Loiret réalise chaque mois une lettre d'information professionnelle, **Veillotek**. Cette publication, est consacrée à l'actualité des métiers du livre et de la lecture. On y trouve les principaux rapports dédiés, (publications du Ministère de la Culture ou de l'Inspection générale des bibliothèques), des outils de décryptages (articles de La Gazette des communes par exemple, ainsi que des comptes rendus parus dans des revues spécialisées, (notamment celles de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, ENSSIB, celle de l'Association des Bibliothécaires de France, ABF, ou de l'Association des Bibliothécaires musicaux, ACIM).

Ce panorama est complété par des rubriques consacrées à l'actualité impactant l'ensemble des professions liées à la culture, ainsi que les Collectivités Territoriales, (décryptage de projets de lois, études et rapports.)

Veillotek cible les professionnels de la Lecture Publique, plus largement ceux de la culture, les élus Départementaux et Municipaux, avec une diffusion à plus de 200 destinataires.



### La gazette des 170 médiathèques et bibliothèque du réseau

Cette newsletter a été mise en place en 2021 afin de proposer une communication transversale entre les acteurs de la lecture publique. Elle a pour objectif de mettre en exergue les bonnes pratiques en s'appuyant sur les initiatives développées au sein du réseau Loirétain. La Médiathèque départementale y intègre également des points réguliers à propos de son actualité et des ressources utiles à l'accompagnement des bibliothèques, à travers des articles sur son service d'Ingénierie en territoire, ou des communications autour des outils d'animations qui enrichissent régulièrement son catalogue. Des reportages accompagnés de photos y sont également publiés, afin de partager des retours sur les événements organisés en territoires par la Médiathèque départementale.

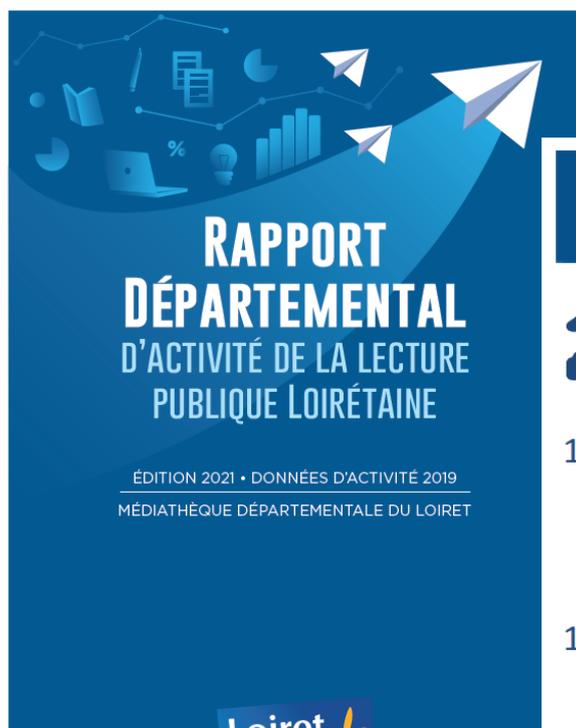
Cette parution est accessible à tous, par le biais d'un formulaire d'abonnement disponible sur le Portail Web Loiretek.fr. Elle est en 2022, transmise à 330 abonné(e)s.

## Le rapport d'Activité de la Lecture Publique

Chaque année, la Médiathèque départementale du Loiret réalise la collecte des données d'activité des médiathèques et bibliothèques du département, en partenariat avec le Ministère de la Culture, (Observatoire de la Lecture Publique).

Ces données sont ensuite transposées dans un Rapport d'activité, proposant d'analyser les tendances et évolutions du réseau de Lecture Publique Loirétain, en matière d'équipements, d'amplitude horaire, de collections. Un volet est consacré à l'activité de la Médiathèque départementale. Le rapport est complété par une carte représentant les bibliothèques de Lecture Publique du Loiret, indiquant l'emplacement de chacune, et son volume horaire hebdomadaire.

Ces outils, diffusés sur Loiretek.fr, permettent aux médiathèques et bibliothèques qui le souhaitent de communiquer avec leurs élus autour de leurs missions et champs d'actions, et aussi de comparer leur situation à celle de bibliothèques situées dans des communes ayant une population équivalente.



# RAPPORT DÉPARTEMENTAL D'ACTIVITÉ DE LA LECTURE PUBLIQUE LOIRÉTAINE

ÉDITION 2021 • DONNÉES D'ACTIVITÉ 2019  
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU LOIRET

**Loiret**  
votre Département  
TERRITOIRE D'INNOVATION  
[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)

## 1. PANORAMA 2019 DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU LOIRET



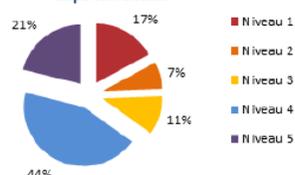
**88%** des Loirétains desservis par une bibliothèque communale ou intercommunale sur leur commune



**11h28 / semaine** d'ouverture moyenne<sup>1</sup>. + 13 minutes par rapport à 2018  
44 % des bibliothèques sont ouvertes 10h/semaine ou plus

**162 lieux de lecture** dont 34 bibliothèques intercommunales avec une dynamique de montée en compétence des réseaux locaux de bibliothèque : quelques points lecture de taille très modeste ont fermé au cours de cette année, ce qui est compensé par la montée en puissance des réseaux intercommunaux.

Répartition des bibliothèques selon le classement de l'Association des bibliothécaires départementaux



**181 Communes** disposent d'une bibliothèque communale ou intercommunale sur leur territoire.

La qualité de l'offre de service des bibliothèques locales augmente comme en témoigne la baisse de 5% de représentation des bibliothèques les moins bien dotées. (niveau 4 et 5)

Bibliothèque	Critères nationaux d'attribution des niveaux ABD			
	Crédits d'acquisition tous documents	Horaires d'ouverture	Personnel	Surface
ABD 1	2 € / hab.	12 h / semaine	1 agent de cat. B de la filière culturelle par 5000 hab. ou 1 salarié qualifié par 2000 hab.	0,07 m <sup>2</sup> par hab. ou 100 m <sup>2</sup>
ABD 2	1 € / hab.	8 h / semaine	1 salarié qualifié	0,04 m <sup>2</sup> par hab. ou 50 m <sup>2</sup>
ABD 3	0,50 € / hab.	4 h / semaine	Bénévoles qualifiés	25 m <sup>2</sup>
ABD 4	2 ou 3 des critères du niveau 3 sont respectés			
ABD 5	Moins de 2 critères du niveau 3 sont respectés			

<sup>1</sup> Cf politique Ministère de la Culture et rapport Orsenna « ouvrir plus, ouvrir mieux ». Dynamique mise en place sur les territoires en 2018, commence à essaimer.

## 2.24 Bilan du schéma 1

Schéma 1 de lecture publique (2017 – 2021)

ITEM	Principes	Réalisé
Relation de proximité avec le territoire	Créer une agora pour tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une lettre d'informations (<i>Newsletter</i>) pour les bibliothèques du réseau</li> <li>- Saison 1 « <i>Ozelir, le mai littéraire du Loiret</i> »</li> <li>- Création d'un agenda des événements des bibliothèques sur Loiretek</li> </ul>
	Associer les citoyens à la construction de l'offre des bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Benchmark réalisé pour constituer la feuille de route de l'équipe en 2019</li> <li>- Création d'une collection de guides à destination des partenaires</li> <li>- création d'un document et formation sur le co-design en bibliothèque »</li> <li>- création de 2 boîtes à idées (une physique, une numérique sur le portail Loiretek).</li> <li>- Organisation de <i>Rencontres en territoire</i> (implication des bibliothécaires du Loiret dans l'évolution de l'offre de services de la MDL)</li> <li>- création du groupe schéma II avec les têtes de réseaux</li> </ul>
	Promouvoir auprès des élus les valeurs fondant la diffusion de la lecture publique en Loiret	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendez-vous en territoire CAP Loiret : participation MDL</li> <li>- création de la formation dédiée aux élus et bibliothécaires</li> <li>- Organisation des <i>Rendez-vous du livre et de la lecture en 2019 et en 2021 et 2022</i></li> <li>- Création de <i>Référents de territoire</i></li> <li>- Coopération avec les développeurs territoriaux du Service aux Territoires (SATE)</li> </ul>
	Créer un réseau de formateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un catalogue de <b>formations</b> depuis 2019 (semestriel puis annuel)</li> <li>- mise en place de l'étude des besoins auprès des partenaires</li> <li>- sollicitation de plusieurs formateurs au sein du réseau</li> </ul>
	Construire ensemble : recenser, partager, mutualiser, les pratiques et les connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au répertoire des bonnes pratiques piloté par l'Agence Régionale CICLIC</li> <li>- Réalisation d'une synthèse après les Rendez-vous du Livre et de la Lecture</li> <li>- Réalisation d'un Rapport d'activités à partir des données des bibliothèques du réseau loirétain</li> <li>- Partage d'une fiche synthèse des formations (en cours)</li> <li>- Journées « jeunes pousses » à destination des Assistantes maternelles</li> <li>- journée professionnelle consacrée à la dyslexie (2021) ouverte aux services dédiés</li> <li>- Création d'un kit sur l'Education aux médias et à l'information par 4 départements dont le Loiret</li> </ul>
Amélioration du service rendu à l'utilisateur	Elargir les collections de la Médiathèque départementale à de nouveaux supports et contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de collections pour les bibliothèques-partenaires (<i>livres audio</i>, fonds vinyles,...)</li> <li>- Développement d'une offre <b>ludothèque</b> → appel à manifestation d'intérêt auprès des bibliothèques du Nord et du Nord-Est Loiret)</li> <li>- Acquisition d'expositions interactives (volet <b>Médiation numérique</b> du projet BNR)</li> <li>- Acquisition de supports numériques</li> <li>- formation braille ; journée professionnelle, etc</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Distribution décentralisée des documents</b> : mise en place d'un nouveau mode d'échange des documents : des « rdv partages documentaires », décentralisés et permutants, permettant à un petit groupe de bibliothèques de se retrouver chez l'une d'entre elles et</li> </ul>

	Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau	d'échanger. Avec possibilité pour les partenaires présents de réemprunter directement ce qui vient d'être rendu par une tierce commune. - <b>Internalisation du transport</b> depuis janvier 2021 : recrutement d'un chauffeur chargé d'assurer livraisons et reprises sur l'ensemble du réseau de bibliothèques - Cf critère environnemental dans la constitution des marchés publics - introduction d'un formulaire de réservation automatique
<b>Accès du plus grand nombre de Loirétains aux pratiques culturelles</b>	Développer les partenariats pour le bénéfice des usagers – Action spécifique pour les publics empêchés	- Conduite d'un projet d' <b>atelier d'écriture intergénérationnel</b> : « <b>projet Correspondances</b> » avec plusieurs Maisons de retraite du département - Ouverture de comptes <i>Loiretek</i> pour les établissements médico-sociaux (juillet 2020) - mise en place d'un référent interdirection MDL – PCCS - présentation des services de la MDL à la journée professionnelle des CDI des collèges du Loiret - Ouverture du prêt d'expositions thématiques aux établissements médico-sociaux (juillet 2020) - Transversalité accrue avec les actions des politiques sociales du Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale - Participation MDL à l'Opération <i>Pièces Jaunes</i> au Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) - Rendez-vous du Livre 2021 (mai 2021) : Thème sur les publics <i>dys</i> - <b>Inclusion numérique</b> en lien avec le SATE (projet BNR) - Enrichissement de l'offre de ressources numériques proposée sur <i>Loiretek.fr</i> (depuis 2021 : offre <i>GERIP</i> )
<b>Développement des usages numériques</b>	Encourager l'informatisation des bibliothèques du Loiret	- Mise en œuvre du projet BNR : appui à l'informatisation, dotation de matériel (65 ordinateurs) - Mise en place de formations en territoire dédiées à l'informatisation - création d'un poste référent numérique - Réalisation d'un guide sur l'informatisation - Transmission d'ordinateurs de 2 <sup>de</sup> vie - Appui technique pour l'informatisation de plusieurs bibliothèques sur le réseau - mise en place des collections adaptées : - développement des collections et promotion des ouvrages braille-tactile avec formations et animations ; prêt direct des Large vision (gros caractère) et livres audio - introduction et développement de fonds Facile à lire et collections dys - Poursuite de l'offre de ressources numériques Loiretek (forte sollicitation pendant les périodes de confinement)
<b>Accompagnement des projets portés par les bibliothèques</b>	Accompagner les bibliothèques	- Développement de l'offre d' <b>ingénierie</b> de projets - création de process, de fiches méthode - formation des référents de territoires - création d'un annuaire des communes - création d'une fiche d'accompagnement (CD45 ; DRAC) à destination des communes - Accompagnement de projets de développement de bibliothèques auprès de bibliothèques des territoires identifiés comme prioritaires au titre du CTL-I - Création d'une rubrique « <i>La Médiathèque départementale vous accompagne</i> » dans la <i>Newsletter</i>
	La Médiathèque départementale Centre de ressources pour ouvrir mieux, pour ouvrir plus et pour tous les publics	- Modification par la MDL des jours d'accueil des partenaires (échanges sur site) - Analyse détaillée de l'amplitude horaire dans les bibliothèques du Loiret intégrée au rapport d'activités - Conseils pour améliorer l'amplitude horaire ( <i>Guide à l'attention des élus</i> ) - Création d'une collection de guides (informatisation, gérer sa

		bibliothèque au quotidien, guide à l'attention des élus, atelier d'écriture)
	Favoriser l'accès à la lecture pour tous, notamment par l'encouragement à pratiquer la gratuité du prêt en bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse détaillée des pratiques tarifaires au sein des bibliothèques du Loiret intégrée au rapport d'activités</li> <li>- Argumentaire sur la gratuité du prêt en bibliothèque (<i>Guide à l'attention des élus</i>)</li> </ul>
<b>Mise en valeur du rôle du Département en faveur de la lecture publique</b>	Faire connaître les ressources et services de la Médiathèque départementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Editions de Bibliocyclette et mise à disposition auprès des communes de cet outil d'animation itinérant</li> <li>- création d'une référente interdirection MDL - COM</li> <li>- Organisation de journées de formation autour des nouveaux supports de médiation de la MDL</li> <li>- Publication sur le Portail <i>Loiretek</i> de l'ensemble du catalogue d'expositions</li> <li>- Présentation de l'offre de services de la MDL lors des <i>Rencontres en territoire</i>, des formations et des déplacements au titre de l'ingénierie</li> <li>- Veille documentaire</li> </ul>
	Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication pour promouvoir les bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un fablab avec imprimantes 3D</li> <li>- Elaboration de 6 guides à destination du réseau de bibliothèques du Loiret</li> <li>- Transmission aux Communes de supports de communication (tapis de souris, clés USB) : valorisation rôle CD-45</li> <li>- installation d'une borne informatique dans le hall de la MDL dédiée à la présentation et à la valorisation du réseau des 170 bibliothèques</li> <li>- Réalisation d'un Agenda des animations des bibliothèques du Loiret (Portail <i>Loiretek</i>)</li> <li>- participation du Loiret au groupe « <i>Stratégie territoriale</i> » du CA de l'ABD.</li> <li>- Agenda des bibliothèques sur <i>Loiretek</i></li> <li>- Participation de la MDL à de nombreuses rencontres professionnelles (Jeunesse en fête, fête de la science, journée BNR, ABD, CDI, lutte contre l'illettrisme, etc</li> <li>- Création du concours photo « le livre dans tous ses états » dans le cadre de ozélir I</li> <li>- création et remise officielle de « certificats de bénévolat » par les élus départementaux (idée soulignée par l'Inspection générale dans son dernier rapport).</li> </ul>
	Promouvoir des initiatives en faveur de la coopération intercommunale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuis pour l'élaboration de projets de services intégrant la dimension intercommunale</li> <li>- Participation du Loiret au groupe « stratégie territoriale » de l'ABD</li> </ul>
	Développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de la MDL à des manifestations nationales (ex : <i>Partir en livre, Fête de la Science, Mois du film documentaire</i>), et relais d'information via le Portail <i>Loiretek</i> pour les initiatives nationales telles que les <i>Journées du Patrimoine</i> ou encore la <i>Nuit de la Lecture</i>)</li> <li>- Création d'un annuaire des intervenants artistiques et culturels</li> <li>- Organisation de <i>MangaLoiret</i></li> </ul>

## 2.25 BILAN CTLI

### Bilan qualitatif des actions réalisées au titre du Contrat Territoire-Lecture Itinérance (2018 – 2021)

#### Le CTL-I fixait deux objectifs :

1. Favoriser l'accès à la lecture pour des publics éloignés et/ou empêchés d'accéder aux lieux de lecture en développant des partenariats entre acteurs institutionnels et associatifs sous l'impulsion de la Médiathèque départementale du Loiret (MDL)
2. Développer la lecture publique dans le Nord et le Nord-Est du département en s'appuyant sur les potentialités de ces territoires et en veillant à réduire les disparités d'accès à une offre de services de lecture publique de qualité.

#### Eléments d'évaluation sur la réalisation des objectifs fixés :

1. Réalisation du 1<sup>er</sup> objectif : accès à la lecture pour des publics éloignés / empêchés d'accéder aux lieux de lecture
  - Les actions développées au titre du Contrat Territoire-Lecture Itinérance ont permis le développement d'un Fonds « dys » à destination des bibliothèques municipales partenaires. L'intérêt pour les collections « dys » s'est considérablement renforcé au cours des années du présent Contrat, ce qui a conduit le Département du Loiret à choisir en 2021 le thème *Une journée pour mieux comprendre et accompagner les personnes dyslexiques* pour la 3<sup>ème</sup> édition des *Rendez-vous du Livre et de la lecture*, le 17 mai 2021.
  - Un Fonds « Facile à lire » a été créé à la MDL, et plusieurs formations ont été conduites pour les bibliothécaires du réseau.
  - Parallèlement, la MDL a développé une offre de formation diversifiée sur l'accès à la lecture des personnes empêchées / éloignées de la lecture.



- Projet « Correspondances », un projet intergénérationnel entre publics éloignés / empêchés

Le projet Correspondances a associé 20 correspondants âgés de 11 à 100 ans, le nombre de travaux écrits se situe autour d'une cinquantaine, avec l'appui artistique de l'auteur Bertrand Runtz. Les 15 ateliers ont eu lieu dans chacun des établissements concernés : la Man ha dorn à Chilleurs-aux-Bois, le Village d'enfants d'Amilly et le Foyer logement Les Villanelles. Ces ateliers regroupaient également des jeunes confiés au Département dans le cadre de l'Aide sociale à l'Enfance. Les retours ont fait apparaître une volonté commune des établissements de poursuivre naturellement les correspondances.

## QUAND JEUNES ET AÎNÉS SE RELIENT PAR LA CORRESPONDANCE

Se saluer, s'étreindre, offrir, autant de gestes de la main contenus aujourd'hui en cette période particulière. Créer des liens intergénérationnels en correspondant sur le thème de la main, telle est l'aventure qu'a proposée la Médiathèque départementale du Loiret auprès d'un groupe de seniors et de jeunes accueillis au sein des établissements sociaux et médico-sociaux du Loiret.



les territoires ruraux et à faible densité démographique.

Publication : 7 janvier 2021

Avec le soutien de l'association *Tu connais la Nouvelle ?* le cycle de correspondance a associé tout au long du mois de décembre résidents, animateurs et éducateurs du Lieu de Vie et d'Accueil *La Man Ha Dorn* (Chilleurs-aux-Bois), du *Village d'enfants* et du Foyer logement *Les Villanelles* (situées à Amilly).

Aguerré aux projets de médiation culturelle, l'auteur Bertrand Runtz a accompagné les correspondants et les animateurs permettant à tous de prendre goût à l'écriture et plaisir à échanger. 15 ateliers d'écriture ont été ainsi menés, l'occasion pour chacun de poser un regard sensible sur sa relation au monde et de tisser des liens nouveaux grâce à la littérature.

Les échanges épistolaires seront valorisés en 2021 avec les correspondants et les établissements partenaires.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du *Contrat Territoire-Lecture Itinérance* signé en 2018 entre l'Etat et le Département du Loiret qui vise à faire rayonner des projets défendant la lecture publique sur

- Une valorisation multiple pour essaimer en territoires Pour valoriser et faire essaimer cette aventure culturelle et humaine, la MDL a conçu avec *Tu connais La Nouvelle* une exposition photographique sur 4 panneaux autoportants afin d'en proposer son itinérance dans les bibliothèques, collèges et structures partenaires de la Médiathèque Départementale du Loiret. La MDL a également proposé en novembre 2021 une formation dédiée à l'animation d'ateliers d'écriture qui a permis de présenter le guide de ressources conçu spécifiquement à cette occasion afin de favoriser les initiatives dans les territoires du Loiret.

- Une sensibilisation des assistants maternels à la lecture : les Rencontres « Jeunes Pousses »



Dans le cadre de son Contrat Territoire Lecture itinérance, le Département du Loiret organisait, avec le soutien de la DRAC, sa première rencontre Jeunes Pousses sur l'éveil des Tout-petits par la lecture le 11 décembre 2021 à Dadonville.

Près de 50 particuliers et professionnels des bibliothèques, de la petite Enfance et de l'Education étaient au rendez-vous en partenariat avec l'Ecole des parents et éducateurs du Loiret.

2. Réalisation du 2nd objectif : développement de la lecture publique dans le Nord et le Nord-Est du département

a) Le conseil et l'accompagnement pour le développement des bibliothèques de ces territoires

De nombreuses actions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement des Communes et Communes du Nord et du Nord-Est Loiret ont été conduites, afin de soutenir le développement des bibliothèques présentes sur ces territoires. Dans ce cadre, de nombreuses Communes ont pu conduire un projet cohérent de développement de leur bibliothèque, sous tous les aspects (réaménagement, extension des horaires d'ouverture, informatisation, renouvellement des collections, communication,...).



Accompagnement réalisé pour le développement de bibliothèques du Nord-Loiret : Auxy, Puiseaux, Outarville



Accompagnement réalisé pour le développement de bibliothèques du Nord-Est Loiret (Le Bignon-Mirabeau, Château-Renard, Corbeilles-en-Gâtinais)

b) L'animation des bibliothèques de ces territoires

- *Projections dans le cadre du Mois du Film Documentaire*

Ont été également réalisées des projections dans le cadre du *Mois du Film documentaire*, permettant de valoriser les collections des bibliothèques du Nord et du Nord-Est Loiret, de travailler en partenariat avec les Communes accueillantes et de proposer un contenu de qualité mettant en lumière l'identité du territoire. La vie et l'œuvre de Jean Zay ont été illustrées en novembre 2019 à partir de projections exceptionnelles à Pithiviers et Château-Renard (ainsi qu'à Gien).



Affiches pour les projections dans le cadre du Mois du Film Documentaire

- *La dimension « itinérance » : Bibliocyclette*

Projet structurant du CTL-I, inscrit dans une dimension d'itinérance, *Bibliocyclette* a été réalisé sur le territoire du Nord-Loiret, ayant permis de combiner accompagnement des bibliothèques et animation en territoires.



Retour en images sur la 2<sup>ème</sup> édition de *Bibliocyclette*, photographies prises à Boiscommun, Dadonville, Nibelle et Chilleurs-aux-Bois

- *Salon du Livre du Pithiverais*

Plusieurs temps forts ont été organisés à l'occasion du Salon du Livre du Pithiverais, à Dadonville en mars 2019, avec en particulier l'organisation du spectacle *Contes Doudous*, par la conteuse Florence Desnouveau (80 participants).



Animations organisées pendant le Salon du Livre du Pithiverais organisé par l'Association Livrami

- EAC : Des auteurs jeunesse sont intervenus dans des collèges du Nord du Département : Collèges Puiseaux, Courtenay, Le Malesherbois

Lydie Baron, illustratrice d'albums jeunesse, aide les collégiens du collège de Puiseaux à créer une fresque.

Sabine Richard, conteuse et autrice jeunesse, explique aux collégiens de Puiseaux comment raconter un livre à voix haute.

- *Développement de ludothèques*

Un appel à projets a été lancé en 2020 auprès des bibliothèques du Nord et du Nord-Est Loiret. Des kits ont été distribués dans des bibliothèques, permettant de créer des animations autour des jeux pour les usagers de leur bibliothèque.



Formation sur le développement de ludothèques



## LE DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

### ATOUTS

- Evolution de la **desserte documentaire**. L'augmentation du nombre de communes desservies est en cohérence avec le souhait de proximité.
- Qualité des **échanges avec le territoire**. Grâce la récente mise en place des référents de secteur, le lien avec les bibliothécaires du réseau est désormais renoué.
- **Analyse des collections**. des outils d'évaluation sont créés pour mieux évaluer les collections et répondre aux besoins du territoire (POLDOC, fiches domaines, désherbage, relance des rotations de fonds déposés dans les bibliothèques du territoire).
- L'évaluation des collections permet d'éliminer des fonds trop anciens ou inadaptés et de **libérer des mètres linéaires** mis à profit pour valoriser les documents et **des espaces pour mieux accueillir** les partenaires.

### FAIBLESSES

- **Eloignement géographique** de la MDL des bibliothèques ayant le plus besoin d'accompagnement (Est du Loiret), d'autant que des partenaires confondent « Médiathèque départementale » et « Médiathèque d'Orléans la Source ». Sans doute, faudrait-il repenser cette appellation.
- Peu de **réseaux locaux de Lecture publique** structurés à ce jour sur le département.
- **Contraintes pour les référents de territoire dans leurs déplacements** en raison du manque de véhicules disponibles et du flux intense d'activités.
- Nombre de jours **d'accueils sur site pour échange de collections encore trop limité** en raison de la configuration de l'équipe et du bâtiment.
- Une collection qui connaît des **tensions sur certains fonds** très demandés car insuffisamment alimentés au regard des demandes. L'équilibre nécessaire au principe de pluralisme des collections est difficilement atteignable.

## OPPORTUNITES

- La **Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021** relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite Loi Robert, inscrit dans son article 9 précisément le cadre des missions de la médiathèque départementale.
- La mise en place des **référents de territoire**, des rendez-vous partage documentaire et des rendez-vous ingénierie constituent un accompagnement très apprécié des territoires.
- Une participation active aux **formations** proposées permet d'envisager une montée en compétence des équipes sur le terrain.
- **L'Aménagement du garage** avec une nouvelle chaîne logistique en 2024. (Voir annexes)
- **L'internalisation du transport des documents** : la livraison assurée par les agents de la Médiathèque départementale permet d'apporter plus de réactivité et de souplesse.
- Le **tri et l'évacuation des archives** libèrent des mètres linéaires pour l'organisation d'une réserve pour les classiques et les œuvres de référence.

## MENACES

- Faible **renouvellement des équipes de bénévoles** dans les bibliothèques du réseau.
- Le transfert de charges d'un certain nombre de dépenses décrété depuis l'Etat en direction du Département, croisé avec la baisse des DMTO constitue une **fragilisation de l'équilibre budgétaire des Départements**. Si la lecture publique est une compétence obligatoire, il reste à s'assurer de la pérennisation des lignes dédiées aux acquisitions.
- Une **demande en hausse** sur le prêt de collections par les bibliothèques du réseau
- La **faible production éditoriale** dans certains domaines (ex : documentaires jeunesse).
- La **fracture numérique** maintient les publics des bibliothèques rurales éloignées des ressources numériques en ligne.

## LES AXES ET ORIENTATIONS

Le bilan du Schéma 1 a montré que l'écosystème des bibliothèques et médiathèques du département est évolutif : certaines petites bibliothèques ont fermé, des ouvertures et des réouvertures ont été célébrées, des réseaux se sont consolidés et sont en projet. L'univers des bibliothèques est donc un ensemble vivant qui se développe au gré des besoins des territoires.

Dans le même temps, ces évolutions montrent que subsistent un certain nombre de fragilités, voire d'iniquités territoriales : permanence de zones blanches, assez étendues, concentration des plus belles offres culturelles et persistance d'un taux d'illettrisme dans le département qui responsabilise. La considération de ces éléments conduit à penser ce présent schéma à partir de 4 axes qui visent à prendre en compte ces caractéristiques territoriales :

- Consolider la proximité et l'équité territoriale

Le diagnostic territorial qui précède donne à voir la nécessité d'accompagner davantage encore les partenaires et les professionnels qui font vivre les établissements. A ce titre, la sécurisation des fonctions de collaborateurs occasionnels, le renforcement de l'ingénierie et l'introduction de nouvelles actions en direction des territoires dans le cadre du Festival Ozéir par exemple, contribueront à consolider la proximité et à travailler la question de l'équité territoriale.

- Se rapprocher encore des publics éloignés et empêchés

Les publics éloignés/empêchés constituent une sensibilité récurrente du département du Loiret. Le présent schéma renforce encore cette attention particulière portée aux publics fragilisés. Que ce soit par une politique de lecture inclusive consacrée au « Facile à lire », ou par un label « 1<sup>ère</sup> page » dédié à la sensibilisation de la lecture pour les tout-petits ou encore par le dispositif « Des livres à soi » qui vise à accompagner des familles dans la pratique de la lecture, ce schéma porte l'ambition volontariste de porter au plus près des usagers la cause de la Lecture. Ce portage se fera également en direction des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, et des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Enfin, toujours dans cette logique d'inclusion, il sera proposé d'accompagner les bénéficiaires du RSA volontaires dans un retour à l'emploi par des actions ciblées sur la lecture et la lutte contre l'illettrisme.

- Renforcer l'agilité des services de la MDL

La Médiathèque départementale du Loiret renforce par ce schéma son accompagnement des communes et des professionnels. A ce titre, de nouvelles formations et de nouveaux dispositifs seront introduits. Sur un aspect plus logistique, la question du fret et de la circulation des documents, dans une logique durable, sera l'objet d'une attention particulière.

- Faire évoluer l'offre numérique

Toujours dans une logique d'inclusion, un accent sera mis sur l'accessibilité aux ressources numériques afin que le site de Loiretek puisse être consulté par les personnes en situation de handicap. Dans une démarche de lutte contre les écrans ou plus précisément dans une attention portée à un usage raisonné des écrans, de nouveaux outils numériques seront introduits, et ceci dans le souci d'une économie d'échelle par des groupements d'achats :

concrètement l'idée d'une mutualisation des ressources numériques devra être étudiée avec le réseau orléanais et le réseau Montargois.

Plus généralement, sous un angle territorial, le diagnostic territorial établi à la suite des schéma 1 et CTLI donne à voir des contrastes que ce présent schéma 2 devra prendre en compte. Ainsi, seront renforcées les actions dans le Sud-Est du département et en direction du Nord-Est. Les indicateurs sociologiques soulignent, en effet, les difficultés qui tendent à s'accumuler (en terme de taux d'illettrisme, de poursuite d'étude post-bac, de CSP, d'accès à la culture....).

Ces quatre points font l'objet d'une déclinaison par axes dont les grandes lignes sont décrites dans les fiches actions suivantes qui pourront être complétées par des actions liées à Contrat Départemental de Lecture.

# **SECONDE PARTIE : FICHES ACTIONS**

## FICHE ACTION SLPA1

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Développement d'un outil de médiation et de valorisation de l'offre numérique en direction des Tiers-lieux du Loiret</b>
<b>Objet :</b>	Soutien des Tiers-lieux d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans le développement d'une offre culturelle et d'apprentissage numériques
<b>Chef de projet :</b>	Référent social
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Référent numérique
<b>Partenaires associés :</b>	Services départementaux : - Service aux Territoires (référent numérique) - Direction de l'Insertion
<b>Public visé :</b>	les loirétains
<b>Objectifs généraux :</b>	* Etoffer l'offre culturelle numérique de la MDL pour soutenir le déploiement des actions de médiation auprès des publics développées par les Tiers-Lieux ESS * Favoriser l'interconnaissance et les synergies entre les professionnels des tiers-lieux, la MDL et les bibliothèques de proximité
<b>Objectifs opérationnels :</b>	* Mettre en œuvre le déploiement d'outils d'animation pour enrichir et ouvrir l'offre de ressources numériques en direction des Tiers-lieux * Développer la communication auprès des Tiers-lieux sur l'offre de la MDL et les actions possibles avec les bibliothèques de proximité

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	La MDL déploie depuis plusieurs années une offre d'outils d'animation et de formation visant à accompagner les bibliothèques de proximité dans leurs actions d'inclusion sociale, numérique et culturelle. La mise en œuvre de ce projet vise à renforcer l'essor de cette mission en favorisant les liens entre les Tiers-lieux du Loiret (experts sur la participation citoyenne et les projets collectifs) et les bibliothèques du Loiret (qui réunissent une variété de publics) NB : La Direction de l'Insertion accompagne sur le volet Insertion les Tiers-lieux ESS des Jardins de la Voie romaine et des ateliers ligétériens situés à Beaune, Pithiviers, Nibelle, Vieille-Maison-sur-Autry et Tavers (41)
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	Phase 1 : Communication aux Tiers-Lieux pour présenter la MDL, le projet, proposer l'offre déjà disponible et identifier leurs besoins Phase 2 : Recueil des besoins Phase 3 : Plan d'acquisition pour 2025 et 2026 Phase 4 : Acquisition des outils d'animation (et co-construction avec référent numérique de la MDL) Phase 5 : Déploiement des outils au fur et à mesure de leur mise en ligne Phase 6 : Evaluation
<b>Période de réalisation</b>	2024 : Phase 1 à 3 : 2024 2025 et 2026 : phase 4 et 5 2026 : Phase 6

<u>Lieu</u>	
<b>LES MOYENS</b>	
<u>Humains</u>	
<u>Matériels</u>	
<u>Financiers</u>	Budget de fonctionnement de la MDL
<u>Communication</u>	* Mise en ligne des outils sur Loiretek
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<u>Indicateurs Quantitatifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Nombre de Tiers-lieux impliqués</li> <li>* Mise à disposition effective d'outils d'animation</li> </ul>
<u>Indicateurs Qualitatifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Dynamique des échanges et partenariats avec les Tiers-lieux ESS</li> <li>* Impact de l'initiative développée sur les interaction sur les projets de programmation culturelle dans les Tiers-lieux ,</li> <li>* mise en place/renforcement des partenariats avec les bibliothèques (forme à définir : témoignage, réunion bilan, questionnaire?)</li> </ul>

## FICHE ACTION n°SLPA3

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Sécuriser la fonction de collaborateur occasionnel</b>
<b>Objet :</b>	Introduire des conventions de bénévolat en bibliothèques
<b>Chef de projet :</b>	Médiathèque départementale du Loiret
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Service ingénierie MDL / référents de territoires
<b>Partenaires associés :</b>	Bibliothèques municipales ou intercommunales dont le fonctionnement est assuré par des bibliothécaires bénévoles pour tout ou partie des missions
<b>Objectifs général:</b>	En s'appuyant sur l'exemple de conventions annexées par l'IGESR à son rapport « La place et le rôle du bénévole dans les bibliothèques territoriales », sensibiliser à l'importance d'un cadre aux interventions des professionnels bénévoles en lecture publique.
<b>Objectifs opérationnels :</b>	En respectant le principe de libre administration, fournir un modèle de convention et un accompagnement adapté aux collectivités qui souhaitent entreprendre une structuration de l'exercice du bénévolat à la bibliothèque. Utiliser la « Fiche missions du bénévole en bibliothèque », également fournie par l'IGESR, pour dialoguer avec les élus et professionnels autour du fonctionnement de l'établissement et de la gestion de l'équipe.

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	En tant que service public dont l'accès est gratuit, les 16500 bibliothèques de France occupent une place stratégique au titre de points d'accès à la culture et lieux de lien social dans la cité. Dans le Loiret, près de 2/3 des collaborateurs au service de la lecture publique sont bénévoles. Cette action permettra de sécuriser leur cadre d'intervention via un corpus de documents permettant, d'une part de rappeler les engagements réciproques pris entre la collectivité et les bénévoles, et de dialoguer autour des missions susceptibles d'être prises en charge dans le fonctionnement des établissements, d'autre part.
<b>La méthode utilisée</b>	Conjointement à la signature des conventions partenariales entre les collectivités territoriales et le Département autour de la lecture publique, introduire les modèles de conventions entre bénévoles et collectivités de rattachement. Ces documents leur seront annexés. Au regard de l'évaluation de chaque situation, proposer un accompagnement : adaptabilité de la convention, dialogue autour de l'importance d'utilisation de ces documents pour le bon fonctionnement de l'équipe.

<b><u>Période de réalisation</u></b>	Durée du Schéma de lecture publique
<b><u>Lieu</u></b>	Communes et intercommunalité souhaitant entreprendre la démarche
<b>LES MOYENS</b>	
<b><u>Humains</u></b>	Service ingénierie de la Médiathèque départementale, référents de territoires
<b><u>Matériels</u></b>	A définir
<b><u>Financiers</u></b>	Pas d'impact financier
<b><u>Communication</u></b>	Portail Loiretek (diffusion des documents et présentation de la démarche), communication verbale lors des rendez-vous d'échanges professionnels
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Nombre de projets entrepris autour de ce nouveau conventionnement
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Impact sur le fonctionnement des bibliothèques parties prenantes, (sécurisation des bénévoles dans l'exercice de leurs droits (assurance, formation...), dialogue dans l'équipe autour de la fiche mission.

## FICHE ACTION CDL Axe 1.2 (SLP-A4)

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Formations pour le personnel des bibliothèques : Renforcer l'offre de formations de la MDL en territoires</b>
<b>Objet :</b>	Renforcer l'offre de formations de la MDL et développer une offre de sessions de formation de proximité sur les bassins territoriaux Sud-Est, Nord, Nord-Est
<b>Chef de projet :</b>	Responsable de formations
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	* Responsable des collections * Référents de territoire
<b>Partenaires associés :</b>	Le réseau des 850 professionnels de bibliothèques bénévoles et salariés
<b>Public visé :</b>	* les professionnels bénévoles et salariés débutants ou souhaitant consolider leurs connaissances ou leurs pratiques * Les professionnels de bibliothèque éloignés géographiquement de la MDL,
<b>Objectifs généraux :</b>	* renforcer les pratiques de formations des bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau pour accompagner l'évolution des bibliothèques * renforcer la proximité et l'équité territoriale de l'offre de formations proposée par la MDL
<b>Objectifs opérationnels :</b>	* Identifier les nouveaux besoins de formation et construire l'offre * Proposer des sessions délocalisées sur les secteurs Sud Est, Nord et Nord-Est du Département
<b>DESCRIPTIF de l'ACTION</b>	
<b>Le contexte</b>	Introduire des ateliers à la demande et organiser une délocalisation des formations revêt un caractère essentiel pour gommer les freins de mobilité rencontrés par les professionnels du réseau (bénévoles notamment). Le renforcement de la professionnalisation des bibliothécaires constitue également un enjeu majeur pour accompagner les lieux de lecture dans la prise en compte des évolutions sociétales et des transitions écologiques et numériques. Mars/avril 2024 : Recueil des besoins pour 2025-2026
<b>la méthode utilisée,</b>	Mai /Juin 2024 : Analyse des retours, élaboration orientations du plan de formation 2025-2026 et définition des axes de formation délocalisées
<b>les étapes</b>	Juin-septembre : Conception de l'offre de formations annuelles de la MDL
	Fin novembre 2024 : présentation du catalogue de formations 2025 au réseau
	De Janvier 2025 à fin 2026 : Organisation et évaluation des formations délocalisées
<b>Période de réalisation</b>	Mise en œuvre effective des formations pour 2025 et 2026
<b>Lieu</b>	A définir selon l'analyse des besoins territoriaux : Renforcer l'offre en direction du Sud-Est et Nord/Nord-Est (Montargois, Giennois, Pithiverais)
<b>LES MOYENS</b>	
<b>Humains</b>	* Coordination conception, suivi et évaluation des formations : responsable de formations * suivi/inscriptions : Chargée d'accueil

<b><u>Matériels</u></b>	Salle + Logistique et matériel pour l'organisation des formations (paperboard, ordinateur, écran,...)
<b><u>Financiers</u></b>	4 000 euros pour 2025 + 4 000 euros pour 2026
<b><u>Communication</u></b>	A l'attention des 850 bibliothécaires du Loiret
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<b><u>Indicateurs</u></b>	. Nombre de formations délocalisées en territoires
<b><u>Quantitatifs</u></b>	. Nombre de participants
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	. Satisfaction des participants : évaluation individuelle et collective de chaque formation(questionnaire à l'issue de chaque session)

## FICHE ACTION n°SLPA5

<b>Titre de l'action :</b>	<b>S'engager dans une évaluation des politiques publiques</b>
<b>Objet :</b>	Dans le cadre d'une démarche d'amélioration du service aux usagers, le présent schéma vise à consolider les missions de l'observatoire départemental de la lecture publique par une réflexion plus poussée sur la question de l'évaluation de cette politique publique.
<b>Chef de projet :</b>	Référent ingénierie
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Coordinateur du groupe des référents de territoire Référents de territoire Référente Observatoire de lecture publique
<b>Partenaires associés :</b>	Communes Service cartographie Ministère de la Culture (Néoscrib) Formateur externe
<b>Public visé :</b>	Salariés et bénévoles de toutes les bibliothèques du Loiret Equipe de la MDL
<b>Objectifs généraux :</b>	Monter en compétences des référents sur un diagnostic et un accompagnement de dossier plus élaboré (rédaction PCSES, partenariat, nouveaux services...) Harmoniser les pratiques d'échanges avec les partenaires Délivrer un service adapté et équitable à toutes les bibliothèques Mieux accompagner les structures au quotidien
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Former les référents de territoire au diagnostic de lecture publique Développer des outils de diagnostic opérationnel pour chaque bibliothèque accompagnée Adapter les règles de prêts : création de profils documentaires de référence dans un souci d'équité et d'adaptation de notre offre au besoin réel / Rééquilibrer les fonds prêtés entre les bibliothèques Communiquer sur les modalités d'emprunt
<b>DESCRIPTIF de l'ACTION</b>	
<b>Le contexte</b>	Cette action fait suite du 1er schéma départemental qui avait pour orientation : "Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau". La mise en place de référents de territoire avec une sectorisation du département vise, au-delà du souci d'équité de livraison des fonds pour les usagers, à proposer un service équitable et à mieux accompagner les communes. Cela allant du conseil sur des problématiques quotidiennes à la rédaction du PCSES nécessitant une étape de diagnostic de territoire.

<p><b><u>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</u></b></p>	<p><u>1ère étape</u> : Simplifier et actualiser les bases de données (répertoire, cartes du département, etc) <b>communs</b> Outils : fiches sur Orphée, répertoire contact</p> <p>&gt; Cartographies : Actualisation des cartes par le service cartographie, nouvelles cartes des réseaux</p> <p><u>2ème étape</u> : développer des outils internes pour comprendre les enjeux du territoire (<b>pour les référents</b>) Outils : Cf fiche visite de bibliothèque, grille de diagnostic et profils documentaires</p> <p><u>3ème étape</u> : Sensibiliser les partenaires à la démarche d'évaluation</p> <p>4e étape : Installation d'un module ingénierie dans le SIGB</p>
<p><b><u>Période de réalisation</u></b></p>	<p>Pluri-annuel</p>
<p><b><u>Lieu</u></b></p>	<p>MDL</p>

## LES MOYENS

<p><b><u>Humains</u></b></p>	<p>Référents</p>
<p><b><u>Matériels</u></b></p>	<p>Base ingénierie et tableaux de bord Collections Néoscrib et INSEE</p>
<p><b><u>Financiers</u></b></p>	<p>Formations référents sur le diagnostic et sur la méthodologie d'évaluation (voire PCSES ) Module ingénierie sur le SIGB Orphée : formation à prévoir</p>
<p><b><u>Communication</u></b></p>	<p>Rapport d'activité Rencontres en territoire pour faire un bilan tous les deux ans : spectre de notre intervention (conseil &gt; évaluation), bilan sur nos actions Réunion avec le développeur SATE correspondant à son secteur</p>

## MODALITES D'EVALUATION

<p><b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b></p>	<p>Nombre de rotation Baisse du nombre de fonds dormants Diminution du nombre de fonds documentaire en tension (réquilibrage à prévoir entre les bibliothèques)</p>
<p><b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b></p>	<p>Montée en compétence des référents et des partenaires sur l'adaptation de l'offre proposée au public</p>

# Bibliothèques & développement social

## Agir ensemble pour mieux vivre en Loiret

Guide pratique des bibliothèques du Loiret à l'usage des intervenants de l'action sociale

### Ligne éditoriale

S'inscrivant dans l'esprit des guides pratiques déjà développés par la Médiathèque départementale, le document se veut **un support ressource pour la mise en place de projets entre les acteurs sociaux et les bibliothécaires du Loiret.**

Les bibliothèques du Loiret ayant chacune leur fonctionnement, il s'agit de **donner les informations de premier niveau**, propres à toutes les bibliothèques du réseau du Loiret et aux partenaires de la Médiathèque départementale du Loiret.

### Objectifs

- **Mieux faire connaître** les missions, ressources et services proposées par la MDL et les bibliothèques du Loiret en direction des publics empêchés et éloignés de la lecture
- **Encourager le développement de partenariats** entre les acteurs sociaux et les bibliothèques du Loiret
- **Favoriser l'accès** à la bibliothèque des publics empêchés et éloignés de la lecture

### Contenu :

Le projet de guide propose une **présentation des bibliothèques du Loiret ainsi que 6 fiches** sur des thématiques spécifiques : **bébés, enfants, ados, insertion sociale et professionnelle, handicap, seniors.**

### Publics

Ce guide s'adresse non seulement aux travailleurs sociaux, mais plus largement à **tous les acteurs qui accompagnent les publics vulnérables** dans la mise en œuvre de leurs droits.

- **Acteurs sociaux** agissant en faveur de l'accompagnement des personnes dans le domaine **du handicap et de la dépendance** (Ehpad, maisons de retraite, foyers logements), de la **santé** (PMI, établissements médico-sociaux), de **l'insertion professionnelle et sociale** (missions locales, service emploi des communes, associations, organisations professionnelles), de **l'enfance et de la famille** (halte-garderie, Ram, crèche, espace social jeunesse),
- **CCAS** des communes
- **Equipes de bibliothécaires** qui souhaitent mettre en place des projets associant des préoccupations sociales
- **Maires et Président d'EPCI** qui souhaitent développer la transversalité des politiques sociales et culturelles placées sous leur responsabilité

### Diffusion

- **170 établissements sociaux et médico-sociaux du Loiret :**  
- une dizaine d'établissements dans le domaine de l'enfance

- une soixantaine de structures relevant de l'accueil des personnes handicapées avec des typologies différentes selon l'autonomie et l'état de santé de la personne (du foyer logement au foyer médicalisé)

- près d'une centaine d'établissements accueillant les personnes âgées de nature diverse (Ehpad, Marpa, accueil de jour, unité de vie, unité de soins de longue durée) selon aussi le degré d'autonomie et les besoins médicaux des personnes

- **Directions sociales du Département du Loiret** pour relais auprès des acteurs sociaux (missions locales, CRIA 45, associations, ...)
- **Mairies et EPCI**- pour relais auprès des services sociaux de la commune
- **Bibliothèques du Loiret** comme outil méthodologique à leurs échanges avec les acteurs sociaux (le guide peut-être l'occasion pour les professionnels de réfléchir aux actions formalisées ou non qui sont menées et les perspectives de développement possibles)

Méthode : Il pourrait être opportun d'associer quelques collègues des directions sociales du Département à l'élaboration (ou tout du moins) à la relecture du guide pour garantir et enrichir sa pertinence avant toute parution.

## Illettrisme & Bibliothèques du Loiret

Selon l'enquête réalisée en 2023 par la Région Centre-Val de Loire, l'illettrisme touche actuellement 1 personne sur 10 en Centre-Val de Loire chez les 18 à 65 ans. L'illettrisme désigne la situation d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages mais qui n'a pas acquis - ou a perdu- la maîtrise de la lecture et de l'écriture, en raison notamment d'apprentissages trop fragiles.

Les bibliothèques du Loiret jouent un rôle actif en matière de prévention de l'illettrisme avec de nombreux partenariats avec les acteurs de la petite enfance, centre de loisirs et de l'éducation pour créer des habitudes de lecture dès le plus jeune âge et au sein des famille. Quelques bibliothèques du Loiret conduisent des actions spécifiques en direction des adultes éloignés de la lecture ou allophones en partenariat avec des CCAS ou associations locales (Saint Jean de la Ruelle, Malesherbois, Pithiviers, Orléans par exemple).

L'accompagnement de la MDL dans le développement d'espace Facile à Lire dans les bibliothèques du Loiret confortera les actions déjà mises en place conjointement avec les bibliothèques de proximité dans le domaine de la prévention et de la remédiation.

### Dans le domaine de la prévention

- **L'accompagnement des bibliothèques dans la promotion de la lecture auprès de la jeunesse et des familles** avec la mise à disposition de collections dédiées à chaque âge de la vie, la formations à l'accueil des publics, la mise à disposition d'outils d'animation jeunesse et l'organisation du festival *Ozelir !*
- **L'animation depuis 4 ans des rencontres « jeunes pousses »** qui permettent de sensibiliser les assistantes maternelles, enseignants et parents aux bienfaits de la lecture dès tout-petit et à l'offre proposée par les bibliothèques du Loiret avec le soutien de la MDL.
- **Le développement de partenariat avec les PMI du Loiret** pour l'animation de leur coin lecture avec : des dons de livres, leur participation aux formations de la MDL sur l'éveil à la lecture des tout-petits, le prêt d'outils d'animation pour les tout-petits

### Dans le domaine de la remédiation

- La mise à disposition de **sélections « Facile à lire » et kits du médiateur dédié aux troubles Dys** auprès des bibliothèques et des intervenants de l'action sociale du Département
- Le développement d'un **fonds de livres Dys** dédié au public jeunes et **d'ouvrages adultes bilingues**
- **L'organisation de rencontres professionnelles associant professionnels de bibliothèques et acteurs de l'insertion sociale et professionnelle de proximité** (2023 : lutte contre l'illettrisme, 2019 : accueil et accompagnement des personnes dyslexiques)
- **La formation des bibliothèques** à l'accueil des publics empêchés et éloignés de la Culture, au développement d'espaces Facile à Lire
- **La mise à disposition de ressources d'autoformation** permettant **l'apprentissage des compétences de base** auprès des Loirétains, inscrits dans les bibliothèques du Loiret et établissements sociaux-et médico-sociaux

- Dans le cadre de la labellisation BNR (bibliothèque numérique de référence), **l'accompagnement des bibliothèques de proximité dans la création et l'animation d'espaces numériques** : dotation d'équipement informatiques, formations par les médiateurs numériques du Département sur l'inclusion numérique

## **Le rôle social de la MDL et des bibliothèques du Loiret**

L'implication des bibliothèques dans la **réduction des inégalités aux savoirs et à la Culture** s'appuie sur des engagements juridiques (Manifeste des bibliothèques publiques IFLA/Unesco 2022 et la Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique) dont les bibliothèques sont parties prenantes. En mettant la Culture, au sens large, à portée de tous, le réseau des bibliothèques du Loiret contribue, avec les soutiens de la MDL, à répondre en proximité aux enjeux socio-culturels d'aujourd'hui : **prévenir l'illettrisme et l'illectronisme, garantir l'accès de chacun à la Culture, préserver le lien social.**

Les bibliothèques possèdent **3 atouts majeurs pour le développement social des territoires**. Ce sont des lieux de vie :

- **proches des Loirétains avec 160 lieux de lecture sur l'ensemble du Département**
- **multi-usages**, répondant à la fois à des besoins d'interactions culturelles, sociales et numériques
- **proposant un accès libre et gratuit pour tous**, quelle que soit la bibliothèque (pas d'entrée payante ni de carte d'identité demandée pour fréquenter les espaces)

Selon les projets d'établissement, les bibliothèques du Loiret répondent à des besoins sociaux très variés :

### **Lecture publique & bébés**

- Favoriser l'éveil culturel et langagier de l'enfant
- Développer sa compréhension du quotidien et les premiers apprentissages (textures, formes, couleurs, lettres, mots)
- Soutenir la construction des liens affectifs avec son entourage

### **Lecture publique & enfants**

- Développer le plaisir de lire et se familiariser avec la bibliothèque
- Créer des habitudes de lecture dès le plus jeune âge et au sein des familles
- Accompagner la réussite de l'enfant et son intégration sociale et citoyenne
- Accompagner les premiers usages culturels numériques

### **Lecture publique & insertion professionnelle et sociale**

- Faciliter l'intégration sociale des familles au sein de leur lieu d'habitation
- Redonner confiance aux personnes en valorisant leur culture personnelle
- Accompagner le développement de compétences et l'accès aux outils bureautiques pour favoriser l'employabilité des personnes
- Soutenir l'apprentissage de la lecture auprès des personnes en situation d'illettrisme
- Accompagner les personnes allophones dans l'apprentissage de la langue française

### **Lecture publique & handicap**

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs pratiques de lecture en valorisant les ressources, services, animations accessibles et dédiés
- Développer les pratiques inclusives et favoriser le vivre ensemble au plus près des territoires et des habitants
- Sensibiliser le grand public aux problématiques du handicap

**Lecture publique & seniors**

- Maintenir une activité culturelle et intellectuelle stimulant l'autonomie
- Maintenir un lien social, préserver l'estime de soi et enrayer l'ennui.
- Participer à l'enrichissement des relations entre professionnels de santé et patients ou entre professionnels du médico-social et résidents
- Concourir à l'amélioration de l'accueil et de l'environnement des patients et résidents
- Atténuer les ruptures souvent entraînées par la maladie et l'hospitalisation ou l'entrée dans un établissement médico-social.

## FICHE ACTION n°SLPB10

<b><u>Titre de l'action :</u></b>	<b>DAISY - des livres adaptés aux "publics empêchés" dans les bibliothèques</b>
<b><u>Objet :</u></b>	Déployer une offre de livres adaptés aux besoins des publics empêchés de lire sur le territoire départemental
<b><u>Chef de projet :</u></b>	Chef de projet DAISY
<b><u>Collègues attachés à l'action :</u></b>	Référents de territoire
<b><u>Partenaires associés :</u></b>	Médiathèque Valentin Haüy (mise à disposition offre via convention avec le Département du Loiret), Bibliothèques municipales et intercommunales (diffusion offre), DEJ (pour diffusion auprès des collégiens), maison de la déficience visuelle (diffusion auprès des usagers du service), reprographie (impressions supports présentation)
<b><u>Public visé :</u></b>	Toute personne porteuse d'un handicap physique, sensoriel, psychique, mental, cognitif..., entraînant un empêchement de lire
<b><u>Objectifs général :</u></b>	diffuser l'offre de livres audio proposée par la Médiathèque Valentin Haüy auprès des usagers empêchés de lire des bibliothèques/médiathèques du Loiret ; La proposer aux collégiens (avec le concours des professeurs documentalistes)  Etre le vecteur de diffusion d'une offre de livres adaptés, encore trop confidentielle, dont les professionnels et usagers concernés n'ont pas toujours connaissance ; s'appuyer sur un réseau de partenaires en territoires, pour proposer les livres DAISY ; accompagner les partenaires dans l'appropriation de la plateforme Eole (qui héberge l'offre) en leur fournissant des conseils personnalisés et des supports de communication.
<b><u>Le contexte</u></b>	En 2023, signature d'une convention par le Département du Loiret avec la Médiathèque de l'association Valentin Haüy, spécialisée dans l'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Via la Médiathèque de l'association, la convention, permet de déployer dans les bibliothèques du Loiret une offre de 60000 livres audio adaptés, au format DAISY, (avec des fonctionnalités de lecture comme l'insertion de signets ou la modification de vitesse sur certains appareils.) Depuis la loi CAP de 2016, cette offre est accessible à toute personne empêchée de lire via une liste de justificatifs, (carte mobilité inclusive, attestation sur l'honneur.)
<b>DESCRIPTIF de l'ACTION</b>	

<p><b><u>Les étapes</u></b></p>	<p>1<sup>re</sup> étape : Appel à projet pour repérer et sélectionner un premier groupe de bibliothèques prêtes à accueillir le dispositif (une quinzaine retenue pour 2023-2024);  2<sup>e</sup> étape : Accompagner l'installation de l'offre DAISY dans les bibliothèques avec la présentation de la plateforme et des guides d'utilisations ; déploiement de kits de communication à destination des publics (affiches, flyers, livrets de présentation)  3<sup>e</sup> étape: Poursuivre l'accompagnement avec des points d'étapes personnalisés, et une formation des bibliothèques dispensée par la Médiathèque Valentin Haüy</p>
<p><b><u>Lieu</u></b></p>	<p>Durée du Schéma de Lecture Publique</p> <p>Bibliothèques et médiathèques municipales / intercommunales, en partenariat avec les structures d'accueil des publics (EPHAD, maison de la déficience visuelle...)</p>
<p><b>LES MOYENS</b></p>	
<p><b><u>Humains</u></b></p> <p><b><u>Matériels</u></b></p> <p><b><u>Financiers</u></b></p> <p><b><u>Communication</u></b></p>	<p>Equipe de la Médiathèque départementale (1 chef de projet et des agents en soutien temporaire)</p> <p>Fonds CD DAISY diffusé dans les bibliothèques, affiches et flyers, lecteur adapté Victor proposé en démonstration</p> <p>Budget MDL, imputation sur ligne fond braille</p> <p>Portail Loiretek, communication par les bibliothèques partenaires auprès des usagers/réseaux de partenaires, ENT de la DEJ (infos pour les familles de collégiens)</p>
<p><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>	
<p><b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b></p>	<p>Nombre de structures partenaires, nombres d'usagers inscrits , nombre de livres téléchargés</p>
<p><b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b></p>	<p>Retour sur le service dans les territoires après mise en place</p>

## FICHE ACTION n°SLPC1

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Formaliser les relations MDL-Territoire</b>
<b>Objet :</b>	Proposer de nouvelles conventions
<b>Chef de projet :</b>	Direction de la Médiathèque départementale
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	L'équipe et notamment les Référents de territoire
<b>Partenaires associés :</b>	Communes du Loiret, Intercommunalités Eventuellement les partenaires du champ social utilisateurs des services de la MDL
<b>Public visé :</b>	Elus, Professionnels des bibliothèques (salariés et bénévoles) Associations auxquelles les communes ou intercommunalité délèguent par convention la gestion d'une bibliothèque
<b>Objectifs général</b>	Formaliser le partenariat entre la Médiathèque départementale et ses partenaires par des documents énonçant les engagements de chacun
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Proposer des modèles de conventions adaptées aux configurations locales : - Mode de gouvernance (commune, intercommunalité ou compétence déléguée à une association) - Nature du champ d'intervention (Lecture publique ou action sociale) - Diagnostic de population, - Critères ABD Proposer un cadre d'intervention des engagements réciproques : -Profils documentaires -Mode de renouvellement des collections -Modalités d'échange

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	<p>Absence de convention récente entre la MDL et ses partenaires.</p> <p>La loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021, dite Loi Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique définit le rôle des Bibliothèques départementales, comme suit :</p> <p>« Art. L. 330-2.-Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :</p> <p>« 1° De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;</p> <p>« 2° De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;</p> <p>« 3° De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;</p> <p>« 4° De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;</p>
--------------------	--

	« 5° D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale. »
<b><u>les étapes</u></b>	<p><u>1ère étape</u> : Rédiger des modèles de conventions adaptables aux différentes situations partenariales</p> <p><u>2ème étape</u> : Relecture et vérification par le service juridique du Conseil départemental</p> <p><u>3ème étape</u> : Communiquer et sensibiliser les élus sur les engagements pris par chacun dans le cadre du service public de Lecture</p> <p><u>4ème étape</u> : Procéder à la signature des conventions individualisées</p> <p><u>5ème étape</u> : Communiquer aux équipes (professionnels et bénévoles) chargés du fonctionnement interne des engagements pris</p>
<b><u>Période de réalisation</u></b>	Durée du schéma
<b><u>Lieu</u></b>	<i>Pas d'objet</i>
<b>LES MOYENS</b>	
<b><u>Humains</u></b>	L'équipe de la Médiathèque départementale du Loiret Direction de la communication Service reprographie
<b><u>Matériels</u></b>	
<b><u>Financiers</u></b>	Intégré au budget de fonctionnement courant du service
<b><u>Communication</u></b>	Publication des conventions (numérique et imprimé) Publication d'une plaquette de vulgarisation à destination des utilisateurs
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Nombre de conventions signées
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Amélioration des échanges avec les partenaires autour des services proposés par la MDL

## FICHE ACTION CDL Axe1.1 (SLP-C2)

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Formations pour le personnel des bibliothèques dédiées à l'ingénierie territoriale et à la mutualisation</b>
<b>Objet :</b>	Accompagner la mutualisation des moyens et, le cas échéant, la constitution et la consolidation des réseaux locaux de lecture publique (ex : catalogue commun, circulation des documents, mutualisation des compétences, optimisation des moyens)
<b>Chef de projet :</b>	Direction
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Référent ingénierie Coordinateur des référents de territoire Référents de territoire Référent de l'Observatoire
<b>Partenaires associés :</b>	Les élus Formateur
<b>Public visé :</b>	Le réseau des bibliothèques loirétaines,
<b>Objectifs généraux :</b>	Poser la question de l'essaimage des toutes petites structures Améliorer l'offre de services pour les habitants S'adapter au bassin de vie des usagers potentiels
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Constitution de nouvelles formations pour accompagner les collectivités sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sensibiliser les élus aux avantages d'un réseau (enjeu d'amélioration du service public)</li> <li>. Sensibiliser et accompagner les bibliothécaires à la mise en réseau, s'il s'agit de la décision des élus</li> <li>. Développer des projets incitant des bibliothécaires d'un même secteur à travailler ensemble</li> <li>. Identifier pour mieux mutualiser des compétences</li> </ul>
<b>DESCRIPTIF de l'ACTION</b>	
<b>Le contexte</b>	Une disparité d'équipement sur le territoire Peu de réseaux de lecture publique existants Une rationalisation budgétaire à maintenir Nécessité de mobiliser les volontés politiques locales (Principe de libre administration des collectivités)
<b>Le contenu,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Former le territoire à l'accompagnement de mise en réseau sur les points suivants :</li> <li>. Animer le territoire par des rencontres professionnelles</li> <li>. Expérimenter et accompagner des dispositifs d'échanges de collections entre bibliothèque</li> <li>. Collecter et partager les pistes de projets de médiation culturelle pour mutualisation</li> <li>. Accompagner et faciliter la mutualisation des moyens, voire le cas échéant la mise en réseau</li> </ul>
<b>Période de réalisation</b>	2024-2026

<u>Lieu</u>	Sur l'ensemble du Département
<b>LES MOYENS</b>	
<u>Humains</u>	Mobilisation des référents de territoire sur cette question Recours à un prestataire
<u>Matériels</u>	Déplacements multiples sur le territoire
<u>Financiers</u>	3000 euros en 2025 et 3000 euros en 2026
<u>Communication</u>	Elus et bibliothécaires. Guide des élus à actualiser.
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<u>Indicateurs Quantitatifs</u>	Nombre de réseaux de lecture publique sur le territoire Mise en place d'échanges réguliers entre bibliothécaires Nombre de réunions organisées avec les élus sur le sujet
<u>Indicateurs Qualitatifs</u>	Formations suivies et montée en compétence des agents de la MDL sur la méthodologie de mise en réseau Amélioration du classement des bibliothèques sur l'offre de service (critères ABD)

## FICHE ACTION n°SLPC3

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Agilité au service des usagers</b>
<b>Objet :</b>	Circulation des documents entre bibliothèques du réseau.
<b>Chef de projet :</b>	Responsable de la diffusion et médiation des collections
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Equipe de la MDL
<b>Partenaires associés :</b>	Réseau des bibliothèques et partenaires
<b>Public visé :</b>	
<b>Objectifs généraux :</b>	Etudier la faisabilité et mettre en place le prêt entre les bibliothèques du réseau a l'échelle départementale.
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Mobiliser et impliquer les bibliothèques du réseau a un échange entre secteur avec le soutien de la MDL pour le traitement informatique des notices Organiser un fret circulaire plutôt qu'en étoile autour de la MDL

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	Dans un contexte d'économie responsable, de nécessaire réduction de l'empreinte carbone et de l'augmentation des réservations émises par les bibliothèques du réseau sur les documents, l'adaptation de l'organisation matérielle du fret et du prêt entre bibliothèques est à envisager afin de démultiplier les déplacements routiers et d'augmenter les délais de mises à disposition des collections.
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	Expérimentation : Etape 1 : Identifier des bibliothèques volontaires pour expérimenter le prêt entre bibliothèque Etape 2 : Former les bibliothécaires volontaires à une organisation nouvelle pour le traitement des ouvrages demandés (réservés à retourner) Etape 3 : Cibler des fonds et domaines de collections à échanger entre bibliothèques
<b>Période de réalisation</b>	Durée du schéma
<b>Lieu</b>	Département du Loiret, MDL

### LES MOYENS

<b>Humains</b>	Chauffeurs de la MDL Groupe de faisabilité
----------------	---

<b><u>Matériels</u></b>	SIGB . PC portable
<b><u>Financiers</u></b>	
<b><u>Communication</u></b>	au sein du réseau des partenaires de la MDL
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Diminution de temps d'attente pour la mise à disposition des collections
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Partenariat plus important entre les bibliothèques

## FICHE ACTION n°SLPC4

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Gestion des collections</b>
<b>Objet :</b>	Créer une politique documentaire des acquisitions au niveau départemental
<b>Chef de projet :</b>	Responsable de service de médiation et diffusion des collections
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Groupe POLDOC / Bibliothécaires
<b>Partenaires associés :</b>	Bibliothécaires du réseau
<b>Public visé :</b>	Les élus L'équipe de la MDL Les partenaires du réseau
<b>Objectifs généraux :</b>	Fixer les principes d'acquisition, de gestion et de valorisation de l'ensemble des collections
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Animer un groupe de travail "POLDOC" chargé de mettre à jour la politique documentaire Rédiger et faire valider par l'organe délibérant un document "Politique documentaire" Communiquer aux partenaires le cadre de cette politique documentaire

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	Conformément à l'article 7 de la Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique « Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. » Par les articles 5 et 6, la loi aborde la nécessité de pluralisme et de renouvellement des collections.
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	Créer un groupe Politique documentaire Identifier les domaines à développer, évaluer et valoriser Mettre ç jour et renouveler les collections de la MDL selon un cadre défini et un plan de développement Rédiger des fiches domaines Créer des profils documentaires tenant compte de l'état des collections et des diagnostics de chaque commune (voir fiche "Diagnostic territorial") Gérer la seconde vie (convention avec une Entreprise d'Economie sociale et solidaire)
<b>Période de réalisation</b>	Durée du schéma
<b>Lieu</b>	

### LES MOYENS

<b><u>Humains</u></b>	Bibliothécaires. Groupe POLDOC
<b><u>Matériels</u></b>	SIGB / Collections de la MDL /
<b><u>Financiers</u></b>	Intégré au budget de fonctionnement courant du service
<b><u>Communication</u></b>	Information régulière en interne (Compte rendu de réunion POLDOC) Information à diffuser largement auprès du réseau (utilisation du site et des rendez-vous partage, via les référents) Information ponctuelle aux élus lors d'un questionnaire

### **MODALITES D'EVALUATION**

<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Une définition plus précise du plan de développement des collections (enveloppes budgétaires plus fines)
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Un travail plus concerté au sein de l'équipe de la MDL Des besoins de complémentarité identifiés avec et par le réseau

## FICHE ACTION SLPC7 DGD 2

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Organisation du fret</b>
<b>Objet :</b>	Acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire
<b>Chef de projet :</b>	Direction MDL
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Collègues chargés de la logistique
<b>Partenaires associés :</b>	Service du parc automobile du CD45 Fournisseurs automobile / Equipementier
<b>Public visé :</b>	Bibliothèques du réseau
<b>Objectifs généraux :</b>	Améliorer la distribution des collections sur le réseau et augmenter la qualité de service en matière de dessertes de la MDL
<b>Objectifs opérationnels :</b>	. Augmenter le nombre de bibliothèques desservies . Diminuer les délais de livraisons des collections attendues

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	La forte augmentation des demandes de la part des bibliothèques du territoire en termes de renouvellement de collections et d'outils d'animation, associée à l'éloignement géographique des plus petites bibliothèques du site de la MDL, nécessite une augmentation du fret sur le territoire jusque-là contraint par un manque de véhicule disponible
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	Acquérir un nouveau véhicule utilitaire d'une capacité de charge d'une tonne équipé d'un aménagement intérieur adapté (plancher bois barre de maintien et système de sangles)
<b>Période de réalisation</b>	Budget 2024 pour livraison 2025
<b>Lieu</b>	MDL

### LES MOYENS

<b>Humains</b>	Agents chargés du fret et de la logistique
<b>Matériels</b>	Véhicule
<b>Financiers</b>	25 000 euros
<b>Communication</b>	

### MODALITES D'EVALUATION

<b>Indicateurs Quantitatifs</b>	Augmentation du nombre de bibliothèques desservies Diminution du délai de livraison
<b>Indicateurs Qualitatifs</b>	Satisfaction des partenaires

## FICHE ACTION n°SLPD1

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Aller vers les Loirétains en situation d'illectronisme</b>
<b>Objet :</b>	Lutter contre fracture numérique sur le territoire
<b>Chef de projet :</b>	Référent de médiation numérique
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	co-référent de médiation numérique ; chargé de collection image et son
<b>Partenaires associés :</b>	SATE pour le recrutement du médiateur numérique
<b>Public visé :</b>	Usagers des bibliothèques, bibliothécaires et bénévoles des bibliothèques
<b>Objectifs généraux :</b>	Former les partenaires des bibliothèques à l'usage des ressources numériques proposées par le département Proposer des animations pour valoriser les ressources numériques
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Former le médiateur à la diffusion et l'utilisation des ressources numériques, le mettre en capacité d'animer un atelier de promotion de plusieurs ressources numériques.
<b>DESCRIPTIF de l'ACTION</b>	
<b>Le contexte</b>	Malgré une offre de ressources numériques diversifiée, force est de constater de leur faible appropriation par les Loirétains. Le besoin exprimé lors des rencontres avec les bibliothèques du réseau met en évidence la nécessité pour la médiathèque départementale d'accompagner les équipes des bibliothèques pour faciliter le déploiement des services numériques. Un besoin fort est exprimé en matière de formation et d'accompagnement humain. Toutefois, on constate que les diverses formations proposées par la MDL ne suffisent pas à rendre autonomes les bibliothécaires locaux dans la valorisation des ressources en ligne. La formation doit être accompagnée d'actions culturelles et événementielles afin de permettre une appropriation par les équipes et le public.
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	<u>1ère étape</u> : Création d'un catalogue d'ateliers à proposer aux bibliothèques, en partenariat avec le Groupe Pilote sur les Ressources numériques.  <u>2ème étape</u> : Formation du Médiateur à l'utilisation des ressources et consolidation de ses techniques d'atelier  <u>3ème étape</u> : Mise en application dans les bibliothèques partenaires du Groupe Pilote  <u>4ème étape</u> : Généralisation à l'ensemble des bibliothèques Loirétaines désirant accueillir les ateliers.
<b>Période de réalisation</b>	Dès l'arrivée du médiateur recruté par le SATE Ateliers à déployer sur le temps du dispositif sur l'ensemble du territoire
<b>Lieu</b>	MDL pour la formation de l'agent, les bibliothèques du Groupe Pilote des RN pour la mise en place des ateliers

<b>LES MOYENS</b>	
<b><u>Moyens RH</u></b>	1 formateur MDL 1 médiateur SATE Les bibliothèques volontaires pour l'accueil des ateliers
<b><u>Matériels</u></b>	1 Ordinateur 1 vidéoprojecteur 1 Routeur Des supports de communication
<b><u>Financiers</u></b>	30 000 € annuel - salaire du médiateur
<b><u>Communication</u></b>	en interne ; par les partenaires qui recevront les ateliers
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	
<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Nombre d'ateliers programmés ; nombre de participants
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Questionnaire en ligne d'évaluation des interventions par les participants aux ateliers

## FICHE ACTION n°SLPD2 DGD3

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Accessibilité de Loiretek</b>
<b>Objet :</b>	Assurer l'accessibilité du site internet Loiretek Repenser la configuration et la communication des ressources numériques
<b>Chef de projet :</b>	Référent de médiation numérique
<b>Collègues attachés à l'action :</b>	Co-référent de médiation numérique
<b>Partenaires associés :</b>	DSII (évaluation de la faisabilité, cahier des charges) Prestataire externe (Réalisation des maquetages et production)
<b>Public visé :</b>	Les usagers du site Loiretek, professionnels et grand public
<b>Objectifs généraux :</b>	Améliorer l'accessibilité du site Loiretek (Répondre au normes RGAA) Faciliter l'accès aux rubriques et la recherche sur le site pour les professionnels Guider le parcours de l'internaute de façon graphique pour les publics empêchés Rejoindre l'apparence graphique des autres sites du Loiret
<b>Objectifs opérationnels :</b>	S'assurer que le site est accessible à différentes forme de handicap (RGAA) Evaluer les besoins d'information et d'accès aux ressources du site par les bibliothèques partenaires en termes de facilitation graphique et de simplicité d'utilisation. Promouvoir les ressources numériques par un plan de communication départemental

### DESCRIPTIF de l'ACTION

<b>Le contexte</b>	Le site Loiretek a été mise en place en 2016. La navigation sur le site n'est plus adaptée aux usages actuels d'internet.
<b>Le contenu, la méthode utilisée, les étapes</b>	<u>1ère étape</u> : Diagnostique et évaluation : les besoins des partenaires, les contraintes techniques liées au SIGB, les besoins en ergonomie web. <u>2ème étape</u> : Création de la charte graphique, tests et mise en comparaison sur benchmark <u>3ème étape</u> : Réalisation par le prestataire, tests, retours d'expérimentation <u>4ème étape</u> : Mise en ligne du site et publicité sur l'ensemble du département en partenariat avec le service communication
<b>Période de réalisation</b>	2024 (étapes 1 et 2) 2025 (étapes 3 et 4)
<b>Lieu</b>	NC

### LES MOYENS

<b><u>Moyens RH</u></b>	Prestataire externe
<b><u>Matériels</u></b>	Site Loiretek
<b><u>Financiers</u></b>	10000 euros
<b><u>Communication</u></b>	Service Communication (Conformité du site à l'apparence graphique déterminée par le Département, plan de communication pour la diffusion sur l'ensemble du département) A prévoir également pour la publicité du nouveau site : Flyers, marques pages, affiches, promotion web et radio

### **MODALITES D'EVALUATION**

<b><u>Indicateurs Quantitatifs</u></b>	Nombre de pages lues, vues
<b><u>Indicateurs Qualitatifs</u></b>	Retour d'expérience sur critères d'ergonomie par le groupe pilote et les bibliothèques partenaires.

## Bibliographie

- Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Loiret  
<https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/39977/285611/file/Sch%c3%a9ma-FINAL.pdf>
- Le Loiret en chiffres  
<https://www.loiret.fr/le-loiret-en-chiffres>
- Démographie du Loiret  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie\\_du\\_Loiret](https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_du_Loiret)
- Le Rapport départemental de Lecture Public. Edition 2023
-